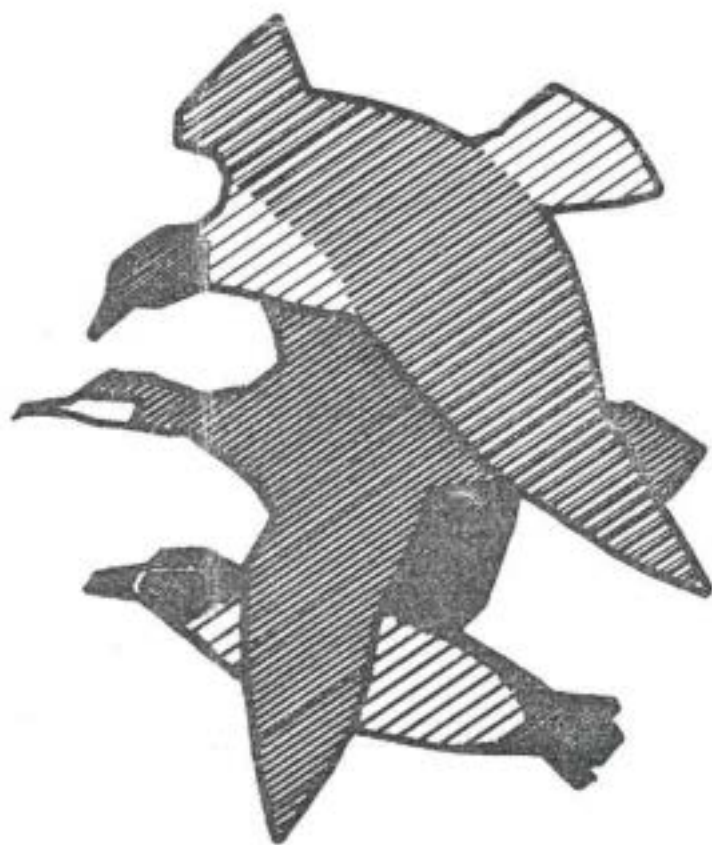


S.E.P.N.B. & G.O.N.
SOCIETE POUR L'ETUDE
ET LA PROTECTION DE
LA NATURE EN BRETAGNE
&
GROUPE ORNITHOLOGIQUE
NORMAND

annuaire des réserves bretonnes et normandes



— 1983 —

"Amis des plantes" de Redon, les stagiaires du stage "Gestion des réserves" FFSPN/SEPNB, etc...

2.8. Koh-Kastell / Sauzon (Morbihan)

Compte tenu des remarques faites l'an passé, la signalétique de la réserve a été revue.

Une baisse de la fréquentation a été enregistrée en juillet-août par les deux équipes d'animation.

Le besoin d'animations sous forme de randonnées de découverte dépassant les limites de la réserve se fait sentir.

Comme pour Falguérec et la tourbière de Sérent, la réserve a fait l'objet d'une information de la part de la Direction Départementale au Temps Libre du Morbihan vers tous les centres et colonies de vacances du département pendant l'été.

II - Réunions de travail

- 19-20 février 1983 Commission réserves à Lorient
- 4 au 8 avril 1983 Stage de regroupement des animateurs et de mise à niveau

Seize personnes ont suivi ce stage de cinq jours qui s'est déroulé à Goulien (Finistère). L'hébergement a été assuré à l'école publique et facilité par la compréhension de la municipalité. La réserve du Cap Sizun a servi de terrain de formation.

- 24 et 25 septembre 1983 Commission réserves à Lorient
Bilan et critique de la saison d'animation

III - Accueil de stagiaires

Trois stagiaires ont été accueillis ce printemps à la réserve du Cap Sizun :

- Patricia KEREBEL, venant du Centre de Formation de Pont-de-Buis
- Christine HUBERT et Isabelle GRAVELEAU, venant du Lycée Sainte-Marie de Cholet.

S. E. P. N. B. & G. O. N.

SOCIETE POUR L' ETUDE ET LA PROTECTION
DE LA NATURE EN BRETAGNE

GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND

ANNUAIRE DES RESERVES
BRETONNES ET NORMANDES

1983

En 1983,

- . la gestion du réseau de réserves biologiques de la S.E.P.N.B. a reçu le soutien financier de la Direction de la Protection de la Nature du Secrétariat d'Etat à l'Environnement et au Cadre de Vie dans le cadre d'une convention annuelle.
- . les travaux de restauration des sites du Falguérec (Morbihan) et du Grand Quifistre (Loire-Atlantique) se sont poursuivis avec le soutien financier de la Direction de l'Urbanisme et des Paysages du Ministère de l'Urbanisme et du Logement.

SOMMAIRE

PARTIE	I	:	Nouvelles des réserves de la S.E.P.N.B.
PARTIE	II	:	Carte et fiches signalétiques des réserves du G.O.N et de la S.E.P.N.B.
PARTIE	III	:	Bilan ornithologique pour l'année 1983. III.1 Bilan par réserve III.2 Bilan général et bilan par espèce
PARTIE	IV	:	Bilan de l'éradication des goélands argentés.
PARTIE	V	:	Liste des inventaires et recherches.
PARTIE	VI	:	Travaux de restauration.
PARTIE	VII	:	Bilan de l'animation.
ANNEXE		:	Extraits de presse et publications.

PARTIE I

ES RESERVES DE LA S.E.P.N.B.

NOUVELLES DES RESERVES DE LA S.E.P.N.B.

- 1 - Ile de Groix : la réserve naturelle François Le Bail
- 2 - Après le littoral, les milieux intérieurs : mise en réserve des tourbières de Sérent (Morbihan) et de Clesseven (en Glomel, Côtes du Nord)
- 3 - Des réserves prises en charge par des équipes locales : Ile d' Yock et Roches de Camaret
- 4 - Marais du Falguérec : objectif atteint
- 5 - Une nouvelle orchidée pour la Bretagne, une action de protection immédiate
- 6 - Stage FFSPN-SEPNB : la gestion des réserves naturelles
- 7 - L' étude sur la démographie du Goéland argenté reprise par P.Migot (C.R.B.P.O.)
- 8 - Quelques observations remarquables...
- 9 - La Télévision et la SEPNB
- 10 - La SEPNB et la Conférence Permanente des Réserves Naturelles (CPRN)
- 11 - Un projet de film sur les réserves biologiques de la SEPNB avec Thierry Reimbault.

1 - Ile de Groix : la réserve naturelle François Le Bail

Créée officiellement en décembre 1982, elle était inaugurée par Madame Bouchardeau, Secrétaire d'Etat à l'Environnement le 6 Mai 1983 lors de l'Assemblée Générale de la S.E.P.N.B. à Lorient.

Monsieur le Sénateur Maire de Groix et Madame le Ministre ont, à cette occasion, reconnu publiquement l'action de la S.E.P.N.B. et souhaité que la gestion de la réserve lui soit confiée.

Jacques Benoit et Max Jonin représentant la S.E.P.N.B. au sein du Comité consultatif nommé par le Préfet du Morbihan mais... un an après sa création la réserve naturelle François Le Bail n'a toujours pas de gestionnaire officiellement désigné !

Il s'agit d'une réserve essentiellement minéralogique mais à Bilhéric-Er-Fons elle englobe l'ancienne réserve créée par la S.E.P.N.B.

Nous souhaitons une gestion harmonieuse en collaboration avec la municipalité de Groix et l'éco-musée afin de veiller à la protection des gisements de minéraux et de mettre en place une animation.

2 - Après le littoral, les milieux intérieurs : mise en réserve
des tourbières de Sérent (Morbihan) et de Clesseven (en Glomel,
Côtes-du-Nord).

On a pu reprocher à la S.E.P.N.B. par le passé de s'intéresser exclusivement au littoral et à la faune marine.

Sans commenter cette appréciation, il faut reconnaître que la nature du réseau de réserves de l'association pouvait fausser le jugement. 1983 apporte la preuve de son intérêt constant pour les milieux intérieurs fragiles. Les créations de ces deux réserves, respectivement de 11 et 27 hectares, constituent un nouveau palier dans l'action de la S.E.P.N.B. Elles sont à mettre à l'actif des sections de Vannes et de Lorient.

3 - Des réserves prises en charge par des équipes locales :
Ile d' Yock et Roches de Camaret (Finistère)

La gestion des réserves n'est pas chose facile et exige une polyvalence et disponibilité certaine de la part des conservateurs. La mise en place d'équipes de gestion composées de naturalistes ayant une pratique de protection de la nature dans la région concernée constitue un excellent moyen pour répondre à ces problèmes de régularité du suivi et de partages des tâches.

4 - Marais du Falguérec : objectif atteint

Plusieurs années d'efforts pour la restauration du site.

Un groupe local d'adhérents motivés et actifs.

Des soutiens précieux de la Direction de l'Urbanisme et des Paysages et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Été 1983 : le marais du Falguérec s'ouvre au public avec un animateur durant deux mois.

Le site est restauré, géré, protégé et animé... souhaitons un bon avenir.

5 - Une nouvelle orchidée pour la Bretagne, une action de protection immédiate :

Suivie attentivement par la section de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) depuis sa découverte en 1979 par Monsieur Y. Bioret, la station d'*Aceras anthropophorum* (L'homme pendu) de la forêt d' Escoublac se trouvait en situation critique du fait d'une dégradation accélérée du sol à cet endroit (piétinement, passage de chevaux, ...).

En cours d'année, en relation étroite avec les services techniques de la ville de La Baule, une clôture est placée autour des 80 m² abritant le peuplement principal.

6 - Stage FFSPN - SEPNE : La gestion des réserves naturelles

L' expérience de la S.E.P.N.B. en la matière est reconnue. Elle peut donc être source d'enseignements pour d'autres associations mais aussi s'enrichir des apports originaux de ces dernières.

A ces fins, la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature et la S.E.P.N.B. ont assuré conjointement un stage de quatre jours en avril 1983 à Vannes. Une vingtaine de personnes d'origines géographiques et professionnelles diverses y ont participé.

7 - L' étude sur la démographie du Goéland argenté

Durant quatre années, la S.E.P.N.B. a mené cette étude financée par le Ministère de l' Environnement et du Cadre de Vie. C'est avec satisfaction que nous avons enregistré cette année son redémarrage dans un nouveau cadre. Pierre Migot, s'est vu confié cette tâche sous l'égide du C.R.B.P.O. et a eu l'occasion à plusieurs reprises de travailler avec des membres de notre association sur plusieurs de nos réserves.

8 - Quelques observations remarquables :

Une année sur les réserves se singularise aussi par des observations insolites ou exceptionnelles.

L'apparition de deux Frégates sp aux abords de l'île aux Moutons (Finistère), la découverte de dauphins de Risso dans la baie du Mont Saint-Michel et d'un phoque gris "nouveau-né" dans la réserve de l'Iroise (Finistère) sont de celles-là !

9 - La Télévision et la S.E.P.N.B.

L'activité "réserve" aura fait l'objet en 1983 de six émissions télévisées, sur Antenne 2 et FR 3. Un record... en relation possible avec le 25ème Anniversaire de notre association et l'intérêt croissant des média pour ces sujets.

10 - La S.E.P.N.B. et la Conférence Permanente des Réserves Naturelles (C.P.R.N.)

La C.P.R.N. regroupe des personnes physiques impliquées dans la gestion des réserves naturelles de France. Elle s'est créée au printemps 1982, la S.E.P.N.B. (par Max Jonin) est membre fondateur.

Les buts de la C.P.R.N. sont de faire travailler et réfléchir ensemble les gestionnaires des réserves, pour une meilleure gestion plus homogène, de faire des propositions concrètes à la Direction de la Protection de la Nature, etc...

Plusieurs commissions fonctionnent : Commissions Typologie, Pédagogie, Recherche, Administration. Max Jonin, Jean-Yves Monnat et Alain Thomas sont membres de la C.P.R.N.⁽¹⁾

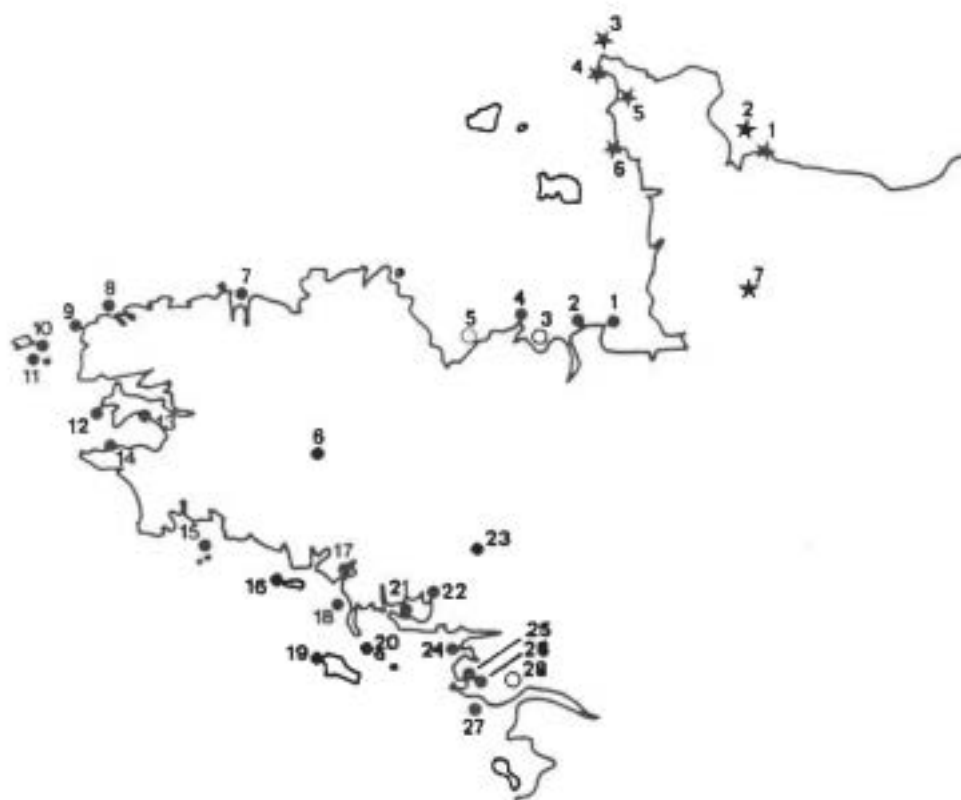
11 - Un projet de film avec Thierry Raimbault

Thierry Raimbault, collaborateur régulier de la S.E.P.N.B. a tourné en juillet sur Banneg les premiers plans d'un film 16mm consacré aux réserves de Bretagne. Le soutien financier de l'Institut Culturel Breton nous est d'ores et déjà acquis. Nous espérons voir cette production destinée au grand public achevée pour septembre 1984.

(1) les conservateurs intéressés à participer aux travaux de la C.P.R.N. peuvent contacter Max Jonin, membre du C.A.

PARTIE II

CARTE ET FICHES SIGNALETIQUES DES RESERVES DU G.O.N
ET DE LA S.E.P.N.B.



* Réserves du G.O.N.

• Réserves de la S.E.P.N.B.

○ Réserves en cours de création par la S.E.P.N.B.

1. Saint Pierre du Mont (14)

2. Saint Marcouf (14)

3. Ilots de la Hague (50)

4. Nez de Jobourg (50)

5. Mare de Vauville (50)

6. Cap de Carteret (50)

7. La Dathée (14)

1. Ile des Landes (35)

2. Le Grand Chevret (35)

3. La Colombière (22)

4. Cap Fréhel (22)

5. Le Verdelet (22)

6. Tourbière de Clesseven (22)

7. Ilots de la baie de Morlaix (29)

8. Trevorc'h (29)

9. Fourn cros et île d'Yock (29)

10. Ilots d'ouessant (29)

11. Archipel de Molène (29)

12. Roches de Camaret (29)

13. Le Guern et ilots de l'Aber (29)

14. Cap Sizun (Réserve M.H Julien) (29)

15. Archipel des Glénan et des Moutons (29)

16. Bilhéric / île de Groix (56)

17. Ilots de la rivière d'Etel (Iniz er Mour et Logodenn) (56)

18. Rohellan (56)

19. Kêh-Kastell et ilots de Belle-Ile (56)

20. Chaussée des Béniguet / Houat (56)

21. Meaban et ilots du Golfe du Morbihan (Er Lannic, Pladig, etc ...) (56)

22. Marais du Petit Falguérec (56)

23. Tourbière de Kerfontaine (56)

24. Ilot de Bel-Air et île à Bacchus (56)

25. Salines en Marais de Guérande (44)

26. Héronnière du Haut de Villeneuve (44)

27. Pierre-Percée (44)

28. Domaine de Bois Joubert (44)

RESERVE : SAINT PIERRE DU MONT

Département : Calvados
Commune : Saint Pierre du Mont
Propriétaire : M. Houyvet

Date de création : 10 octobre 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Superficie : 1 ha
Biotope : falaises maritimes

Intérêt principal: nidification d'oiseaux marins (fulmar, tridactyle)

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Oui depuis un belvédère naturel aménagé

Conservateur : Bruno LANG

Garde :

Équipement : panneaux

RESERVE : LA DATHEE

Département : Calvados
Commune : SAINT MANVIEU BOCAGE
Propriétaire : Commune

Date de création :

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention en cours d'élaboration
Gestion future G.O.N

Superficie : 3 ha
Biotope : plan d'eau artificiel

Intérêt principal: nidification et hivernage d'oiseaux d'eau

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : envisageable à la périphérie

Conservateur : J.COLETTE

Garde :

Équipement : fossé + panneaux.

RESERVE : ILE DE TERRE (Iles Saint-Marcouf)

Département : Manche
 Commune : aucune. Les Iles Saint-Marcouf ne sont rattachées à aucune commune.
 Propriétaire : Etat (domaine privé de l'Etat)

Date de création : 11 juillet 1967

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention avec le Muséum d'Histoire Naturelle à qui l'île est affectée.
 Gestion G.O.N

Superficie : 3 ha
 Biotops : îlot couvert de lavatères + sol nu autour d'un fort du 19e siècle.
 Intérêt principal: colonie de grands cormorans

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Non

Conservateur : Bernard BRAILLON

Garde :

Équipement : panneaux

RESERVE : ILOTS DE LA HAGUE

Département : Manche
 Commune : Jobourg, Audeville, Digulleville, Omonville.
 Propriétaire : Domaine Public Maritime

Date de création : 8 juin 1983.

Type d'accord pour la mise en réserve : Occupation temporaire du Domaine Public Maritime.
 Gestion G.O.N

Superficie : moins d'un ha
 Biotops : îlots rocheux sans végétation, sauf un

Intérêt principal: nidification d'oiseaux marins

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Non

Conservateur : Gérard DEBOUT

Garde :

Équipement :

RESERVE : NEZ DE JOBOURG

Département : Manche
Commune : Jobourg
Propriétaire : M.J.Alamergot

Date de création : 1986

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion reconduite
le 30 octobre 1982.
Gestion G.O.N

Superficie : 2 ha
Biotope : landes et falaises maritimes

Intérêt principal: nidification d'oiseaux marins

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Oui

Conservateur : G. BEGUIN

Garde :

Équipement : panneaux + clôture

RESERVE : MARE DE VAUVILLE

Département : Manche
Commune : Vauville
Propriétaire : Me E.PELLERIN
Château de Vauville

Date de création : 1.05.1970

Type d'accord pour la mise en réserve : Réserve Naturelle. Arrêté Ministé-
riel du 6 mai 1976.
Convention de gestion G.O.N (décem-
bre 1982).

Superficie : 44,5 ha
Biotope : Mares en arrière d'un cordon dunaire

Intérêt principal: Flore, entomofaune et avifaune (fuligules morillons)

Accessibilité au public : Oui
Animation estivale : Oui

Conservateur : G.BEGUIN

Garde : G.AUBRAIS

Équipement : panneaux explicatifs, clôture.

RESERVE : du CAP de CARTERET

Département : Manche
Commune : Barneville-Carteret
Propriétaire : Commune

Date de création : 17 novembre 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention
Gestion G.O.N

Superficie : 4 ha
Biotope : lande et falaise sur cap schisteux

Intérêt principal: Nidification du Grand Corbeau. Végétation et géologie remarquables.

Accessibilité au public : Oui. Contrôlée en avril lors des week-ends.
Animation estivale : Oui. En même temps que le gardiennage.

Conservateur : M. PHILIPPOT

Garde :

Équipement : panneaux d'information
une clôture mobile

RESERVE : Ile des LANDES

Département : Ille et Vilaine
 Commune : CANCALE
 Propriétaire : Marcel LAURENT
 12, rue Abel
 75012 PARIS

Date de création : 28.6.1961

Type d'accord pour la mise en réserve : -Convention préalable en date du
 10.7.1973
 -Située dans réserve de chasse du
 DPM "Ile des Landes-Maritime"

Superficie : 8 ha
 Biotope : Ilot rocheux assez escarpé

Intérêt principal: Oiseaux marins (Yadorna, Grand Cormoran, Cormoran huppé)

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Oui depuis la pointe du Grouin

Conservateur : Marie-Thérèse SCHRICKE-OLLIVIER
 Laboratoire de Zoologie
 Faculté des Sciences
 35031 RENNES CEDEX

Garde : J.M. SIMON
 Pointe du Grouin
 35260 CANCALE

Équipement : 1 longue-vue Kowa pour l'animation estivale
 et un pied Gitze
 1 tente familiale

RESERVE : GRAND CHEVRET

Département : Ille et Vilaine
 Commune : SAINT COULOMB
 Propriétaire : Henri VERRIERE et Marc ANDRE
 3, rue François Ier 24, avenue du Pdt Kennedy
 75008 PARIS 75016 PARIS

Date de création : 1958

Type d'accord pour la mise en réserve : - Convention préalable en date du
 20.5.1975
 - Situé dans réserve de chasse du
 DPM "Grand Chevrete Maritime"

Superficie : 1 ha 18 a 2 ca
 Biotope : Ilot rocheux avec pelouse

Intérêt principal: Oiseaux marins (Pétrel tempête)

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Non

Conservateur : Y. LE GARS
 2, rue Jean de Beaumanoir
 35410 CHATEAU GIRON

Garde :

Équipement : 1 zodiac + moteur
 (réserves section Ille et Vilaine et
 Manche)

RESERVE : CAP FREHEL

Département : Côtes-du-Nord
 Commune : PLEVENDON
 Propriétaire : Les ilots de l'Anas du Cap, de la Grande et de la Petite
 Fauconnière font partie du domaine public maritime et
 sont propriété de l'Etat
 La lande est propriété de la commune
 Date de création : 1965
 Type d'accord pour la mise en réserve : - Lande/accord commune-département de
 1962
 - Ilots "droit d'occuper" jusqu'au
 1er Janvier 1993
 - Ilots situés dans la réserve de chasse
 du DPM "Cap Fréhel-Meritime"
 Superficie :
 Biotope : Falaises et ilots rocheux escarpés : lande et pelouse
 littorales
 Intérêt principal: Site/Oiseaux marins/Lande
 Accessibilité au public : Oui
 Animation estivale : Oui
 Conservateur : Lionel LAMBERT
 55 les Natchez
 5 Bd Aubert
 22100 DINAN
 Garde :
 Equipement : 2 longues-vues pour animation estivale
 (Kowa et Mirador) + 2 pieds
 1 Estafette Renault

RESERVE : Tourbière de CLESSEVEN

Département : Côtes-du-Nord
 Commune : GLOMEL
 Propriétaire : LEMOINE Pierre
 Classeven
 GLOMEL 22110 ROSTRENEN
 Date de création : 05-03-83
 Type d'accord pour la mise en réserve : Convention
 Superficie : 27 ha 78 a 86 ca
 Biotope : Lande Tourbeuse
 Intérêt principal: Botanique
 Accessibilité au public : envisageable
 Animation estivale : envisageable
 Conservateur : CARCREFF Dominique
 Restelgon
 56320 LE FAOUE
 Garde :
 Equipement :

RESERVE : Baie de MORLAIX

Département : Finistère
 Commune : PLOUGASNOU
 Propriétaire : Les îles Beglen, Ile aux Dames, Vazoul, Ile Verte et Ile au Seble font partie du Domaine public maritime et sont propriété de l'Etat
 Date de création : 1.6.1962
 Type d'accord pour la mise en réserve : -Autorisation d'occupation temporaire du 1.1.1977 au 31.12.1991
 -Iles situées dans la réserve de chasse du OPM de la "Baie de Morlaix"

Superficie : 1 ha veniron
 Biotope : îlots rocheux escarpés, pelouses localement importantes

Intérêt principal: Oiseaux marins (Sternes-Macareux)

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Non

Conservateur : Ewenn de KERGAROU
 Coatigariou -HENVIC
 29231 TAULE

Garde : Michel QUERNE
 3, Place de la Libération
 29226 CARANTEC

Équipement : 1 paire de jumelles pour le garde (8x30 Atoll)

RESERVE : Michel BROSELIN (TREVORC'H)

Département : Finistère
 Commune : SAINT PABU
 Propriétaire : Trevoc'h vras (Propriété SEPNE acte du 16.11.1868)
 And Dord
 Trevoc'h vihan Propriété de Mme ANSONNEUR (A 25) 9 ares
 Mme COPY Yves (C109) 9 ares
 Rusulan, Saint Pabu
 Date de création : 1966
 Type d'accord pour la mise en réserve : - accord verbal pour la surveillance et la gestion avec M.Stricot (St. Pabu), gendre de Mme Ansonneur
 - située dans la réserve de chasse du OPM "îlots de Trevorc'h-Maritime".

Superficie : 77 a 60 ca
 Biotope : îlots bas à pelouses

Intérêt principal: Nidification de Sternes

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Non

Conservateur : Max JONIN
 Faculté des Sciences
 29283 BREST CEDEX - Tél: (98) 03.16.94

Garde : Jean MENEZ
 au Morgan
 SAINT PABU
 29262 PLOUDALMEZEAU

Équipement : Une paire de jumelle pour le garde

RESERVE : FOURN CROS

Département : Finistère
Commune : Ploudalmezeau
Propriétaire : Ambroise QUENTEL
Kerloroc
29262 PLOUDALMEZEAU

Date de création : 30 Mai 1983

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable

Superficie : 29 a 85 ca
Biotope : ilot rocheux

Intérêt principal: Oiseaux marins (Sternes)

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Non

Conservateur : Prigent LAMOUR /Groupe SEPNB PLOUDALMEZEAU
Coatmeur
29262 PLOUDALMEZEAU

Garde :

Équipement :

RESERVE : Ile D' YOCK

Département : Finistère
Commune : LANDUNVEZ
Propriétaire : SEPNB acte du 3/10/1973

Date de création : 3/10/1973

Type d'accord pour la mise en réserve :

Superficie : 7 ha 45 ares 72 ca
Biotope : ilot bas herbu; quelques pointes rocheuses escarpées

Intérêt principal: Reposoir hivernal, Grand Corbeau, Oiseaux marins potentiels.

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Non

Conservateur : Prigent LAMOUR/Groupe SEPNB PLOUDALMEZEAU
Coatmeur
29262 PLOUDALMEZEAU

Garde : aide apportée par garde de la Société
communale de chasse et le garde-champêtre
de LANDUNVEZ

Équipement :

RESERVE : IROISE
Archipel d' Ouessant

Département : Finistère
Commune : Ouessant
Propriétaire : Les îles et îlots Youc'h Korz, Ar Youc'h, Roc'h Nell,
Roc'h Nell, Yuzin, Enez ar Bougeviou glas font partie
du domaine public maritime et sont propriété de l'Etat.

Date de création : 1960

Type d'accord pour la mise en réserve : - Autorisation d'occupation tempo-
raire jusqu'au 31.12.1989
- îlots situés dans les réserves de
chasse DPM "Ouessant-Sud/Ouest-
Sud/Est-Nord/Est"

Superficie :
Biotope : îlots rocheux escarpés

Intérêt principal: Oiseaux marins : Macareux, Pétrel tempête..

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Non

Conservateur : Yvon GUERMEUR
Station ornithologique
29242 Ouessant

Garde :

Équipement :

RESERVE : IROISE
Archipel de Molène

Département : Finistère
Commune : LE CONQUET
Propriétaire : Les îlots de Kervourok et Morgoal font partie du domaine
public maritime et sont propriété de l'Etat.
Les îles et îlots de Banneg, Balaneg, Ledenez Balaneg
et Trielen sont propriété du Département du Finistère.

Date de création : 1960

Type d'accord pour la mise en réserve : -Convention tripartite SEPMB/Dépar-
tement du Finistère/Fédération dépar-
tementale des Chasseurs du Finistère
en date du 18.3.1982
- Îles situées dans la réserve de chasse
du DPM "Molène-Maritime".

Superficie : 42 hectares environ
Biotope : îlots bas (sable, galets, rochers, pelouses importantes)

Intérêt principal: Oiseaux marins : Puffin des Anglais, Pétrel tempête,
Macareux,...
Mammifères marins: Phoque gris -Grand Dauphin

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : pas dans l'immédiat

Conservateur :

Garde : MM. MASSON et POEUR
MOLENE

Équipement : - Cabane de goémonier restaurée sur Banneg (1979,
W.W.F)
- Vedette
- Zodiac
- Une paire de jumelles chez le Conservateur
- Un objectif de 300 mm Canon et un moteur Canon
- Talkie-Walkies

RESERVE : IROISE - TAS DE POIS
LE TOULINGUET

Département : Finistère
Commune : CAMARET
Propriétaire : Les Iles et Ilots des Tas de Pois (Berniou Pez), du Gest
et du Lion font partie du domaine public maritime et sont
propriété de l'Etat
Date de création : 1980
Type d'accord pour la mise en réserve : - Autorisation d'occupation tem-
poreire jusqu'au 31.12.1989
- Ilôts situés dans la réserve de
chasse du DPM "Presqu'île de Crozon-
Ilôts".
Superficie :
Biotope : Ilots rocheux très escarpés, nus
Intérêt principal: Oiseaux marins : Alcidés, Mouettes tridactyles, Fulmar,
Pétrel tempête, Cormoran huppé.
Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Envisageable à la pointe de Pen-Hir
Conservateur : Jean-Yves MONNAT
Faculté des Sciences et
29203 BREST CEDEX Section SEPMB/Presqu'île
Tél:(98) 03.16.94 de CROZON
Garde : M. TORILLEC
Quai Toudouze
29219 CAMARET
Équipement : Zodiac (voir Goulien)

RESERVE : LE GUERN

Département : Finistère
Commune : TELGRUC
Propriétaire : * SEPMB
* Jean DUFIEF
9 avenue Colonel Bonnet
75026 PARIS
Date de création : 1975
Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable
Superficie : Parcelles DUFIEF pour environ 16 ha
Biotope : Falaises rocheuses et lande littorale
Intérêt principal: Avifaune (oiseaux marins, Grand Corbeau) et lande
Accessibilité au public : Oui
Animation estivale : Envisageable
Conservateur : Section SEPMB/Presqu'île de Crozon
Garde :
Équipement :

RESERVE : Ile de L' ABER

Département : Finistère

Commune : CROZON

Propriétaire : Domaine public maritime : Ile de l' Aber
Ar Verc'hez

Date de création : 1978

Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation provisoire
jusqu'au 31.12.1989

Superficie :

Biotope : Ilot élevé, rocheux

Intérêt principal: Oiseaux marins

Accessibilité au public : Non

Animation estivale : Non

Conservateur : Section SEPNE/Presqu'île de Crozon

Garde :

Équipement :

RESERVE : Michel-Hervé JULIEN /CAP SIZUN

Département : Finistère

Commune : GOULIEN et CLEDEN CAP SIZUN

Propriétaire : -Les ilots en bordure de la réserve de Goulien au droit
de la commune et les ilots au droit de la commune de
Clédén-Cap Sizun font partie du domaine public maritime
et sont propriété de l'Etat - Le Département du Finistère
- La SEPNE

Date de création : 1959

Type d'accord pour la mise en réserve : - Convention de gestion avec le
département reconduite du 22.1.1983
au 22.1.1993
- Autorisation temporaire
- Réserve bordée par la réserve de
chasse du DPM "Cap Sizun-Maritime".

Superficie : SEPNE 2 ha / Département 26 ha

Biotope : Falaises, lande littorale et ilots escarpés.

Intérêt principal: Oiseaux marins: Alcidés, Mouettes tridactyles, Fulmar,
Cormoran huppé.

Accessibilité au public : Oui

Animation estivale : Oui

Conservateur : Louis LE PAPE
Keinvar - Porz Kern
29131 SAINT GUENOLE - Tél:(98) 94.64.63

Garde : René BOZEC
Kérisit Bihan - Maison de la Réserve
GOULIEN
29113 AUDIERNE - Tél: (98) 70.13.53

Équipement : - Véhicule-exposition Renault-Master
- Tente pour exposition (1979)
- Matériel d'optique pour le public (2 longues-vues
fixes DIMO et deux portatives)
- Maison d'habitation pour le garde
- Un appareil photo Minolta et un téléobjectif de
400 mm.Soligor.
- Petit zodiac + moteur
- 1 barre de coupe
- 1 congélateur
- 1 répondeur automatique
- 1 machine à écrire
- 1 lit pliant
- 1 armoire

RESERVE : Archipel des GLENAN et
des MOUTONS

Département : Finistère

Commune : FOUESNANT

Propriétaire : Les îlots de Brillinac, Guiriden, Castel Bras, Penn ar
Guern, Enez ar Razed font partie du domaine public maritime
et sont propriété de l'Etat

Date de création : 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : - Autorisation d'occupation tempo-
raire jusqu'au 31.12.1988 pour les
îlots du domaine public maritime
- îlots situés dans la réserve de
chasse du DPM "Glénan-Maritime"

Superficie :

Biotope : îlots bas rochers ou d'accumulation

Intérêt principal: Oiseaux marins et sternes en particulier

Accessibilité au public : Non

Animation estivale : Non

Conservateur : Michel COSSEC
60, rue de la Marine
29115 SAINT GUENOLE

Garde :

Équipement : - Acceuil complet pour un zodiac
- Annexe de zodiac

RESERVE : BILHERIC ER FONS/GROIX

Département : Morbihan

Commune : GROIX

Propriétaire : Commune de GROIX

Date de création : 13.1.1979

Type d'accord pour la mise en réserve : - Convention de gestion
- La réserve naturelle "François
Le Bail créée en Décembre 1982
englobe la présente réserve

Superficie :

Biotope : Falaises - landes

Intérêt principal: Oiseaux marins (Cormoran huppé, Mouette tridactyle)

Accessibilité au public : Envisageable

Animation estivale : Envisageable

Conservateur : J. BENDIT
Quehella Congard
56260 LARMOR PLAGE - Tél:(87) 82.51.13

Garde :

Équipement :

RESERVE : INIZ ER MOUR

Département : Morbihan
Commune : SAINTE HELENE
Propriétaire : Etat (Domaine privé)

Date de création : 14 Avril 1980

Type d'accord pour la mise en "réserve" : Arrêté de biotope pris par la Préfecture du Morbihan
La SEPMB est chargée de son application

Superficie : Environ 500 m2
Biotope : Ilot rocheux harbu

Intérêt principal: Nidification de Sternes

Accessibilité au public :
Animation estivale : Oui, à partir du rivage depuis 1982

Conservateur : Gérard GUILLAS
Mané er Hoët
MERLEVEZ
56700 HENNEBONT
Garde : Mme CANDALH
Pointe de Mané Hellec
STE HELENE
Equipe ment :

RESERVE : LOGODENN

Département : Morbihan
Commune : PLOUHINEC
Propriétaire : Aucun (bien vacant et sans maître)

Date de création : 21 Avril 1983

Type d'accord pour la mise en réserve : Arrêté de protection de biotope pris par la Préfecture du Morbihan
La SEPMB est chargée de son application.

Superficie : 200 m2 environ
Biotope : Ilot très bas (2m N.G.F.), rocheux et sablonneux, végétation de schorre (Obione, joncs...)

Intérêt principal: Nidification de Sternes

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Non

Conservateur : Gérard GUILLAS
Mané er Hoët
MERLEVEZ
56700 HENNEBONT
Garde : Gérard GUILLAS
et Mme CANDALH
Mané Hellec
Equipe ment : SAINTE HELENE - 56700 HENNEBONT

RESERVE : ROHELLAN

Département : Morbihan
 Commune : ERDEVEN
 Propriétaire : Société Morbihannaise de Sauvegarde de la Nature (S.M.S.N.)
 Siège social : 37 bis, rue Jean Gougeaud
 56000 VANNES - Tél: (97) 63.46.72

Date de création : Date de l'accord S.M.S.N.-S.E.P.N.B. 12 novembre 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : - Convention préalable avec la S.M.S.N.
 - Située dans réserve de chasse du DPM "Ile de Rohellan-Maritime"

Superficie :
 Biotope : Ilot rocheux

Intérêt principal: Oiseaux marins

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Non

Conservateur : PRIGENT Philippe
 44, rue Charcot
 35000 RENNES

Garde :

Équipement :

RESERVE : MEABAN / PLADIG

Département : Morbihan
 Commune : ARZON (Meaban) SAINT ARMEL (Ile plate Pladig)
 Propriétaire : M. de GOUVELLO de KERIAVAL
 Château de Kerlavenan
 56370 SARZEAU

Date de création : 1958

Type d'accord pour la mise en réserve : Bail 3 -6-9 ans
 1978-1980-1984
 La réserve de Meaban est située dans la réserve de chasse du DPM "Meaban-Maritime"

Superficie : 1 ha 76 a 14 ca (Meaban); 80a 20 ca (Ile plate)
 Biotope : Meaban (Ilot assez élevé, herbu)
 Pladig (Ilot plat herbu)

Intérêt principal: Oiseaux marins : Goélands, Cormoran huppé

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Non

Conservateur :

Garde : Jean JAMIN
 Le Logéo
 56310 SARZEAU

Équipement :

RESERVE : ER LANNIC / ER CREIZIC

Département : Morbihan
Commune : ARZON (Er Lannic) Ile aux Moines (Er Creizic)
Propriétaire : Colonel d'ABOVILLE Yves PALLARD
17, passage Jean Nicot 8, allée Brancas
75007 PARIS B.P. 626 - 44017 NANTES CEDEX

Date de création : 10.12.1974

Type d'accord pour la mise en réserve : Conventions préétablies

Superficie :
Biotope : Ilots bas herbus

Intérêt principal : Oiseaux marins (Sternes). Vestiges archéologiques

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Non

Conservateur : J.P. COUTUREAU
Kerlenn - SURZUR
56450 THEIX

Garde : Jean JAMIN
Le Logéo
56310 SARZEAU

Équipement :

RESERVE : Ilots rocheux en Baie de SARZEAU

Le Dervenne- Le Coti- Le Diable Enez-
Pen ar Bleiz- Ile aux Oiseaux- Ile des Oeufs

Département : Morbihan
Commune :
Propriétaire : Domaine public maritime

Date de création : 12 octobre 1978

Type d'accord pour la mise en réserve : Location pour une durée de trois,
six ou neuf ans à partir du 1/01/1979

Superficie :
Biotope : Ilôt bas à substrat rocheux et sableux

Intérêt principal : Anatisés (reproduction et reposoirs)

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Non

Conservateur : Section SEPNE VANNES

Garde : Jean JAMIN
Le Logéo
56310 SARZEAU

Équipement :

RESERVE : Marais du FALGUEREC

Département : Morbihan
Commune : SENE
Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition/acte notarié du
27.4.1979
Agrément réserve de chasse : 30.09.1980
30.09.1980

Superficie : 14 ha 26 a 93 ca
Biotope : milieu humide : ancienne saline

Intérêt principal: le biotope, avifaune nicheuse et migratrice

Accessibilité au public : Oui ¹ uniquement dans le cadre des animations
Animation estivale : Oui ¹ de la S.E.P.N.B.

Conservateur : André FORLOT
route de Mériadec
56000 PLESCOP

Garde : André FORLOT
route de Mériadec
56000 PLESCOP

Équipement : Deux longues-vues
Une débroussailleuse
Un mirador d'observation

RESERVE : Marais de SAINT ARMEL

Département : Morbihan
Commune : SAINT ARMEL
Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition, acte notarié en date
du 20 Juin 1979

Superficie : 80 a 96
Biotope : milieu humide : ancienne saline désaffectée

Intérêt principal: le milieu

Accessibilité au public :
Animation estivale :

Conservateur : Section SEPMB VANNES

Garde :

Équipement :

RESERVE : Tourbière de KERFONTAINE

Département : Morbihan
 Commune : SERENT
 Propriétaire : Commune et Groupement Syndical Forestier de Sérant

Date de création : 21 décembre 1982

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable

Superficie : 11 ha 83a 70 ca
 Biotope : Tourbière

Intérêt principal: Site, Flore

Accessibilité au public : Oui (Dans le cadre fixé par la convention
 Animation estivale : Oui) et lors d'animations de la S.E.P.N.B.

Conservateur : Bernard LANCELOT et Section SEPNS PLOERMEL
 Trameur
 56460 SERENT

Garde :

Équipement :

RESERVE : KOH KASTELL - BELLE ILE

Département : Morbihan
 Commune : SAUZON, Belle-Ile-en-Mer
 Propriétaire : Commune de SAUZON

Date de création : 9.12.1982

Type d'accord pour la mise en réserve : - Bail pour 10 ans (3^e renouvellement en cours) 1982-1992
 - Bordée par la réserve de chasse du DPM de "Belle-Ile"

Superficie : 17 ha 44 a
 Biotope : Falaises et lande

Intérêt principal: Oiseaux marins (Mouettes tridactyles), Lande, Archéologie

Accessibilité au public : Oui
 Animation estivale : Oui

Conservateur : Yves BRIEN
 Porz Gwenn
 56360 LE PALAIS

Garde : Joseph GALLEN
 27, rue Gauch
 56100 LORIENT

Équipement : - Tente abri-exposition (1979)
 - Longue-vue pour animation estivale

RESERVE : Ilots rocheux aux abords de BELLE ILE EN MER
Roch Toul - Ile en Oula - Ile er Hastellie-
Ile Baguenerez - Ile de Camois - Ile de Senger

Département : Morbihan

Commune :

Propriétaire : Domaine public maritime

Date de création : 12 octobre 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Location pour une durée de trois,
six ou neuf ans à partir du 1/1/1979

Superficie :

Biotope : Ilots rocheux

Intérêt principal: Oiseaux marins

Accessibilité au public : Non

Animation estivale : Non

Conservateur : Yves BRIEN
Porz Gwenh
56360 LE PALAIS

Garde :

Équipement :

RESERVE : Chaussée de BENIGUET/HOUAT
Valhuag-Man Du-Glezig-Kareg-Seniz-
Le Grand Coin-Bag Durig-Er Yoh

Département : Morbihan

Commune : HOUAT

Propriétaire : Domaine public maritime

Date de création : 12 Octobre 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : - Location pour une durée de trois,
six ou neuf ans à partir du 1/1/1979
- Ilots situés pour partie dans la
réserve de chasse du DPM "Chaussée
de Béniguet".

Superficie :

Biotope : Ilots rocheux

Intérêt principal: Oiseaux marins

Accessibilité au public : Non

Animation estivale : Non

Conservateur : Section SEPNE MORBIHAN

Garde :

Équipement :

RESERVE : Ilot de BEL AIR

Département : Morbihan
 Commune : PENESTIN
 Propriétaire : François PEZET et Jacques PEZET
 55, rue de Varannes 78, Champs Elysées
 75007 PARIS 75008 PARIS
 Date de création : 1973
 Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable 5 Juin 1973

Superficie : 25 ares
 Biotope : Ilot plat, rocheux, sommet herbu

Intérêt principal: Possibilité de nidification de Sternes

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Non

Conservateur : Section SEPNE/ ST NAZAIRE-GUERANDE

Garde :

Équipement : Zodiac (Réserves Loire-Atlantique)

RESERVE : ILE A BACCHUS

Département : Morbihan
 Commune : PENESTIN
 Propriétaire : Jean THOUERY et Charles THOUERY
 28, rue Jean Moulin 126, Bd Montparnasse
 18500 FDECY 75014 PARIS
 Date de création : 4.2.1976
 Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable

Superficie :
 Biotope : Ilôt herbu

Intérêt principal: Oiseaux marins (Tedorne)

Accessibilité au public : Non
 Animation estivale : Non

Conservateur : Section SEPNE -ST NAZAIRE-GUERANDE

Garde :

Équipement : Zodiac (Réserves Loire-Atlantique)

RESERVE : La SALINE NEUVE

Département : Loire-Atlantique
 Commune : ASSERAC
 Propriétaire : Mme, Mr. Marcel MILET
 48, avenue Berlioz
 44600 SAINT NAZAIRE

Date de création : 21 avril 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable avec le propriétaire

Superficie : 1 ha 51 a 48 ca
 Biotope : Marais salant abandonné

Intérêt principal: Le biotope, nidification de limicoles (Echasse)

Accessibilité au public : Non - en période de nidification
 Animation estivale : Non

Conservateur : Rémy GAUTRON
 3, rue Paul Minot
 44500 LA BAULE LES PINS

Garde : (gardiennage assuré bénévolement par un paludier voisin)

Équipement : - Une longue-vue PEARL n° 38-847 (15x80 x60)
 - Un appareil photo Asahi Pentax

RESERVE : Saline du GRAND QUIFISTRE

Département : Loire-Atlantique
 Commune : SAINT MOLF
 Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition, acte notarié en date du 15.10.1979

Superficie : 39 oeillets (5 ha 89 a 89 ca)
 Biotope : marais salants abandonnés

Intérêt principal: le biotope (projet de restauration en cours pour reprendre une production de sel)

Accessibilité au public : Envisageable] dans le but d'une action
 Animation estivale : Envisageable [à caractère pédagogique

Conservateur : Rémy GAUTRON
 3, rue Paul Minot
 44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Équipement : voir La Saline Neuve

RESERVE : Héronnière du HAUT VILLENEUVE

Département : Loire-Atlantique
Commune : GUERANDE
Propriétaire : Jean LAVAIZAIS
31, Chemin des Dames
44600 SAINT NAZAIRE

Date de création : 31.7.1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention avec le propriétaire

Superficie : 6 ha
Biotope : Bois de feuillus et conifères

Intérêt principal: Héronnière

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Non

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Equipement : voir La Saline Neuve

RESERVE : Saline MIREBELLE

Département : Loire-Atlantique
Commune : Guérande
Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition, acte notarial en date
du 25.10.1979

Superficie : 15 oeillets de marais salants + 5 a 64 ca de cobier +
51 a de vasière
Biotope : marais salants abandonné

Intérêt principal: le biotope - Production de sel envisageable

Accessibilité au public : Envisageable
Animation estivale : Envisageable

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Equipement : voir La Saline Neuve

RESERVE : Saline LENVIVUEL

Département : Loire-Atlantique
Commune : GUERANDE
Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition/acte notarial en date
du 25.10.1979

Superficie : 16 oeillets de marais salants + 3 a 20 de cobier +
49 a 90 de vasière
Biotope : Marais salants (vasière)

Intérêt principal: le biotope - ornithologie - reposoir

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Non

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Équipement : voir la Saline neuve

RESERVE : Marais salants du GRAND BAL

Département : Loire-Atlantique
Commune : GUERANDE
Propriétaire : MM.Yves CHELLET- rue des Peres 44480 LE CROISIC -
Michel de CAMIRAN- Meisdon/Sèvre - 44690 LA LAIE FOUASSIERE
Mme Marie HORVEND, 58, rue du Traict - 44490 LE CROISIC
Mme DUBOIS BIGARE -6, Place Mgr. Remeau 49100 ANGERS

Date de création : Avril 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable avec chacun
des propriétaires

Superficie : Environ 23 hectares
Biotope : Marais salants abandonnés

Intérêt principal: Le biotope, Ornithologie : nidification Echasse,
Avocette, Sternes...

Accessibilité au public : Envisageable
Animation estivale : Envisageable

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Équipement : voir Saline Neuve

RESERVE : Station botanique de la Forêt d'ESCOUBLAC

Département : Loire-Atlantique
Commune : LA BAULE - ESCOUBLAC
Propriétaire : Commune de LA BAULE - ESCOUBLAC

Date de création : 8.12.1983

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable

Superficie : environ 80 mètres-carrés.
Biotope : Clairière dans forêt de pins sur sol sablonneux

Intérêt principal: Station d'orchidées (*Aceras anthropophorum*)

Accessibilité au public : Non
Animation estivale :

Conservateur : Section SEPMB / Saint-Nazaire.

Garde : Surveillance assurée par le garde forestier municipal.

Équipement : Clôture.

RESERVE : PIERRE PERCEE

Département : Loire-Atlantique
Commune : PORNICHEY
Propriétaire : L'îlot de la Pierre Percée fait partie du domaine public maritime et est propriété de l'Etat

Date de création : 1.1.1977

Type d'accord pour la mise en réserve : -Autorisation d'occupation temporaire jusqu'au 31.12.1985
-Située dans réserve de chasse du DPM "Îles de la baie de La Baule".

Superficie : 2.500 m²
Biotope : îlot rocheux

Intérêt principal: Oiseaux de mer (Sternes, Eider, ...)

Accessibilité au public : Non
Animation estivale : Non

Conservateur : Rémy GAUTRON
2, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Équipement : - Un zodiac + moteur (Réserve Loire-Atlantique)
- Par ailleurs voir la Saline Neuve

ANNEXE

Projet de RESERVE : LA COLOMBIERE

Département : Côtes-du-Nord
Commune : SAINT JACUT DE LA MER
Propriétaire : Procédure d'acquisition en cours
par le Département des Côtes-du-Nord

Date de création : 1978 officieusement

Type d'accord pour la mise en réserve : Gestion Département/SEPNB.
- Convention en cours d'élaboration
- Située dans réserve de chasse du
CPM

Superficie : 12 a
Biotope : Ilot rocheux bas

Intérêt principal: Oiseaux marins (Sternes)

Accessibilité au public : Non

Animation estivale :

Conservateur : Y. LE GARS
2, rue Jean de Beaumanoir
35410 CHATEAU GIRON

Garde :

Equipement : voir le Grand Chevreton

ANNEXE

Projet de RESERVE : LE VERDELET

Département : Côtes-du-Nord
Commune : PLENEUF - VAL ANDRE
Propriétaire : Commune de PLENEUF - VAL ANDRE

Date de création :

Type d'accord pour la mise en réserve : Bail en cours d'élaboration

Superficie :
Biotope : Ilot rocheux

Intérêt principal: Oiseaux marins (Grand cormoran)

Accessibilité au public : Non

Animation estivale : Oui - ponctuellement assurée depuis 1982 par
l'A.P.O.N.

Conservateur : Jean-Pierre COCHIN
Résidence du Casino
22370 PLENEUF VAL ANDRE

Garde :

Equipement :

PARTIE III

BILAN ORNITHOLOGIQUE POUR L'ANNEE 1983.

- BILAN PAR RESERVE
- BILAN GENERAL ET PAR ESPECE

I - BILAN PAR RESERVE

CALVADOS

Saint Pierre du Mont

Recensement G.O.N.

Fulmar : 41 sites occupés fin mai
Goéland brun : 8 à 9 couples
Goéland argenté: 76 couples
Mouette tridactyle: 618 nids + 161 sites à la mi-juin

La Dathée/ Saint Manvieu Bocage

Aucune nidification en raison de la vidange du plan d'eau

MANCHE

Saint Marcouf / Ile de Terre

Recensement : G.O.N.

Grand Cormoran : Le nombre réel des couples nicheurs est en l'état actuel impossible à déterminer.
296 nids occupés ont été comptés le 14 Mai alors que le nombre de nids construits atteint un minimum de 348.
Cormoran huppé : 1 couple (reproduction avortée)
Goéland marin : 32 couples
Goéland brun : + 50 couples
Goéland argenté : + 2500 couples

La progression numérique de la colonie de grands cormorans se poursuit avec pour 1983 une augmentation minimum de l'ordre de 11,7%.

En ce qui concerne les goélands argentés, les chiffres communiqués laisseraient supposer une chute sensible des effectifs après la reprise spectaculaire notée en 1982.

	79	80	81	82	83
G. Argenté	3300	2500	2100	3300	2500
G. Brun	1200	95	95	120	50

Ces possibles variations sont amplifiées par le changement des équipes de recensement.

Ilôts de la Hague

Recensement : G.O.N.

Cormoran huppé	:	6 nids
Huitrier-Pie	:	2 couples minimum
Goéland marin	:	5 couples
Goéland argenté	:	35 couples

Nez de Jobourg

Aucun décompte précis n'a été réalisé cette année. Il semblerait néanmoins que les effectifs de cormorans huppés et de goélands argentés soient stables. Le Pétrel Fulmar n'a pas été observé sur le Nez de Jobourg alors que l'espèce a tenté de se reproduire pour la première fois dans la Hague légèrement au nord de la réserve à Voidries (1 oeuf pondu).

Mare de Vauville

Recensement : G.O.N.

Seuls les effectifs des espèces nicheuses les plus remarquables ont été communiqués

Sarcelle d'été	:	1 couple minimum
Canard souchet	:	1 couple minimum
Fuligule milouin	:	10 couples
Fuligule morillon	:	30 couples
Gravelot à collier interrompu	:	nicheur

La réserve naturelle de la Mare de Vauville est aujourd'hui remarquable par la population nicheuse de canards plongeurs qu'elle abrite. L'interdiction de la chasse de juillet en particulier a sans doute largement contribué à cet accroissement (se reporter à "Fuligule Morillon à la réserve naturelle de la Mare de Vauville (Manche)"/G. DEBOUT dans le Tome II de "Travaux des Réserves SEPNE-G.O.N." - à paraître).

Le retour (en 1983 ?) du Gravelot à collier interrompu dans la liste des oiseaux nicheurs de la réserve est à signaler. Lors des recensements des oiseaux marins nicheurs de Normandie en 1979, l'espèce semblait avoir disparu en ce lieu (G. DEBOUT/1980).

Réserve de Carteret

Recensement et surveillance : G.O.N.

Cette réserve a été créée en 1980 à l'initiative du G.O.N. pour assurer la protection de l'un des 12 couples connus de Grands corbeaux nichant actuellement en Basse-Normandie.

De 1976 à 1979, le nid est abandonné à chaque fois avant l'éclosion. En 1980, une éclosion est constatée pour la première fois mais le couple abandonne le site en cours d'élevage.

De 1981 à 1983, une "surveillance-animation" est mise en place. Au cours de ces trois années, 11 jeunes quittent le nid dont 3 en 1983

ILLE ET VILAINE

Ile des Landes

Recensement : N. BRIEN, L. HUE, J. LE LANNIC, A. BUTOT, B. LECLERC,
L. MARION, M.T. SCHRICKE.

Grand Cormoran	:	193 couples
Cormoran huppé	:	275 couples
Tadorne de Belon	:	63 individus / 1 nid trouvé.
Huitrier-pie	:	2 sites occupés
Goéland marin	:	32 - 50 couples
Goéland brun	:	30 - 50 couples
Goéland argenté	:	200 - 250 couples

Autres observations remarquables :

Fulmar	:	1 individu tente de se poser le 28/08/83
Fou de Bassan	:	1 adulte posé face ouest le 19 août et 2 face est le 24 et 27 août 1983.

Les tendances des années précédentes se confirment :

- ralentissement de l'augmentation des grands cormorans (6%) du fait peut être de la saturation des sites.
- progression de 15 à 25 % des cormorans huppés qui s'installent aussi dorénavant vers la partie nord.
- l'accroissement du nombre de couples nicheurs de tadornes au vue du nombre d'adultes présents.
- La stabilité des goélands bruns et marins et surtout la régression nette des goélands argentés qui voient leurs zones de reproduction progressivement envahies par une végétation haute et de moins en moins pénétrable. Ce phénomène gagnerait à être suivi et cartographié. Autre point méritant d'être pris en compte : La présence de rats, préjudiciable entre autres aux tadornes de Belon.

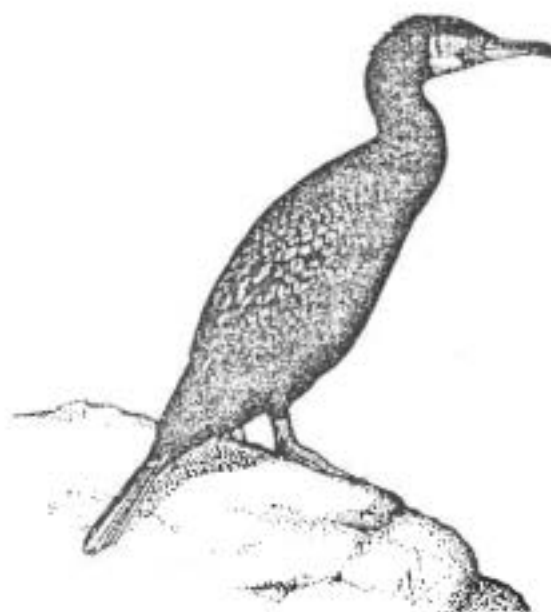
Le Grand Chevret

Recensement : D. et Y. LE GARS, G. et M. BEILLET, B.CLEMENT, le 28 Mai 1983.

Pétrel tempête	:	recherche infructueuse dans les sites anciennement occupés.
Cormoran huppé	:	100 couples nicheurs <u>minimum</u>
Huitrier-pie	:	2 couples nicheurs
Goéland marin	:	1 couple nicheur
Goéland brun	:	10 couples nicheurs environ
Goéland argenté	:	900 à 1000 couples nicheurs.

Cette année 1983 témoigne d'une stabilité apparente des effectifs d'oiseaux marins nicheurs.

Des témoignages oraux concernant la présence récente de macareux sur l'île (présence incontestable selon.. les témoins) n'a pu trouver confirmation. Ce type d'information le plus souvent fantaisiste malgré l'assurance des rapporteurs gagnerait cependant à être vérifié systématiquement notamment sur les sites favorables du littoral nord de Bretagne. Les dernières observations réalisées au Cap Fréhel laissent apparaître une certaine mobilité de l'espèce en ce moment.



COTES - DU - NORD

Ilôts du Cap Fréhel

Recensement : Lionel LAMBERT.

1. Amas du Cap. (chiffre minimum/décompte de la terre).

Pétrel Fulmar	:	30 individus
Cormoran huppé	:	20 couples
Goéland marin	:	9 couples
Goéland brun	:	3 couples
Goéland argenté	:	non recensé

2. Petite Fauconnière.

Cormoran huppé	:	10 couples
Goéland argenté	:	200 couples
Mouette tridactyle	:	23 couples
Guillemot de Troil	:	12 couples minimum

3. Grande Fauconnière.

Cormoran huppé	:	26 couples
Goéland argenté	:	100 couples
Mouette tridactyle	:	85 couples

Il est difficile de faire l'analyse de ces effectifs en les dissociant de ceux portant sur l'ensemble du Cap Fréhel et mentionnés page suivante:

Espèce	couples (nids occupés) (sites ")	Remarques
Fulmar	29 pontes	2 jeunes à l'envol. Plus de 135 individus observés.
Fou de Bassan		1 immature posé fin mars sur l'A-mas du Cap
Cormoran huppé	300	
Goéland marin	11	
Goéland brun	7	
Goéland argenté	865	
Mouette tridactyle	217	67 nids détruits par grands cor-beaux (31%) Diminution de 27% /1982
Petit Pingouin	17-18	
Guillemot de Troil	170	Maximum d'individus observés:278
Macareux moine		Observations à terre du 20.5 au 10.6 (de 2 à 10 ind!)
Grand corbeau	1	3 jeunes élevés

De ce bilan, il ressort que deux espèces "clés" de Fréhel connaissent une phase de déclin et que les alcidés, à l'opposé, voient l'amélioration de leur situation se poursuivre assez spectaculairement.

La colonie de cormorans huppés n'avait pas fait l'objet d'un recensement exhaustif depuis 1979-1980.

Des 380-400 couples d'alors, seuls 220 nids ont été totalisés en 1983 pour une estimation de 300 couples environ. Ce recul de plus de 21% en trois ans est étonnant et invite à suivre plus régulièrement cette espèce à Fréhel dans les années à venir. La sur-évaluation de l'effectif à la fin des années 70 est assez peu vraisemblable. Une des origines

de cette régression est peut-être à rechercher dans la mortalité importante d'adultes constatée en 1982 en cours de reproduction.

. La seconde espèce à marquer le pas est la Mouette tridactyle. Ici, bien que déplorable, la régression de la colonie n'est pas un fait isolé. En effet les colonies bretonnes, dans leur ensemble, déclinent légèrement ou au mieux stagnent, hormis celles de Keller et de la pointe du Raz (29).

Côté alcidés, le printemps 1983 a apporté un flot d'observations positives :

. Guillemot de Troïl : la colonie a fait l'objet de décomptes précis qui permettent d'affirmer qu'elle a atteint un nouveau palier inégalé nettement supérieur à 150 couples.

Décompte du 16 Juin 1983 - 18 H - (L. LAMBERT, A. THOMAS)

Sous colonies	Oiseaux présents	Oiseaux sur oeuf ou poussin	
Pointe du Ja	2	1	
Falaise orientale	237	+ 120	
Petite Fauconnière	21	12	
	260	133	k = 0,70 182 couples

1 - L'étude de l'espèce sur la réserve du Cap Sizun a permis de dégager pour cette colonie un coefficient donnant le nombre de couples nicheurs en fonction de la date ou plutôt de l'état d'avancement de la reproduction et l'heure de la journée. Une transposition de ce coefficient ($K = 0,70$) aux oiseaux de Fréhel donne le chiffre de 182 couples. Bien que paraissant peut être un peu fort, il ne doit pas être écarté pour autant même si nos connaissances sur le fonctionnement de la colonie de

Fréhel sont insuffisantes pour déterminer si ce coefficient peut y être appliqué.

2 - Une seconde approche, plus empirique, mais également basée sur des acquis du Cap Sizun, peut amener à faire une seconde évaluation. Précisons que la date du 16 Juin se situe dans la phase finale de la reproduction (élevage).

Sites recensés et nature des couples observés ou estimés	Nombre de couples	Données comparatives du Cap Sizun (29)
Nbre oiseaux sur oeufs ou poussins observés <u>Falaise est + Fauconnière</u>	120	
Nbre minimum raté pour cause de relief	5	
Couples nicheurs ayant échoué au stade de l'éclosion	12-13	<u>Cap Sizun</u> : $\pm 10\%$ de l'effectif
Nbre de couples ayant fini l'élevage et quitté la falaise avec le poussin	12-13	<u>Cap Sizun</u> / Sur Kastell ar Roc'h ("jeune colonie"), les départs s'amorcent vers le 20 Juin. Sur Milinou Kermaden ("vieille colonie"), tous les poussins sont pratiquement partis à la mi-juin. L. LAMBERT, au 16.06, pense que certains oiseaux sont partis hypothèse à confirmer : $\pm 10\%$
Nbn de couples de la <u>Pointe du Ja</u>	2	
Total	151-153	

Cette valeur reste un minimum et L. LAMBERT estime, en fonction des paramètres cités ci-avant l'effectif des guillemots de Troil à 170 couples en 1983 entre donc un minimum empirique de 151 et un maximum théorique de 182 couples.

. Petit Pingouin : 17 à 18 couples se sont reproduits. Cette stabilité apparente (15-18 en 1981, 16 en 1982) laisse croire en une évolution positive lente renforcée par l'intensité de la prospection en fin de reproduction. Ainsi le 18 mai, sur la falaise orientale abritant 14 couples d'oiseaux, 40 pingouins ont été vus simultanément à terre !

. Macareux Moine : Si l'espèce est d'observation annuelle à Fréhel sans toutefois s'y reproduire, sa présence a été particulièrement remarquable ce printemps. En effet, du 20 mai au 10 juin, jusqu'à 10 individus ont prospecté à terre un site potentiellement favorable.

La bonne santé actuelle des alcidés de Fréhel ne peut que nous amener à regretter plus encore les lenteurs de la mise en place de la réserve naturelle.

Tourbière de Classeven/Glommel

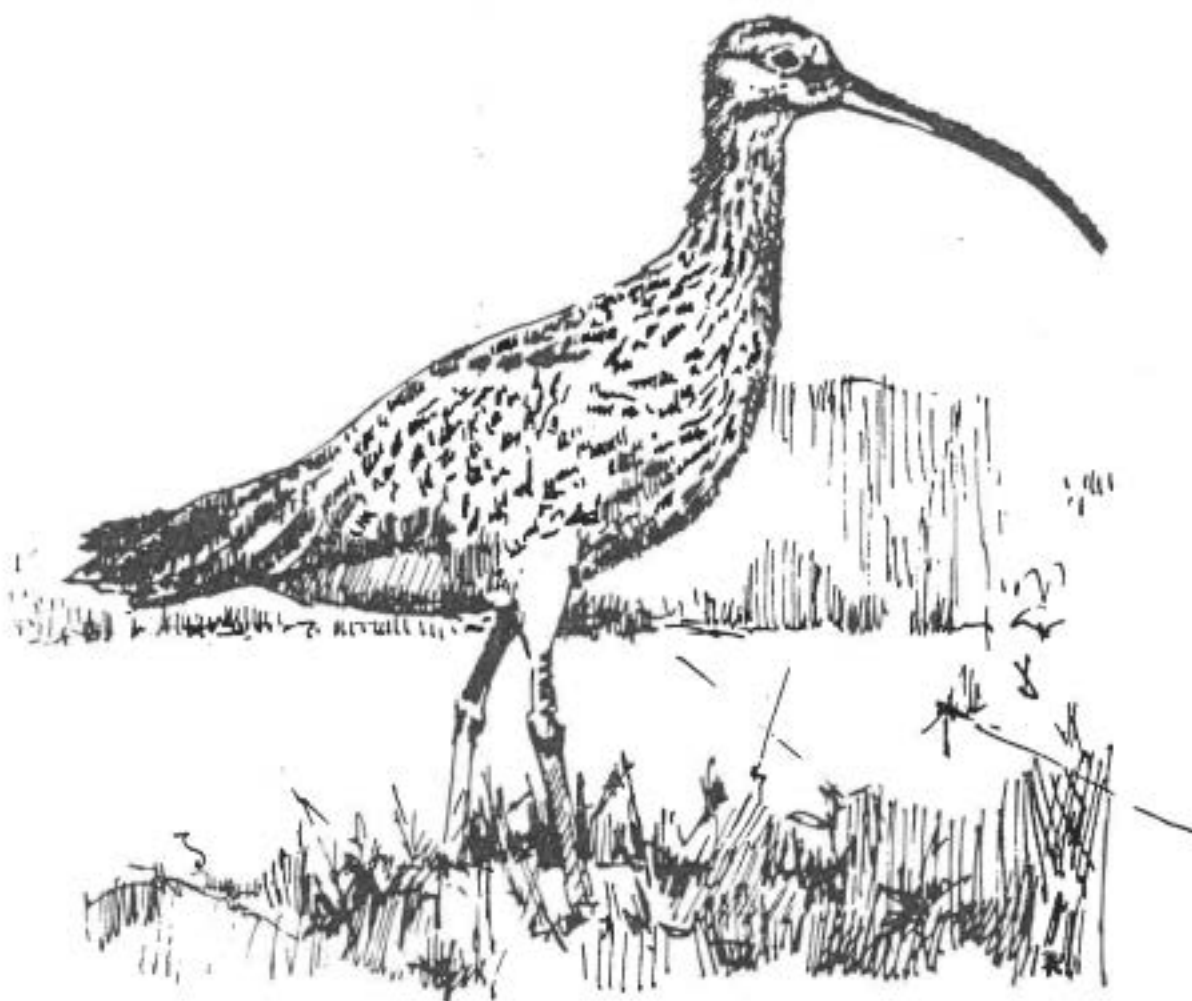
Recensement : Dominique CARCREFF

Principale espèce nicheuse

Canard Colvert	: espèce nicheuse
Courlis cendré	: 1 couple
Locustelle tachetée	: plusieurs chanteurs.

Créée en 1983, cette nouvelle réserve fait l'objet d'un suivi régulier depuis 1981. Les espèces nicheuses répertoriées (16 à ce jour) sont bien sûr typiques de ce milieu et la plus remarquable en est le Courlis cendré. Au vu d'observations antérieures, il semblerait que cette espèce ait du mal à s'y maintenir du fait de la disparition des zones à végétation rase, liée entre autres choses à l'abandon de la pratique de l'étrépage de la "lande". Ces considérations conduisent à envisager au plus vite une gestion spécifique de cette réserve pour y favoriser cette espèce dont le déclin semblerait évident sur la plupart de ses sites de reproduction en Bretagne.

constitue une
Située dans le complexe du marais de Plouray, la réserve zone de
chasse pour plusieurs rapaces, hivernants, de passage ou nicheurs à
proximité (Buse variable, Epervier, Faucon Crécerelle, Busards Saint-
Martin et Cendré), ainsi qu'un lieu de stationnement pour le Vanneau
et la Bécassine des marais.



FINISTERE

Ilots de la baie de Morlaix

Recensements : E. de KERGARIOU, M. QUERNE

Cormoran huppé	:	85 couples minimum
Canard colvert	:	6 - 10 couples
Huitrier-pie	:	18 couples
Goéland marin	:	63 couples environ
Goéland brun	:	31 couples environ
Goéland argenté	:	980 couples (avant éradication)
Sterne pierregarin	:	120 couples environ
Sterne de Dougall	:	30 couples environ
Sterne caugek	:	70 couples environ
Macareux moine	:	13 à 15 couples nicheurs pour 19 à 21 terriers utilisés ou prospectés.
Pipit maritime	:	omniprésent. En augmentation

Nicheurs probables

Tadorne de Belon	:	(1 couple)
Alouette des champs.		

"Un printemps 1983 plutôt passionnant" selon les termes d' Ewen de KERGARIOU dans son rapport annuel. En effet !

Bilan de la nidification et effets de la campagne d'éradication sont très imbriqués en baie de Morlaix du fait de l'importance de cette dernière opération.

A l'exception des goélands, toutes les espèces de l'archipel sont en augmentation et seule la progression numérique du Cormoran huppé est sans doute bien peu imputable à la campagne d'éradication des goélands argentés.

Ainsi les Macareux moines, les Huitriers-pies, voire les Canards colverts bénéficient de la diminution de la pression spatiale et comportementale des goélands.

Sur Richard, deux couples de macareux ont occupé 2 terriers abandonnés en 1982 parceque bloqués par deux nids de goélands et les huitriers-pies ont tendance à venir nidifier au centre des flots en des points moins exposés que le haut de l'estran.

Le fait majeur qui se dégage est la confirmation de la réimplantation des sternes sur l'île aux Dames. L' effectif des pierregarrins a doublé avec une production de l'ordre de 150 à 200 jeunes. Ce bon succès de reproduction s'applique également aux sternes caugeks. Comme pour cette seconde espèce, les sternes de Dougall réapparaissent après une absence en baie de Morlaix de 15 années. L' arrivée très tardive et progressive de ces oiseaux donne à penser qu'ils ont vainement tenté de s'installer ailleurs et dans les parages de Trévorc'h probablement.

Le 17 juillet certains couples se cantonnent encore et les motifs de satisfaction du retour des Dougall seront tempérés par les conséquences des dérangements des plaisanciers survenus courant Août malgré la présence régulière et tenace du conservateur et du garde.

Hivernage

La liste des espèces utilisant les îles de la réserve comme reposoirs à l'intérieur de la réserve de chasse du D.P.M. est longue. Retenons les observations suivantes :

Héron cendré :	45 le 20.1.83 pour l'ensemble des flots (chiffre plus forts en Novembre et Décembre).
Canard colvert :	650 sur ar C"hlaz le 20.1.83
Sercelle d'hiver :	110 - - -
Huitrier pie	:+ 280 sur l'île aux Dames le 20.1.83 etc...

Autres observations remarquables

Pétrel culblanc	:	1 en vol près de Ricard le 10.7.83
Pétrel tempête	:	nombreux entre Vezoul et Beclem le 15.5.83 et les jours suivants
Pétrel Fulmar	:	1 rasant les parois du Ricard les 29/5 , 5. 6, 25 et 31.8.83

Héron cendré	:	18 sur Beclem le 28.8.83
Eider à duvet	:	1 ♂ immature et 1 ♀ début juin 83 près de Vezoul

Trevorc'h

Recensement : M. JONIN, J. MENEC les 19.5 , 12.6 15.7. 1983

Tadorne de Belon	:	1 couple
Canard colvert	:	6 couples minimum
Huitrier-pie	:	12 couples minimum
Gravelot à collier interrompu	:	2 couples
Goéland marin	:	2 couples
Goéland brun	:	1 à 2 couples
Goéland argenté	:	32 couples minimum (avant éradication)
Sterne pierregarin	:	35 couples minimum
Sterne caugek	:	3 couples minimum

Les sternes ont déserté Trevorc'h en 1983. Malgré le fauchage d'aires potentielles de reproduction par la garde et les cantonniers de Saint Pabu ainsi que la campagne d'éradication, la tendance apparue l'an passé n'a pu être inversée ni même freinée.

Les modifications du tapis végétal constatées et notamment l'extension des cochléaires peuvent elles seules expliquer cet abandon ?

Une telle hypothèse n'est pas satisfaisante. La gêne provoquée par ce réseau épais de plantes pour le dépôt des pontes mériterait d'une part d'être mesurée et ne justifierait pas d'autre part la non-utilisation des zones fauchées, procédé qui a maintes fois fait preuve de son efficacité pour l'installation de ces oiseaux.

Par ailleurs, le milieu utilisé par les sternes naines n'a pas changé, or ces dernières étaient absentes. Cette espèce n'étant pas associée étroitement aux autres sternes du fait de la spécificité de son habitat, l'absence des pierregarins, caugeks et autres Dougall ne peut suffire à expliquer ce départ.

Si l'on ajoute à ce tour d'horizon que la présence de rats ou de tout autre mammifère prédateur n'a pas été constatée durant cette période, qu'aucun dérangement d'origine humaine important et répété n'a été noté, force est pour l'instant de mettre cet "exode" sur le compte de la nature capricieuse et instable des sternes en période de reproduction et sur quel- que problème - autre hypothèse - de type parasitisme. Une recherche dans ce sens devrait avoir lieu sur place avant le retour des sternes en 1984.

La découverte du ou des facteurs déclenchants s'impose en effet pour comprendre l'évolution actuelle de ce qui était jusqu'en 1981 la plus belle colonie plurispécifique du littoral français.

Fourn Cros

Recensements : Y. CORCUFF, P. LAMOUR, A. THOMAS les 25 mai et 3 Juin 1983

Huitrier -pie	:	1 couple
Sterne pierregarin	:	{ 130 à 150 nids
Sterne de Dougall	:	{ 40 couples minimum estimés le 25.5. à partir de la mer
Sterne caugek	:	300 couples minimum

En 1982 déjà, cet îlot situé à 4 km à l'ouest de Trevorc'h a abrité des sternes transfuges probables de la réserve. Début mai 1983, les sternes s'y cantonnent à nouveau. Leur nombre et la présence des Dougall confirment le déplacement d'une partie des oiseaux de Trevorc'h et amènent la SEPNE à s'assurer la gestion biologique de l'îlot.

La reproduction semble s'être bien déroulée, les oiseaux quittant progres- sivement Enez Cros en juillet.

Ile d' Yock

Recensements : Y. CORCUFF, P. LAMOUR, P. ARZEL, le 11 Juin 1983

Tadorne de Belon	:	2 couples
Huitrier-pie	:	2 couples
Goélands argentés	:	20 couples minimum
Grand corbeau	:	1 couple

Cette propriété de la S.E.P.N.B. a fait l'objet cette année de débuts d'inventaires. Malgré le faible éloignement de la côte, ses potentialités ornithologiques ne sont pas négligeables.

L'île joue en premier lieu le rôle important de reposoir pour l'avifaune littorale (hérons, limicoles) sur le secteur de côtes léonardes allant de Landunvez à Porspoder.

Archipel de Molène

Recensements : J.C. et D. LINARD, E. GRANDSERRE, C. PAILLARD.

Baguage des pétrels tempêtes : P. AELBRECHT, B. BARGAIN, J.P. CUIILLANDRE,
G. MOAL, A. THOMAS

Pétrel tempête	:	pas de recensement exhaustif sur Banneg. Le programme de baguage s'est poursuivi.
Puffin des anglais	:	3 à 4 zones de chants, mais aucun terrier occupé trouvé sur Banneg. Recherche infructueuse sur Balaneg.
Cormoran huppé	:	3 couples sur Banneg (reproduction avortée)
Tadorne de Belon	:	2 couples nicheurs minimum sur Balaneg. Effectif nicheur non décalé sur Trielen (61 jeunes sur le loc'h avec 5 adultes)
Canardcolvert	:	un couple minimum sur Balaneg un couple minimum sur Trielen
Huitrier-pie	:	24 couples sur Banneg 16-19 couples sur Balaneg 30 couples minimum sur Trielen
Grand Gravelot	:	2 couples sur Banneg 6 à 7 couples sur Balaneg 2 couples maximum sur Trielen
Goéland marin	:	126 couples sur Banneg 18 couples sur Balaneg 14 couples sur Trielen

Goéland brun : 1788 couples sur Banneg
non recensé sur Balaneg
non recensé sur Trielen

Goéland argenté : 902 couples sur Banneg
non recensés sur Balaneg et Trielen

Sterne pierregarin : 24-25 couples sur Balaneg

Macareux moine : 1 couple sur Banneg

Autres espèces nicheuses	Banneg	Balaneg	Trielen
Hirondelle de cheminée		+	+
Hirondelle de fenêtre		+	+
Pipit Maritime	+	+	+
Troglodyte		+	+
Traquet Motteux	+	+	+
Merle noir	3 c	+	+
Grive musicienne		+	+
Linotte mélodieuse		+	+
Etourneau		+	
Moineau domestique	1 c	+	+
Corneille noire			+

Autres observations remarquables :

Pétrel Fulmar	:	1 oiseau prospecté la côte nord de Banneg le 7.8.1983
Bernache cravant	:	2 individus dont un à ventre clair le 24.06.83 sur Trislen
Goéland bourgmestre	:	1 oiseau de 1ère année entre Banneg et Enez Kreiz le 4.6.83 (observé à Molène les 23.5 et 16.7)
Geai	:	1 sur Trislen le 25.06.83
Crave à bec rouge	:	2 sur Balaneg les 23 et 24.06.83 et sur Banneg le 16.07. et 8.09.83

Si les "reliques" de Banneg (Puffin des anglais et Macareux) ont été observées cette année, seule cette dernière espèce s'y est apparemment reproduite. Pour la première on ne peut en effet parler que de présence (chants et capture au filet japonais du même adulte en juin et juillet).

Aucune autre estimation de la population de Pétrels tempêtes de l'île n'a été avancée. Les écoutes nocturnes et le nombre des captures combinés au modeste pourcentage de reprise laisse toujours supposer un fort volant d'oiseaux. Le baguage devrait normalement apporter prochainement des réponses à cette question. La gestion biologique de Banneg ne peut en effet se passer de ces éléments d'appréciation.

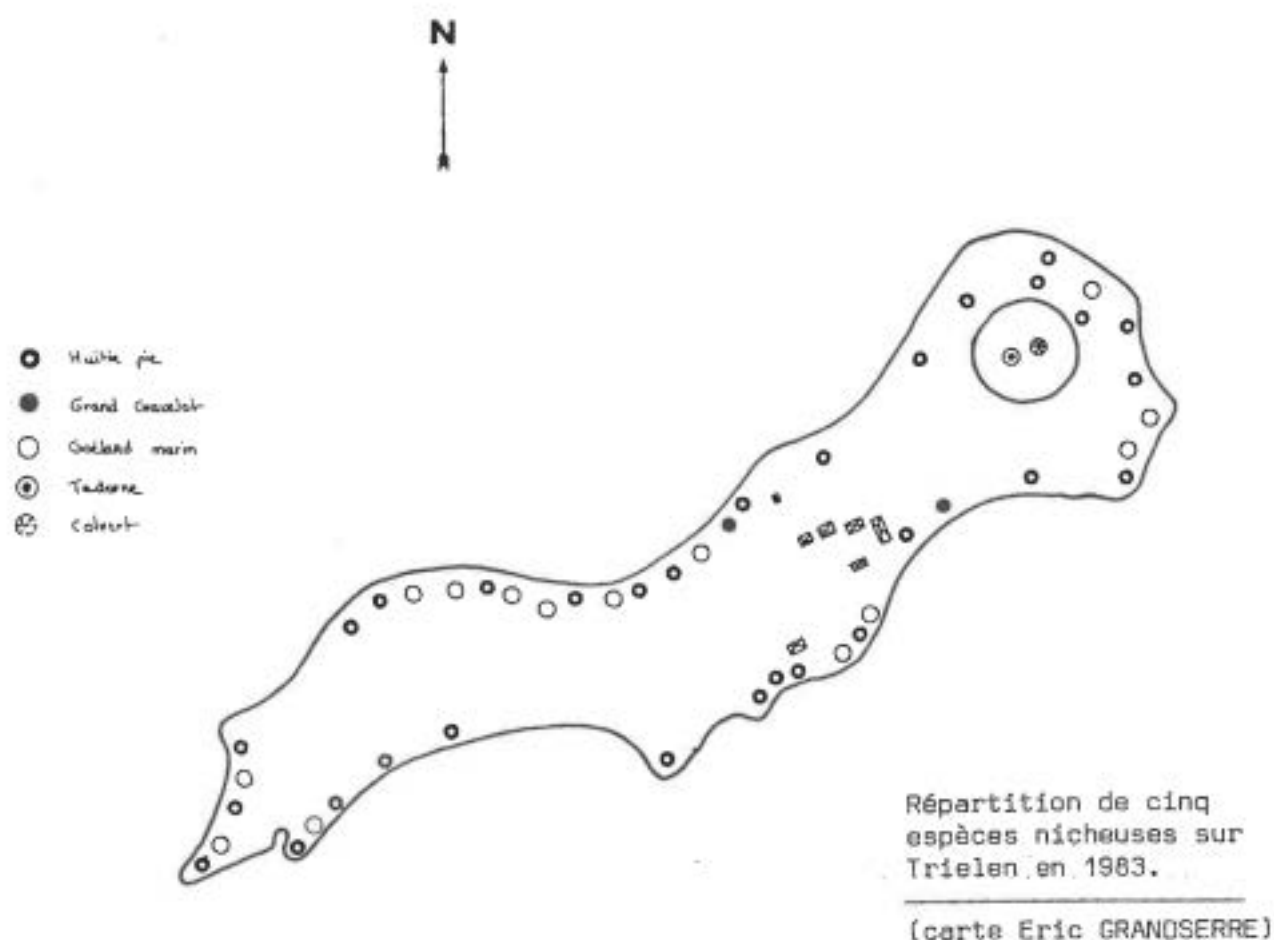
Notons qu'un pétrel bagué volant à Cap Clear Island/Irlande le 03.8.1982 a été repris à Banneg dans la nuit du 6 au 7.7.1983.

Le compte-rendu détaillé des opérations de baguage de l'année sera publié dans le Tome II de "Travaux des Réserves".

Les laridés du complexe de Banneg (Banneg, Roc'h Hir, Enez Kreiz) ont fait l'objet de décomptes exhaustifs cette année. Il en ressort une augmentation nette de goélands marins sur Banneg même (+ 55% /1982) et des goélands bruns (taux moyen d'augmentation annuelle de l'ordre de 6%). La concentration de ces derniers se traduit entre autres choses par la destruction régulière des grands coussins d'armeria sous lesquels se trouvent apparemment de nombreux terriers de pétrels.

La progression numérique des goélands marins, bien suivie depuis trois années est de l'ordre de 18,9% par rapport à 1982 contre 14% entre 1981 et 1982. Elle est particulièrement sensible sur Banneg même avec un bond de 55% (saturation de Roc'h Hir ?).

Pour les autres espèces d'oiseaux marins, il faut retenir la poursuite du déclin des effectifs de grands gravelots notamment sur Trielen, la progression des huitriers-pies sur cette même île et le difficile maintien de la petite colonie de sternes pierregarins de Balaneg qui a fort à faire avec les goélands, le débarquement des plaisanciers, la modification de la végétation. Ce phénomène de disparition des pelouses s'observe aussi sur Trielen imposant une distribution littorale stricte pour les territoires de reproduction des huitriers et des goélands marins.



Kervourok et Morgaol n'ont pas fait l'objet de recensements ornithologiques en 1983.

Ilôts d' Ouessant

Observations : J. LE MAOUT, J.N. BALLOT.

Des six ilôts confiés à la S.E.P.N.B. seul Ar_Youc'h a fait l'objet d'observations à partir de la côte.

Macareux moine : 4 couples cantonnés début avril.

Roches de Camaret

Recensements partiels : C. HUMEAU, J.Y. MONNAT, P. SENECHAL, les 19 et 26 Juin 1983.

Pétrel tempête : toujours présent sur Bern Ed.
Pétrel Fulmar : 7 pontes certaines au minimum (1 ponte à 2 oeufs notée)
Cormoran huppé : 119 couples minimum sur Daoue vihan
Goélands marins, brun et argenté : non recensés
Mouette tridactyle : 47 couples
Guillemot de Troil : encore 13 couples à la date de la visite
Petit Pingouin : 1 couple. Peut être 2.

Les dates tardives de ces décomptes limitent l'analyse notamment en ce qui concerne l'évolution des alcidés sur cette réserve. On peut simplement parler de stabilité des guillemots sur Bern C'hleaz et ar Chelod et de nouvelle étape vers la disparition du Petit Pingouin (1 seul couple certain sur Bern C'hleaz contre 2 en 1981 et peut être un second sous toute réserve sur Bern Ed).

Les autres informations acquises cette année sont la confirmation de la présence du Pétrel tempête, la stabilisation à un niveau très bas de la colonie de mouette tridactyle et le statu-quo apparent pour celle des cormorans huppés (sur la base du décompte de Daoue vihan).

Curiosité de cette visite, la ponte à 2 oeufs d'un Fulmar! Le fait, suffisamment rare pour être noté, ne prend que plus de valeur quand on sait qu'une telle double ponte est notée sur ce même site depuis plusieurs années!

Cette "anomalie" est sans doute imputable au même oiseau. Notons enfin, que pour la première fois, les deux oeufs avaient un volume à peu près égal.

Le Guern

Observations : A. PETON

Comme dans le cas de Fréhel, le site du Guern occupé par les oiseaux marins excède largement pour l'instant la réserve S.E.P.N.B.

Les observations rapportées ci-dessous concernent donc l'ensemble du secteur.

Pétrel Fulmar	:	6 couples cantonnés minimum. Pas de reproduction notée.
Faucon crécerelle	:	1 couple
Grand corbeau	:	1 couple

Ce nouveau point d'implantation du Pétrel fulmar est maintenant bien fréquenté par l'espèce. La régularité et la durée de sa présence laisse présager d'une reproduction prochaine.

La colonie de cormorans huppés n'a pas été recensée cette année. Un suivi régulier est toutefois souhaitable. Signalons enfin que le site constitue un reposoir d'ortoir pour des grands cormorans qui exploitent la partie nord de la baie de Douarnenez et que certains de ces oiseaux s'y attardent en début de période de reproduction.



Réserve Michel-Hervé JULIEN - Cap Sizun

Recensements : R.BOZEC, E. DANCHIN, M.N. LAGADEC, P. LE FLOC'H, J.Y. MONNAT,
A. THOMAS

Pétrel Fulmar	:	10 couples nicheurs
Cormoran huppé	:	117 couples minimum
Faucon crécerelle	:	1 couple
Goéland marin	:	9 couples
Goéland brun	:	11 couples
Goéland argenté	:	497 couples
Mouette tridactyle	:	1157 couples
Guillemot de Troil	:	69-70 couples minimum
Petit Pingouin	:	2 couples cantonnés mais pas de reproduction observée
Grand Corbeau	:	1 couple (3 jeunes à l'envol)

Autres observations remarquables

Faucon pèlerin	:	1 individu le 25.10.1983
Bécasseau violet	:	1 individu le 21.12.1982
Huppe fasciée	:	4 observations du 31.3. au 3.5.1983
Bruants des neiges	:	6 durant la première quinzaine de novembre 1983

Le bilan global fait apparaître une rare stabilité par rapport à celui de 1982. Quelques aspects peuvent être brièvement détaillés.

Les 10 pontes de fulmars qui constituent un nouveau record pour la réserve ont donné lieu à 6 éclosions et 3 envols.

Le programme de baguage des mouettes tridactyles continue d'apporter une masse d'informations sur l'espèce. Retenons parmi celles-ci, l'excellente survie-retour des adultes en 1983, à savoir 88% (échantillon de 207 oiseaux)!

Chez les alcidés, 22 des 23 couples de guillemots de Kastel ar Roc'h ont élevé un jeune. Par contre, aucune reproduction n'a été constatée chez les pingouins. De plus l'un des 4 adultes cantonnés a été victime du mazout dans le courant du printemps et a rapidement disparu. Seuls maigres espoirs de maintien de l'espèce, les observations de 1 à 4 individus prospectant sur Milinou bras à la mi-juin.

Parmi les absents de marque, retenons le Macareux pour lequel aucune observation n'a été effectuée cette année et, à un degré moindre, les Craves à bec rouge invisibles sur la réserve d'avril à début juillet!

Il reste enfin à évoquer la pollution de l'HYDO, caboteur panaméen qui s'est éventré sur les Tas de Pois et dont une partie du fuel a pénétré en baie de Douarnenez le 5 septembre soit à une époque où des guillemots adultes sont encore présents accompagnés des jeunes de l'année. Il reste à espérer que ces derniers soient passés entre les traces de pollution...

Archipel des Glénan

Recensements : P.Y. BRABANT, M. COSSEC, A. THOMAS le 27 Mai 1983

Cormoran huppé	:	50 couples sur Briliné
Huitrier-pie	:	1 couple sur Briliné
Goéland marin	:	1 couple minimum

Seul Briliné a été visité cette année. Le débarquement a permis de constater une légère et nouvelle progression de la colonie de cormorans.

Archipel des Moutons

Recensements : B. BARGAIN, P.Y. BRABANT, M. COSSEC, X. GREMILLET, A. THOMAS
les 23, 27 et 29 mai 1983.

Huitrier - pie	:	5 couples
Gravelot à collier interrompu	:	1 couple
Goéland marin	:	non nicheur cette année
Goéland brun	:	2 couples
Goéland argenté	:	90 couples (avant éradication)
Sternes pierregarin	:	80 couples estimés
Sterne de Dougall	:	10 couples minimum estimés
Sterne caugek	:	400 couples estimés

Nicheur possible

Tadorne de Belon	:	1 ♂ apparemment cantonné
------------------	---	--------------------------

Autre observation remarquable

Le 23 Mai, 2 frégates sp sont observées en vol vers l'ouest à proximité de Moelez par B. BARGAIN et M. COSSEC.

Moelez (Les Moutons), île principale du petit archipel a vu sa colonie de sternes augmenter sérieusement. Comme sur La Colombière et à un degré moindre, l'île aux Dames, cette progression est le résultat de l'accroissement du nombre des Sternes caugeks (+ 300% !) dont on peut penser que beaucoup provenaient de l'effectif ancien de Trevoc'h. Un peu plus du tiers de cette colonie a niché en dehors de la clôture de protection. De ce fait, la production a été pratiquement nulle, l'essentiel des pontes et des poussins ayant été détruits par les chiens et les gens de passage sur l'île...

Les chiffres donnés pour les trois espèces de sternes sont des estimations fournies à partir de décomptes d'adultes en vol et de comparaisons avec le rapport nids/adultes présents de la sous-colonie de sternes caugeks précédemment citée.

Le développement de la végétation à l'intérieur du périmètre clôturé rendait en effet aléatoire tous décomptes.

Une incertitude plane sur le nombre de Dougall et l'on ne peut conclure à une régression par rapport à 1982. Ceci n'est semble-t'il pas le cas pour les sternes pierregarins. Elles n'ont pas comme l'an passé niché sur Enez ar razed et la zone de nidification utilisée sur Moelez s'est apparemment contractée.



MORBIHAN

Bilhéric / Groix

Recensements : section S.E.P.N.B. de Lorient

Pétrel fulmar	:	oiseaux rasant la falaise en vol.
Cormoran huppé	:	42 couples
Goéland brun	:	}
Goéland argenté	:	{ espèces non recensées
Mouette tridactyle	:	environ 20 nids élaborés
Grand Corbeau	:	1 couple, 3 jeunes à l'envol.

La jeune colonie de mouettes tridactyles de Groix voit ses effectifs plafonner que ce soit pour le groupe d'oiseaux de la réserve ou pour celui situé à sa périphérie en terrain militaire. Les déplacements observés à l'intérieur de la réserve peuvent indiquer que certains sites occupés sont à la limite des exigences de l'espèce (corniches terreuses et friables, faible hauteur et inclinaison insuffisante de certaines parois).

L'intégration de cette réserve associative dans la réserve naturelle de Groix devrait conduire à l'avenir à assurer un suivi plus approfondi de l'avifaune du secteur.

Ilots de la rivière d' Etel

Recensements : G. et A. GUILLAS les 5.6 et 7.7. 1983

Sterne pierregarins	:	154 couples minimum
Sterne caugek	:	11 couples minimum
Pipit maritime	:	nicheur

L'effectif de sternes pierregarins reste globalement stable. Les sternes caugeks ont timidement réoccupé Iniz er Mour au détriment de Logoden qu'elles avaient utilisé l'an passé. Ce second ilot a fait l'objet d'une prise d'"arrêté de protection de biotope". La maîtrise de ces deux ilots permet ainsi de faire face plus facilement aux déplacements fréquents de ces oiseaux.

L'utilisation de ces deux ilots en période hivernale par les oiseaux d'eau gagnerait enfin à être connue. Il ne faut pas oublier que la rivière d'Étel est pratiquement le seul grand estuaire breton à ne pas compter de réserve de chasse du Domaine Public Maritime.

Er Lannic

Recensements : J.P. COUTUREAU, J. JAMIN

Goéland marin	:	1 couple
Goéland brun	:	{ 102 couples
Goéland argenté	:	}

Comme à Trevorc'h , les sternes ont déserté Er Lannic pendant ce printemps 1983. Malgré une éradication partielle, l'effectif de goélands bruns et argentés n'a pas regressé. Malgré la présence l'an passé de plusieurs dizaines de couples de Laridés, 400 couples de sternes (75% de caugeks) avaient nidifié sur une zone de l'île pratiquement vide de goélands cette année d'après les croquis transmis. Une répétition de dérangements l'an passé (l'année de la "Course au Trésor" d'Antenne 2..) a peut être contribué à un faible taux de reproduction entraînant cette année une redistribution des sternes vers d'autres sites. Malheureusement tout ceci n'est qu'hypothèse. Selon les observations recueillies, il semble que ces oiseaux (caugeks surtout) ne se soient guère portés vers des sites voisins dans le golfe du Morbihan. Ainsi l'île Brannec n'abritait en tout et pour tout qu'une vingtaine de couples de l'espèce.

Compte tenu de l'ancienneté de la réserve, de sa reconnaissance comme telle par les gens du secteur, il importe d'y rétablir au plus vite la capacité d'accueil potentielle pour les sternes. Ceci passe obligatoirement par la relance des opérations d'éradication.

Ilots de la baie de Sarzeau

Observations : R. MAHEO

Tadorne de Belon	:	1 à 2 couples sur l'Ile aux Oiseaux 1 couple sur Pladig
Canard colvert	:	3 à 5 couples sur l'Ile aux Oiseaux 5 couples sur Pladig présence sur Enezi
Goéland sp	:	reproduction sur Enezi

Les informations transmises sont les premières reçues sur ces flots situés dans la réserve de chasse du D.P.M du Golfe du Morbihan ou à sa périphérie. Ces reposoirs à anatidés et à limicoles gagneraient à être plus régulièrement suivis en période de reproduction.

Falguérec / SENE

Recensements : R. BASQUE, J. DAVID, A. FORLOT.

Tadorne de Belon	:	2 couples minimum
Canard colvert	:	2 couples
Vanneau huppé	:	11 couples
Chevalier gambette	:	5 couples
Echasse blanche	:	37 couples
Avocette	:	6 couples
Sterne pierregarin	:	3 couples

Quatre ans après l'acquisition des salines du Petit Falguérec par la S.E.P.N.B., ce site a atteint en 1983 un niveau de richesse biologique remarquable. Seul l'incident survenu le 8 juin (divagation de deux chiens à l'intérieur du périmètre entraînant la destruction de nombreuses pontes et couvées) est venu ternir ce bilan.

La densité de Laro-limicoles atteinte est le résultat de la combinaison de plusieurs facteurs. En premier lieu la gestion du milieu a sérieusement accru la possibilité d'accueil de l'avifaune. Ainsi, tous les nichoirs élaborés (levées de vase avec ou sans apport de coquillages en couverture, nichoirs à cadres pour sternes) ont été rapidement occupés. Le meilleur exemple est fourni par l'installation des sternes pierregarins. La maîtrise des niveaux d'eau par ailleurs permis de tirer profit de la situation créée

par l'abondance des précipitations lors de ce printemps. C'est ainsi que de nombreux oiseaux cantonnés sur des salines environnantes et rapidement inutilisables du fait de la montée de l'eau se sont rabattus sur le Petit Falguérec. Ceci fut indiscutablement le cas pour les avocettes qui ont peu utilisé les bassins voisins du Grand Falguérec pour nicher pour la 1ère fois sur la réserve.

Ce même printemps pluvieux a vu les échasses rechercher des sites de reproduction bien au delà de leur maintenant traditionnelle limite nord d'aire de reproduction (le golfe du Morbihan) et nicher ainsi en baie d'Audierne... en baie de Seine... et même sur l'une des réserves du R.S.P.B. sur la côte sud de la Grande-Bretagne ! Cette poussée vers le nord peut aussi expliquer le nombre record atteint à Falguérec.

Les motifs de satisfaction ne s'arrêtent pas au nombre et à la variété des espèces nicheuses. La "vidange" en cours d'hiver du bassin-réservoir associée à l'élimination du facteur chasse a permis de créer une zone de remise hivernale pour plusieurs limicoles, chevaliers culblanc et surtout bécassines des marais.

A la mi-janvier 400 bécassines étaient concentrées sur Falguérec. Cette abondance devrait être rapidement mise à profit pour le baguage.

Les années à venir s'annoncent donc passionnantes d'autant plus que les activités sur le petit Falguérec ne se limitent pas à la seule ornithologie et l'une des plus intéressantes choses que l'on puisse espérer dès à présent est... la venue des salines du Grand Falguérec pour parfaire cette entreprise de protection du milieu et de la faune sauvage !

Koh-Kastell/ Belle-Ile

Recensement : J. DAVID, M. FALCHIER, T. FEVRE, C. GUILLOU, S. HANGHØJ,
A. THOMAS

les 30 avril, 1er mai et en juillet 1983

Pétrel Fulmar	:	2 couples cantonnés
Cormoran huppé	:	26 couples
Huitrier-pie	:	2 couples

Goéland marin	:	3 couples
Goéland brun	:	800 à 900 couples
Goéland argenté	:	non recensés (effectif sans doute non supérieur à celui des bruns)
Mouette tridactyle	:	270 couples
Pigeon biset	:	1 couple

Autres observations remarquable

Milan royal	:	1 immature vers l'est le 30 avril
Mouette mélanocéphale	:	1 oiseau de première année dans la colonie de tridactyles le 1er mai.

Les tendances décelées à Koh-Kastell sont analogues à celles constatées sur d'autres sites d'importance nationale ou régionale de Bretagne.

Au chapitre des progressions sont à inscrire celles du Pétrel Fulmar et du Goéland brun. Pour le premier cité, une vingtaine d'oiseaux étaient observés posés le 1er mai et parmi ceux-ci de 5 à 6 individus fréquentaient assidument un site à la périphérie de la colonie de mouettes tridactyles. Un individu présentant les caractéristiques d'un fulmar à "phase sombre" a été noté à cette occasion. Enfin le séjour de deux couples s'est prolongé jusqu'au 7 juillet.

Pour ce qui est du Goéland brun, un recensement à vue de la colonie a été réalisé le 1er mai. Entre 1600 et 2000 oiseaux ont été comptés et la fourchette de 800-900 couples peut être avancée comme estimation, soit un doublement des effectifs par rapport à 1981 !

Il faut noter que parallèlement à ces augmentations, de nouveaux points d'implantation de fulmars et de goélands bruns sur les côtes mêmes de Belle-Ile ont été rapportés cette année.

Au chapitre des "pertes", il faut mentionner le déclin confirmé des cormorans huppés et le tassement du nombre de tridactyles : 232 - 280 couples le 1er mai, 270 dénombrés en juillet (12% de baisse sur 2 ans).

Le retour du Pigeon biset dans la faune nicheuse de la réserve est enfin une excellente nouvelle.

Chaussée de Béniguet/Houat

Recensements : Y.M. BAYER le 2 juin 1983

Les ilots en réserve SEPNE suivants ont été recensés : Valhug, Glazig, Er Yoh, Beg Durig, Séniz.

Cormoran huppé	:	124 couples
Huitrier-pie	:	3 couples
Goéland marin	:	4 couples
Goéland brun	:	+490 couples
Goéland argenté	:	+829 couples

Pour l'ensemble de l'archipel d'Houat (ilots précédents plus Er Valant, Grimod Pell, Er Vaz Kreiz, Er Vaz Pell, Groah Hoad) :

Cormoran huppé	:	233 couples
Huitrier-pie	:	4 couples
Goéland marin	:	5 couples
Goéland brun	:	+ 576 couples
Goéland argenté	:	+1030 couples

Mis à part les huitriers pies et les goélands marins qui restent stables à un niveau très bas, les trois espèces essentielles de l'archipel voient leurs effectifs en baisse sensible par rapport à 1982 :

- Cormoran huppé	:	+ 39%
- Goéland brun	:	- 39%
- Goéland argenté	:	- 41%

L'ensemble de l'archipel est touché par ce recul. Ainsi pour les cormorans huppés, Glazig perd 34%, Beg Durig 44%, Er Vaz Pell 47% et Er Valant 28% !

Seule la colonie de Valhug reste assez stable (34 en 1983 contre 37 en 1982).

Les techniques de comptage ne peuvent être incriminées. L'équipe d'Yves BAYER opère de la même façon depuis sept ans et cette année, devant l'absence de nombreux oiseaux, les décomptes ont été effectués par deux fois. Le fait que chaque île ait été touchée peut permettre d'écarter toute cause de régression d'origine ponctuelle.

Le phénomène est sensiblement le même pour les deux goélands et particulièrement amplifié sur Valhug et Er Valant qui abritent depuis longtemps les plus forts contingents.

Aucune explication n'a été trouvée auprès des gens d'Houat.

La baisse enregistrée ici tout au moins pour les cormorans est peut-être à rapprocher de celle enregistrée à Koh Kastell /Belle-Ile.

Le Mor Braz constitue pour l'espèce sa limite sud de répartition sur le littoral atlantique français. Cette spécificité rend en principe plus prévisible les fluctuations d'effectifs pour causes de variabilité accrue des facteurs écologiques de la zone. Mais l'on pourrait se demander si cette évolution démographique n'est pas à mettre en relation avec les anomalies océanographiques observées dans ce secteur de mer lors de l'été 1982 et de la fin de printemps au début de l'été 1983, à savoir la baisse de la teneur en oxygène de l'eau de mer entraînant une mortalité importante de poissons dans le premier cas et une prolifération de plancton toxique du type "Dynophysis" dans le second.

La régression alors constatée pourrait-être alors soit le fait d'un déplacement d'un certain nombre d'oiseaux et/ou d'une "auto-limitation" du nombre de couples reproducteurs en réponse à un déficit en proies ou le résultat de pertes provoquées par ce plancton. De telles mortalités ont déjà été constatées et décrites par COULSON en Grande-Bretagne. Dans ce cas cependant, cette "marée rouge" s'étant déclarée dès mai 1983, il aurait été logique de noter sur les îles la présence de cadavres. Or ceci n'a semble t'il pas été le cas.

Les recensements de l'an prochain apporteront peut-être quelques éléments de réponses à ces questions.

Ilot de Bel Air/ Pénestin

Recensements : F. BIRET, R. et M. GAUTRON, le 15 Juin 1983

Goéland argenté : 3 couples

Cet îlot situé au sud de l'estuaire de la Vilaine fut occupé au début des années 70 par des sternes et cela vraisemblablement dans le contexte d'éclatement des colonies voisines de Dumet.

Seuls quelques couples de goélands argentés s'y reproduisent aujourd'hui. Cette réserve, de création circonstancielle, de taille réduite et d'accès aisé n'a peut être plus de raison d'être.

Ile à Bacchus/ Pénestin

Recensements : F. BIRET, R. et M. GAUTRON , le 15 juin 1983

Tadorne de Belon : effectif nicheur largement supérieur à 1 couple. 22 adultes notés le 16 mai.

Goéland argenté : 50 couples environ.

L'île à Bacchus qui marque l'entrée de l'étier de Pen-Bé est reliée à la côte à marées basse. Cet état de fait favorise son accès et expose au vandalisme les reproducteurs. L'essentiel des nids de goélands étaient en effet pillés le jour du recensement .

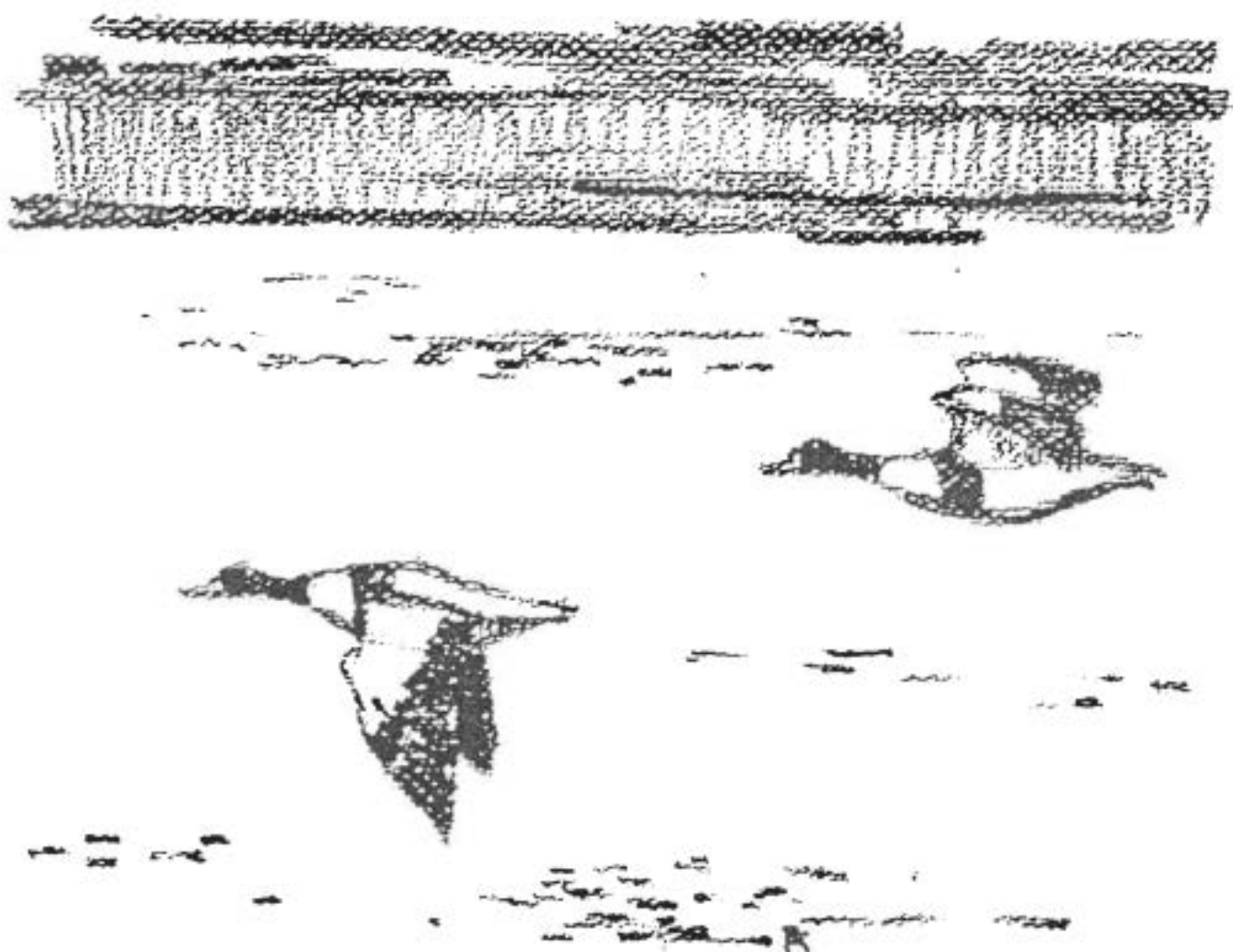
Les tadornes dont l'effectif peut être estimé entre 5 et 10 couples sont moins exposés car les nids se situent dans le landier qui recouvre la partie centrale de l'île.

L'observation d'un eider ♂ au repos sur l'estran le 16 mai est à signaler. La présence constante de l'espèce de la baie de La Baule à l'estuaire de La Vilaine ainsi que les reproductions ponctuelles constatées invitent à rechercher ici à l'avenir sa nidification.

Tourbière de Kerfontaine / Sérent

Cette réserve nouvellement créée revêt surtout un intérêt botanique.
L'avifaune nicheuse est à première vue relativement banale et ne se compose presque exclusivement que de passereaux caractéristiques de ce type de milieu (Pipit farlouse, ...).

En 1984, un inventaire détaillé et quantifié sera assuré.



LOIRE - ATLANTIQUE

Saline du Grand-Quifistre/ Saint Molf

Observations : F. BIRET, R. GAUTRON, A. THOMAS

Gravelot à collier interrompu : 1 à 2 couples

Marais salants du Grand Bal/Guérande

Recensements : F. BIRET, P. BORET, R. GAUTRON, A. PEDRON.

Tadorne de Belon	:	1 couple minimum
Gravelot à collier interrompu	:	2 couples
Chevalier gambette	:	2 couples
Echasse blanche	:	5 couples <u>minimum</u>
Avocette	:	44 couples
Sternes pierregarins	:	43 couples minimum

Autre observation remarquable

Phalaroppe de Wilson : 1 individu le 18 mai.

Le printemps 1983 s'est traduit par une forte présence d'échasses et d'avocettes dans les salines.

Le nombre et le statut de ces oiseaux (notamment les échasses) ont posé des difficultés d'interprétation du fait de la mobilité de ceux-ci sur l'ensemble des marais de Guérande et du renouvellement des pontes détruites (prédations, montée des eaux, etc...). Les problèmes de méthodologie de recensement sont apparus et gagneront à être résolus au plus vite .

Il ressort néanmoins des observations accumulées que les avocettes ont vu leur effectif se développer à nouveau (+ 91%) et que d'une façon générale les salines du Grand Bal constituent le secteur clé pour la reproduction des limicoles dans le marais guérandais (environ 75% pour le total Gravelot à collier interrompu, Chevalier gambette, Echasse, Avocette/ P. BORET) tant donc sur le plan du nombre que sur le plan de la sécurité potentielle à la

localisation de la zone. Un tel constat ne peut qu'amener à réfléchir sur les moyens à développer pour renforcer la protection des oiseaux d'eau sur ce site.

Haut-Villeneuve / Guérande

Recensements : R. et M. GAUTRON

Héron cendré	:	200 à 215 couples
Aigrette garzette	:	tentative de reproduction/ 1 nid vide et 2 oeufs cassés trouvés.

Autres observations remarquables

Grande aigrette	:	1 oiseau à partir du 6 juin
Milan noir	:	2 oiseaux le 2 avril.

Plus que la stabilité de la colonie de hérons cendrés mise à dure épreuve par les tempêtes de ce printemps, l'évènement de la saison est constitué par la première tentative de reproduction de l'Aigrette garzette au nord de l'estuaire de la Loire. Cette nouvelle ne peut cependant surprendre. L'augmentation des effectifs de l'espèce sur la côte atlantique, les séjours de plus en plus réguliers en période de reproduction dans les parages de Guérande, y compris dans la héronnière du Haut-Villeneuve rendaient de plus en plus probable et proche une telle découverte. Les prochaines années devraient voir ces tentatives de nidification se développer et aboutir.

Pierre Percée

Recensement : F et I. BIORET, R. GAUTRON , le 18 juin 1983.

Goéland argenté	:	3 - 4 couples
Sterne pierregarin	:	30 à 40 couples
Sterne caugek	:	160 couples environ

L'effectif de sternes de Pierre-Percée retrouve cette année un niveau comparable à celui de 1978. Le bond en avant des Caugeks peut être le fait de déplacements locaux (pas de reproduction constatée dans le marais guérandais selon les informations recueillies), où comme on l'a vu précédemment,

le résultat de la distribution nouvelle de l'espèce en 1983 en Bretagne.

Une observation du G.O.L.A. (Groupe ornithologique de Loire-Atlantique) font état de deux sternes de Dougall observées sur la côte bauloise et transportant de la nourriture vers l'île est à signaler.



A n n e x e

COTES -DU-NORD

La Colombière

Recensement : Y. LE GARS, L. HOE, G. et M. BEILLET, le 4 Juin 1983

Cet îlot de la baie de Saint Jacut a été acquis cette année par le département des Côtes-du-Nord. Sa gestion biologique assurée provisoirement par la S.E.P.N.B. devrait être officialisée en 1984 par la passation d'une convention.

Huitrier pie	: 1 couple nicheur
Goéland argenté	: 8 couples nicheurs après éradication .
Sternes pierregarin	: 110 nids
Sterne caugek	: 362 nids
Pipit maritime	: 1 nid

La Colombière a non seulement retrouvé ses sternes mais aussi abrité en 1983 une colonie mixte à l'effectif record depuis qu'elle est régulièrement suivie par les ornithologues. La progression en nombre des sternes caugeks y contribue fortement (+ 142 couples), les sternes pierregarins plafonnant autour de la centaine de couples.

L'explication de ce total "historique" est à trouver dans la régularité des opérations d'éradication des goélands argentés et les déplacements inter-colonies enregistrés cette année chez les sternes caugeks en Bretagne.

La Sterne de Dougall n'a pas été retrouvée au sein de la colonie. L'observation renouvelée cette année au Cap Fréhel d'oiseaux transportant des proies et volant vers l'est laisse supposer la reproduction de l'espèce dans le secteur tout au moins. De tels mouvements de la baie de Saint Brieuc/Ouest-Fréhel sont notés pour des caugeks dont une partie importante appartient sans doute à l'effectif de la Colombière.

Espèces \ Année	67	68	69	70	71	72	73	..	77	78	79	80	81	82	83
St. Pierre-garin			+			441			0	0	0	31	105	80-100	+110
St. Caugek	+	50	+150						0	0	0	1	6	220	+362
St. de Dougall						2	1		0	0	0	0	0	0	?
									Destruction des oeufs		Eradication				

Evolution récente de la colonie plurispécifique
de sternes de la Colombière (22)

Hivernage - L'îlot joue un rôle de reposoir - dortoir pour l'avifaune aquatique du complexe Baie de Saint-Jacut - Baie de Lencieux. Son fonctionnement et sa fréquentation gagneraient à être bien connus.

Le Verdelet/Pléneuf Val André

Recensement : J.P. COCHIN, P. GAUDU.

Grand Cormoran	:	27 couples
Cormoran huppé	:	19 couples
Goéland marin	:	7 couples
Goéland brun	:	7 couples
Goéland argenté	:	non recensé.

Le développement de la colonie de Grand Cormoran se poursuit de façon remarquable avec un gain de 10 couples en 1983 (+59 %).

Durant le printemps, 2 mâles et 2 femelles d'Eider ont fréquenté assidument Le Verdelet sans s'y reproduire.

II - BILAN GENERAL DE LA REPRODUCTION

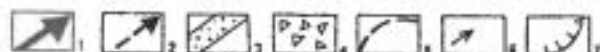
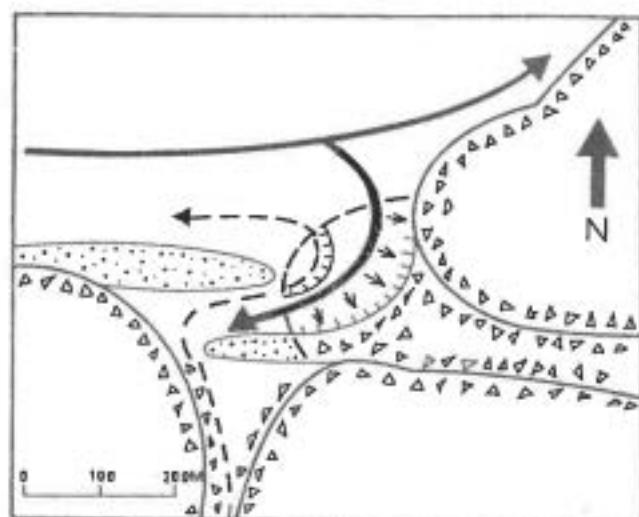
Ce bilan est présenté en deux parties distinctes.

La première se compose de tableaux récapitulatifs des effectifs recensés assortis ici de symboles traduisant la tendance démographique aux dernières années.

ERRATUM

Le schéma de la page 27 a été inversé
droite-gauche

Ci-dessous le graphique correctement imprimé



- Stabilité des effectifs
- ↘ Diminution des effectifs

iteurs à présence occasionnelle
 fonction constatée
 réservés
 mesurée
 tés

1 - Pétrels, Fou et Cormorans

	Pétrel tempête	Puffin des anglais	Fulmar	Fou	Grand Cormoran	Cormoran huppé
NORMANDIE						
Saint-Marcouf 14					296 348	1
St Pierre du Mont 14			41 sites			
Ilots de la Hague 50						6
Nez de Jobourg 50						+
BRETAGNE						
Ile des Landes 35				(2 P)	↗ 193	↗ 275
Grand Chevret 35						→ 100
Fréhel 22			→ (135) 29	(1 P)		↘ 220-300
Verdelet 22					↗ 27	19
Baie de Morlaix 29						↗ 85
Archipel Molène 29	+	(+)	?			→ 3
Roches Camaret (29) (partiel)	+		+ 7			↗ 119
Guern 29			↗ (12)			+
Cap Sizun 29			↗ 10			→ 117
Glénan (partiel) 29						50
Bilhéric/Groix 56			(P)			→ 42
Koh Kastel/Belle Ile 56			↗ (20-25)			↘ 26
Béniguet/Houat 56						↘ 124

2 - Ardéidés

	Héron cendré	Aigrette garzette
Haut de Villeneuve 44	200-215 →	1

3 - Anatidés et Limicoles sur réserves maritimes

	TB	C	Eider	H-P	GG	G.c.1	VH	CC	CG	E	A
BRETAGNE											
Ile des Landes 35				+							
Grand Chevrete 35				2							
La Colombière 22				1							
Baie de Morlaix 29		+6	(+)	18							
Trevoarc'h 29	(1)	6		12		2					
Fourn Cros 29				1							
Ile d'Yock 29				2							
Arch. Molène 29 (partiel)	+ 7	+2		70-79	10-11						
Arch. Moutons 29	(+)			5		1					
Glenan (partiel) 29				1							
Ilots baie Ser- zeau 56	2-3	8-10									
Ile à Bacchus 56	1-10		(+)								
Pierre Percée 44			(+)								
Koh-Kastel/Belle Ile 56				2							
Béniguet/Houat 56				3							
Tourbière/Glommel 22								1			
Petit Falgoutrec 56									5	37	6
Grand Quifistre 44						2					
Grand Bel 44						2			2	5	44

TB = Tadorne de Belon
 C = Colvert
 HP = Huitrier -pie
 GG = Grand Gravelot
 G.c.1 = Gravelot à collier interrompu
 VH = Vanneau huppé
 CG = Chevalier gambette
 E = Echasse
 A = Avocette

4 - Laridés

NORMANDIE	Goéland marin	Goéland brun	Goéland argenté	Mouette tridactyle	Sterne Pierregarin	Sterne de Dougall	Sterne Caugak
St Pierre du Mont ₁₄				618			
St Marcouf 50	32	50	2500				
Ilot de la Hague ₅₀	5		35				
Nez de Jobourg 50			+				
BRETAGNE							
Ile des Landes 35	32-50	30-50	200-250 ↘				
Grand Chevrete 35	1	10					
La Colombière 22			8		110 →		362 ↗
Fréhel	11	7	865	217			
Le Verdelat 22	7	7					
Baie de Morlaix ₂₉	63	? 31	980 ↘		120 ↗	30 ↗	70 ↗
Trevorc'h 29		1	31 →		38 ↘	0 ↘	3 ↘
Fourn Cros 29					(90-110)	+ 40	300
Ile d'Yock 29			+ 20				
Arch.Molène(partiel) ₂₉	158 ↗	1688 ↗	902 ↗	? ↗	24-25 →		
Roche Camaret 29		+	+	47 →			
Cap Sizun 29	9 →	11 →	497 →	1157 →			
Arch.Moutons 29		2	90		80 →	+ 10 →	400 ↗
Bilhéric/Groix ₅₆		+	+	20 →			
Ilots Riv.Etel 56					154 →		11
Er Lannic 56		+	+		0 ↘	0	0 ↘
Ilots Baie Sarzeau ₅₆			+				
Koh Kastell/B.Ile 56	3	800-900 ↗		270 ?			
Béniguets/Houat 56	4 →	+ 490 ↘	+ 830 ↘				
Bel Air 56			3				
Bacchus 56			50				
Pierre Percée 44			3-4		30-40 ↗		160 ↗
Petit Falguère 56					3 ↗		
Grand Bel 44					+ 43 ↘		

5 - Alcides

		Petit Pingouin		Guillemot		Macareux	
Fréhel	22	17-18	? ↗	+ 170	↗	(10 P)	
Baie Morlaix	29					13-15	↗
Arch.Molène	29					1	
Ar Youc'h	29					4	? →
Roches Camaret	29	1-2	↘	+ 13	? →		
Cap Sizun	29	2	→	69-70	→		

2. Bilan par espèce

Pétrel tempête

Plusieurs équipes ont recherché l'espèce ce printemps. Si sa présence n'a pu être mise en évidence sur l'Ile des Landes (35) ni sur le Grand Chevret (35), il n'en est pas de même pour les Tas-de-Pois (29) où sa reproduction a été confirmée sur Bern Ed et Le Gest après plusieurs années sans contrôle.

Sur Banneg (29), en sept nuits 419 oiseaux ont été capturés (333 bagués et 86 contrôlés). Parmi les données originales recueillies, à signaler le contrôle d'un individu bagué poussin sur l'île en août 1981. Depuis trois ans, se sont 824 pétrels qui ont été "identifiés" sur Banneg. 777 y ont été bagués (769 comme adulte ou sub-adulte et 8 comme poussins) et 47 bagués avant 1981 ont été recapturés. (Pour plus de détails sur ce travail, se reporter aux "Travaux des Réserves GON/SEPNB Tome II).

Puffin des anglais

La reproduction de ce puffin n'a pas été prouvée en 1983 dans l'archipel de Molène (29). En plus de recherches infructueuses sur Balaneg, aucune preuve tangible n'a été apportée sur Banneg. Sur cette île, 3 à 4 zones de chants sont repérées début-avril. Par la suite, le site occupé les années précédentes semble déserté et lors des opérations de baguage des pétrels, seul un adulte est capturé. Depuis que Banneg fait l'objet d'un suivi régulier de la part des ornithologues de la SEPNB, c'est la première fois que la saison de nidification se solde par un nombre de données aussi réduit !

Ceci confirme le niveau squelettique atteint par l'effectif de ces oiseaux dans l'archipel.

Fou de Bassan

L'observation d'un individu immature dès mars cette fois sur l'Amas du Cap à Fréhel (22) semblait s'inscrire dans la chronologie de colonisation "type" d'un nouveau site par l'espèce. Cependant, à la différence des deux années précédentes, aucune autre apparition n'a été rapportée par la suite, notamment de juillet à septembre.

La surprise est venue de l'Île des Landes (35) ou par trois fois en août l'espèce a été notée posée. Ceci a concerné au minimum deux individus "adultes" qui ont séjourné quelque temps en des points différents de la réserve.

Cormoran huppé

Hormis celle du Cap Fréhel (22), les colonies suivies de la côte nord de Bretagne sont en augmentation. Celles du Finistère sud et de Groix (56) semblent stables. Les changements les plus nets proviennent de l'archipel d'Houat où de fortes baisses (-39%) sont notées. D'éventuelles causes sont discutées à la rubrique "Bilan par réserve/Chaussée d'Houat".

Aigrette garzette

La première tentative de reproduction enregistrée dans la héronnière des Hauts-de-Villeneuve (44) se situe parfaitement dans le cadre de l'expansion tant géographique que démographique de l'espèce actuellement sur le littoral atlantique. Une confirmation de cette nidification avortée (la première au nord de la Loire) peut raisonnablement être attendue dès l'an prochain.

Eider à duvet

Quatre réserves ont abrité l'espèce durant la période de reproduction, deux sur la côte nord de Bretagne et deux de part et d'autre de la presqu'île Guérandaise (44).

Sur le site des Côtes-du-Nord, 2 mâles et 2 femelles sont observés durant plusieurs semaines sans toutefois s'y reproduire.

En baie de Morlaix, un "couple" (femelle et mâle immature) séjourne en juin. Sur l'île à Bacchus (56), l'observation d'un mâle adulte en mai fait

suite à d'autres observations antérieures sur ce site les années précédentes à la même époque. La présence de plusieurs dizaines d'oiseaux à Pierre Percée (44) est un fait bien connu maintenant. La reproduction tant attendue de l'espèce sur ce secteur de la baie de La Baule est survenu cette année, tout au moins sous forme de tentative, sur un autre site du secteur. Une ponte de quatre oeufs découverte le 4 juin sera en effet abandonnée les jours suivants.

Au vu des observations réalisées sur les réserves de la SEPNE et quelques autres sites, il semble que le statut de l'espèce en Bretagne soit toujours aussi mystérieux avec sur la côte nord le stationnement et la reproduction ponctuelle (les plus souvent sans lendemain) de quelques individus et en Bretagne-sud la présence permanente d'un volant d'oiseaux non négligeable (autour de 200 individus en 1983) au sein duquel les cas de nidification restent tout aussi occasionnels.

Echasse blanche

L'année se caractérise par la remarquable progression des effectifs de la réserve du Petit Falguérec (56) associée à un décalage vers le nord des limites de l'aire de reproduction. (Pour plus de détails, se reporter au bilan de la réserve du Petit Falguérec).

Avocette

Augmentation des nicheurs ou concentration ce printemps sur quelques sites non submergés par l'eau ?

Il est difficile de répondre à cette question car nous disposons d'assez peu d'informations sur la reproduction de l'espèce cette année dans l'Ouest de la France. Contentons-nous d'enregistrer le doublement de l'effectif du Grand Bal (44) (de 23 à 44 couples) et l'installation de 6 couples sur le Petit Falguérec (56).

Goéland brun

Le recensement de trois principales colonies du réseau des réserves SEPNE fait apparaître des tendances contradictoires. Banneg (29) et Koh Kastell / Belle-Ile (56) voient leurs effectifs en augmentation notable. Si cette

progression est incontestable sur Banneg où les "carrés-témoins" uniquement décomptés en 1982 connaissent aussi un accroissement de la densité des couples reproducteurs, des sous-estimations les années passées peuvent amener à tempérer l'ampleur de ce bon en avant.

En se basant sur les derniers recensements exhaustifs on obtient les taux d'accroissement annuel moyens suivants :

	1979	1981	1982	1983	
Banneg	1416	(1227)	(820)	1788	6%
Koh Kastell		400		800-900	46%

Si les autres sites (aux faibles effectifs) occupés par l'espèce restent stables, la chaussée des Béniguets/Houat semblerait avoir perdu en 1983 environ 36% de ses goélands bruns; si l'on en juge par le recensement de l'année précédente, le total de 1983 repasse sous le niveau atteint en 1981 (573 couples).

Mouette tridactyle

Le total des couples nicheurs sur les réserves SEPNE est de l'ordre de 1711 couples cette année soit 13,6% de moins qu'en 1980, année record. Ce recul n'est pas à mettre sur le compte de la population du Cap Sizun (29) qui reste stable après un recul de 10% entre 1980 et 1982 mais sur celle de Fréhel (22) et de Koh Kastell (56).

	1980	1981	1982	1983
Fréhel	+ 300	287	299	217
Roches Camaret	64	(+25) partiel		47
Cap Sizun	1281	1266	1152	1157
Groix	+ 10	22	21-22	20
Koh Kastell	325	307		270
Totaux	1980	+1907	(1472- 1473)	1711

La baisse enregistrée à Koh Kastell est peut-être le résultat d'un recensement plus précis basé sur la cartographie de la colonie. A Fréhel, le recul est certain et affecte principalement la pointe du Ja. La forte prédation des grands corbeaux n'y est sans doute pas le seul facteur déterminant.

A ce tableau, il convient d'ajouter qu'un nouveau point d'implantation a été découvert par C.HUEAU (SEPNB Camaret) et dénombré par l'équipe de la réserve du Cap Sizun à la pointe du Raz (29). Il comptait une trentaine de couples.

Enfin, une visite sur Keller/Duessant (29), la première depuis 5 ans a pu être effectuée courant juillet. Elle a permis de se rendre compte de l'augmentation de la colonie qui comptait une quarantaine de nids en 1979. Environ 80 couples ont été dénombrés dont 7 sur Keller Vihan.

Ces deux dernières données permettent de penser que l'effectif breton de l'espèce était donc en 1983 quantitativement stable.

Sterne pierregarin

Cette espèce a traditionnellement en Bretagne la population la plus éclatée. Cette situation renforcée par l'extrême mobilité des sternes se rend difficile l'estimation des effectifs globaux.

Si de notables reculs ont été enregistrés sur certains sites majeurs, des colonies d'implantation récentes (Baie de Morlaix (29), Fourn Cros (29) se sont développées, de nouvelles - hors réserves - sont apparues (Sillon de Talbert (22) et de probables redistributions locales non connues dans leur ensemble se sont opérées (Salines de Guérande, Pierre Percée (44).

D'après l'ensemble des données parvenues à la SEPNB (réserves et hors réserves), on serait enclin à parler de stabilité relative.

La nouveauté de l'année est incontestablement le succès des expériences d'utilisation de nichoirs. Au Petit Falguérec (56), les trois nichoirs ont été occupés (3 couples) et sur la lagune de la station d'épuration de Pont Croix (56), la plateforme élaborée a aussi accueilli un couple qui a élevé 2 jeunes !

Sterne arctique

Balaneg/Molène (29) n'a pas retrouvé ses sternes arctiques de l'an passé. Il convient de signaler à ce sujet qu'un nombre inhabituel de ces sternes s'était reproduit en 1982 dans le sud des Iles Britanniques.

Sterne de Dougall

Après la regression catastrophique survenue entre 1973 et 1977, la population bretonne s'était stabilisée aux alentours de 100-120 couples à partir de 1978. Les deux années passées, faute de recensements complets, il n'avait pas été possible de s'assurer avec certitude du maintien des effectifs à ce pallier. L'abandon total de Trevorc'h ce printemps ne devait pas, à priori, faciliter cette tâche.

Il semble pourtant que l'effectif breton et donc français reste de cet ordre de grandeur au vu des observations réalisées sur les réserves et un ilot non intégré au réseau, à savoir l'île Losquet Trébeurden (22).

(Ile Losquet)	1 - 5
Baie de Morlaix	30
Fourn Cros	40
Ile aux Moutons	+ 10
Pierre Percée	?
	81 - 85

Compte tenu du fait que les chiffres de Losquet, Fourn Cros et de l'Ile aux Moutons sont à considérer comme des minima (recherche brève ou difficulté de décompte exhaustif pour cause de végétation dense), on peut parler raisonnablement de stabilité de cette population .

Sterne caugek

Depuis 1979-1980, la population bretonne de sternes caugeks se situait aux alentours de 1500 couples. En 1983, l'abandon total des sites de Trevorc'h (29) (amorcé dès l'an passé) et d'Er Lannic (56) pouvait être interprété à première vue comme un effondrement de cette population. Or il apparaît que les oiseaux concernés (la totalité ?) se sont redistribués :

- sur des îlots où les campagnes d'éradication avaient commencé à fixer de petites colonies de sternes sp (La Colombière (22), l'île aux Dames (29), Les Moutons (29).
- sur des îlots nouveaux, favorables et vides ou presque de goélands (Fourn Cros (29), Branec (56), Pierre Percée (44).
- sur des sites historiquement déjà occupés (île Losquet (22).

L'intégration en cours d'année dans le réseau S.E.P.N.B. de Fourn Cros qui abritait environ 300 couples de caugeks selon toute vraisemblance issus de la colonie voisine de Trevorc'h a permis de porter le total des couples nicheurs à 1306. Si l'on ajoute à ce nombre les 300 couples dénombrés sur Losquet et les effectifs de deux îlots des secteurs de Roscoff (29) et de Loguivy (22) (+ 100 couples dans les deux cas d'après les informations), on constate que la population bretonne dépasse largement les 1500 couples en 1983.

Ce total de l'ordre de 1800 couples minimum est donc supérieur au niveau des années 1979-1982. Il résulte peut être d'une augmentation interne de la population bretonne ou d'un déplacement d'oiseaux (reproducteurs jeunes ou anciens) du Banc d'Arguin/Gironde. Les liens entre ses deux populations sont connus et P. DAVANT (responsable SEPANSO) nous a signalé une diminution de plusieurs centaines de couples ce printemps sur ce site.

Sterne naine

Pour la seconde fois depuis 1966, les sternes naines ne se sont pas reproduites sur Trevorc'h (29). Le premier cas d'abandon remonte à 1978 à l'occasion de la marée noire de l'Amoco Cadiz.

Le 19 Avril, lors d'une opération de fauchage de la végétation, 3 oiseaux sont notés. Ce sera tout pour la saison de reproduction ! Mais si ces sternes ont abandonné Trévorc'h, une partie tout au moins tente de se reproduire dans le secteur et, fait exceptionnel en Bretagne, des pontes sont déposées sur la plage de Lampaul-Ploudalmezeau (29) aux alentours du 12 mai, c'est-à-dire approximativement à 2 km au sud-ouest de Trevroc'h et non loin de l'îlot de Fourn Cros où plusieurs centaines de sternes (caugeks, pierregarins et Dougall) se sont installées.

Malgré les efforts entrepris (pose d'une clôture autour des pontes sur la plage le 27 mai) cette tentative de reproduction continentale va échouer et les oiseaux au nombre de 10-15 couples vont disparaître début juin sans réutiliser Trevroc'h.

En l'absence de données pour Béniguet/Le Conquet (29), deuxième lieu traditionnel de nidification pour l'espèce en Bretagne, on peut penser qu'une fraction de l'effectif de Trevroc'h puisse se retrouver dans la petite colonie découverte sur le Sillon de Talbert/Pleubian (22) en 1982 (P. BECHET .com.or.) année probable de l'installation. A l'extrémité du tombolo, 3 couples se sont reproduits l'an passé et 17 nids trouvés cette année pour 44 oiseaux observés!

La colonisation de ce nouveau site continental soulève des problèmes. Le sillon est en effet très fréquenté en période estivale et la réussite des couvées reste aléatoire. De nombreux témoignages vont dans ce sens. Le problème de la protection des sternes sur ce secteur est posé mais semble difficile à résoudre. Il importe cependant de suivre maintenant de près l'évolution de la colonie parallèlement à l'évolution à venir sur Trevroc'h .

Macareux moine

Son maintien à Quessant (29) sur Ar Youc'h est prouvé (4 couples). A Keller, une visite trop tardive n'a pu permettre de s'en assurer.

PARTIE IV

BILAN DE L'ERADICATION DES GOELANDS ARGENTES.

La campagne d'éradication des goélands argentés s'est poursuivie selon le scénario bien maîtrisé des années précédentes.

Du fait de la reprise de l'étude sur la "Démographie du goéland argenté" par Pierre MIGOT , sous l'égide du C.R.B.P.O (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) , les opérations de contrôle et les oiseaux récupérés ont fait l'objet d'une exploitation scientifique plus poussée que les années précédentes selon un protocole défini par ce dernier.

Cinq des six sites retenus ont été "traités" :

- La Colombière (22)
- Ilots de la Baie de Morlaix (29)
- Trevorc'h (29)
- Archipel des Moutons (29)
- Er Lannic (56)

L'éradication sur Rohellan (56) n'a pu être assurée du fait de l'indisponibilité du conservateur de la réserve au dernier moment.

En 1984, au moins un septième site viendra s'ajouter à cette liste, à savoir Pierre Percée (44), île qui cette année abritait plus de 200 couples de sternes.

Si d'une façon générale il apparaît que ce programme de limitation répond assez bien aux objectifs définis à son départ en 1979, il se dégage aussi une certaine lassitude de la part des personnes concernées sur le terrain par ce travail. Il exige en effet une forte dépense en temps et en énergie de la part de ces bénévoles ainsi qu'une certaine prise de risque. La période d'intervention, du fait de sa courte durée oblige à mener les opérations dans des conditions de mer parfois difficiles si l'on ne veut pas hypothéquer les résultats de la saison.

Seules les conséquences observées de ces éradications (retour des sternes, maintien des macareux en baie de Morlaix, etc...) donnent à chaque fois l'impulsion nécessaire aux bénévoles pour envisager la relance des opé-

rations l'année suivante. La constance de ces ornithologues dans ce travail d'intérêt général gagnerait sans doute à être mieux soutenue par la collectivité et les pouvoirs publics sur le plan notamment des moyens matériels (nautiques) que la S.E.P.N.B. seule a de plus en plus de mal à mettre en oeuvre.

Résultats généraux de l'éradication en 1983

D'une façon générale, les opérations n'ont guère commencé avant la fin de la première décade de mai. Le mauvais temps explique ce démarrage tardif. L'idéal reste dans ce domaine le lancement de l'éradication dès la fin avril afin d'éviter au maximum (surtout lors du second passage), le dérangement des sternes en début d'installation. Parallèlement, la réduction du nombre des goélands plus précocement ne peut qu'influer bénéfiquement sur le cantonnement de ces dernières.

Nombre de goélands éliminés

Les 15 sorties de limitation assurées ont permis d'éliminer un minimum de 604 goélands argentés. Compte- tenu des pertes en mer et des décomptes non effectués après les opérations du 7 juin en baie de Morlaix, on peut estimer à 700 - 750 le nombre atteint en 1983, soit une baisse notable par rapport à l'an passé (979 goélands argentés).

Efficacité

Le taux d'efficacité (nombre de cadavres/nombre d'appâts déposés) est de l'ordre de 0,34.

Sur Trevorc'h, ce taux est sensiblement le même qu'en 1982.

Sur Er Lannic et les Moutons, il semble s'être atténué.

En Baie de Morlaix, Ewen de KERGAIROU a rencontré des difficultés. Les goélands ne consommant pas immédiatement les appâts (pain + chloralose), il a dû les remplacer par des morceaux de poisson pour retrouver le même taux d'efficacité.

Le pourcentage d'élimination (goélands morts/nicheurs) reste assez constant : 37,1% (36 à 37% en 1980).

"Rajeunissement" des colonies

. L'examen des cadavres a permis de recueillir des éléments intéressants sur la structure d'âge des colonies. En règle générale selon les études publiées, les opérations d'éradication se soldent par deux phénomènes :

- Le "rajeunissement" de la colonie par augmentation du nombre d'oiseaux des classes d'âge de 3 et 4 ans.
- La diminution de la colonie avec une baisse de la densité des nicheurs.

Le premier point, pressenti les années suivantes, est confirmé en 1983 et parfois de façon spectaculaire.

Si l'on prend par exemple la structure d'âge de la colonie de Trébéron* (29) dans laquelle les classes d'âge de 3 et 4 ans représentent + ou - 10% des oiseaux (d'après Pierre MIGOT), on s'aperçoit aisément de l'originalité des chiffres obtenus sur Richard (17,5%) et surtout sur l'Ile aux Dames (27,6%) et... Les Moutons (61,8% !!). La comparaison des résultats sur les flots de la baie de Morlaix est instructive à cet égard. Les pourcentages s'échelonnent de 10,8% à 27,6% et ne sont sans doute pas sans rapport avec la pression d'éradication. Ainsi l'île aux Dames fait l'objet du contrôle le plus serré depuis 1979 sur l'ensemble de l'archipel.

Origine des oiseaux tués :

Lieux de capture:

1. La Colombière. 2. Baie de Morlaix.
3. Trevorc'h. 4. Ile aux moutons.

Lieux de baguage:

1. Ile Harbour (35)
2. Le Verdelet (22)
3. Ile Harbour (22)
4. Ile Tomé (22)
5. Enez Kerlouan (29)
6. Ar Youc'h (29)
7. Banneg (29)
8. Ledenez Quemenez (29)



* Colonie en augmentation de $\pm$ 5% par an (900 c en 1979, 1100 en 1983) située en rade de Brest

Bilan synthétique de l'éradication en 1983

(1) Résultats généraux pour la baie de Morlaix. (Le total des goélands argentés récupérés et étudiés sur les îles est inférieur au total général) - (2) Taux d'efficacité : ^{Non appâts} ~~Nombre total goélands sp récupérés~~

Date	Réserve	Total G.A. avant Eradication	Nombre de cadavres de G.A.	% G.A nich. détruit	Age des G.A. récupérés et étudiés				Nbre appâts	Taux d'ef- ficacité (2)
					+ 4	4	3	2 ans		
					% total G.A.					
15.5.	La Colombière(35)	21 c ?	16		16				21	0,76
	Baie de Morlaix ⁽¹⁾ (29)					0 %				
	(Beclem, Ricard, Ile aux Dames	635 c	462	36,6%					1404	0,33
6.5	Beclem	65 c	19		18	1			64	0,30
25.5	-		18		15	2	1		80	0,30
						10,8%				
15.5	Ricard	380 c	190		157	29	4		320	0,60
22.5	-		55		45	4	6		300	0,18
7.6	-		?						80	?
						17,5 %				
6.5	Ile aux Dames	190 c	64		43	17	4		170	0,36
9.5	-		24		20	2	2		170	0,14
29.5	-		35		26	6	3		140	0,25
7.6	-		?						100	?
						27,6 %				
19.5	Trevor's'h(29)	31 c	28	45,2%					54	0,52
23.5)	Archipel des									
27.5(	Moutons (29)	+ 90 c	71	39,4%	21	24	10		+ 235	+ 0,30
						61,8 %				
10.5	Er Lannic(56)	?	+ 27		21	5	0	1	135	?
						22,2%				
Totaux			604	37,1%					1849	0,34

PARTIE V

LISTE DES INVENTAIRES ET RECHERCHES.

Inventaires botaniques

- Grand Chevret (35) B. CLEMENT
- Tourbière de Clesseven (22) B. CLEMENT
- Tas-de-Pois (29) J.Y. MONNAT
- Le Guern (29) A. PETON
- Cap Sizun (29) : inventaire préliminaire des Lichens : J.C. MASSE
 - des joncs et carex J.Y. MONNAT
 - préparation d'un calendrier botanique (équipe de la réserve)
- Pierre Percée/Les Evens (44) F. Bioret
- Ile à Bacchus (56) -
- Ilot de Bel Air (56) -
- Salines du Grand Bal (44) -

Etudes ornithologiques

- Poursuite des études sur la biologie de reproduction du Goéland marin et du Goéland brun sur BANNEG (29). J.C. LINARD
- Bague de poussin de Goéland argenté par Pierre MIGOT sur Banneg dans le cadre de l'étude sur la démographie de l'espèce en Bretagne (C.R.B.P.O)
- Poursuite du baguage des pétrels tempêtes sur Banneg (J.P. CUIILLANDRE)
- Poursuite du baguage des Mouettes tridactyles à la réserve du Cap Sizun/ J.Y. MONNAT
- Démarrage d'une étude sur "les mécanismes de régulation des populations chez une espèce à reproduction coloniale : la Mouette tridactyle; effets du contexte social dans les colonies sur la dynamique des populations." Réserve du Cap Sizun. Etienne DANCHIN (C.N.R.S.)

Etudes mammalogiques

- Poursuite des recherches sur la répartition et la reproduction du Phoque gris et du Grand Dauphin dans l'archipel de Molène (29)



Inventaires entomologiques

- Falguérec (56) : inventaire des libellules
- Cap Sizun (29) : inventaires préliminaires des papillons, araignées et orthoptères

Autres recherches en cours

- Inventaire toponymique de la réserve de Koh-Kastell/Belle Ile (56).
C. GUILLOU.
- Inventaire des gastéropodes terrestres et d'eau douce de la réserve du Cap Sizun - J.Y. MONNAT.

Participation à enquête et recherches :

- . Inventaire des limicoles nicheurs en France/L.P.O. - B.I.R.O.E.
- . Recensement international des craves à bec rouge/R.S.P.B.

PARTIE VI

TRAVAUX DE RESTAURATION.

RESTAURATION ET REHABILITATION DU MARAIS DU GRAND QUIFISTRE

Troisième année

Le 15 octobre 1979 la S.E.P.N.B. devenait propriétaire de la Saline du Grand Quifistre un ensemble de 5 ha 69 soit, en termes de paludiers 39 oeillets + vasières + cobiers + fares.

Le site a été choisi symboliquement dans le secteur de Saint Molf où la majorité des salines est abandonnée. La saline acquise était la plus menacée : comblement en cours (carcasses de voitures), projets d'aquaculture,...

Le but de cette acquisition était :

1. La remise en état pour la saliculture
2. Une utilisation éventuelle du site sur le plan pédagogique (travail du paludier, faune-flore spécifiques du marais salant.)

Les travaux ont commencé dès 1980.

TRAVAUX REALISES EN 1983

- Le programme s'est déroulé comme prévu : 7 oeillets étaient prêts en juillet 1983. De mauvaises conditions météorologiques ont malheureusement contrarié la production de sel dans tout le marais.
- Succession des travaux :
 - remise en état des ponts de fares
 - remise en état des ponts d'adernes
 - réparation du tour d'eau
 - bennage de fares de décharge
 - retrait de la vase de boutage de l'oeillet au fare de décharge
 - réfection du pont du tour d'eau
 - pontage, pont de délivre, ceinture des 6 oeillets
 - galport des autres oeillets
 - réglage de l'eau

ces travaux ont été réalisés avec l'aide indispensable des paludiers professionnels.

- curage des abords et traçage de tremets
- remplacement des buses

ayant nécessités l'intervention d'engins spécialisés.

- En 1984, les travaux se poursuivront et 16 autres oeillels devraient être prêts pour juin.
- Il faut souligner que la restauration du marais salant du Grand Quifistre est une réalisation appréciée des paludiers.

RESTAURATION ET REHABILITATION DU MARAIS DE FALGUEREC

Troisième année

Etat initial du site à l'achat : Ancien marais salant abandonné, pacage de bovins

Objectif : - retrouver la maîtrise des circulations d'eau entre le marais et l'étier

- aménager le site pour utilisation partielle à des fins pédagogiques : connaissance du milieu, ornithologie

TRAVAUX DE L' ANNEE 1983

. circulation de l'eau

Pose de canalisations pour une circulation d'eau en continu dans le bassin n° 3. La maîtrise des circulations d'eau est maintenant acquise.

. entretien du site

- plantation de tamaris et de pruneliers, en clôture.
- des moutons assurent "l'entretien" du site, sans endommager les digues.

. aménagement

- aménagement d'une butte d'observation près du parking
- traçage du sentier botanique
- creusement de trois mares et agrandissement de deux autres.
- réalisation d'un sentier surélevé autour des mares
- pose de 7 panneaux de balisage
- réalisation d'un nichoir à sternes (Bassin n°3)
- réalisation d'flots de nidifications (Bassin n° 3)

. conditions de réalisation

Les travaux nécessitent l'intervention de professionnels (engins) sont confiés à une entreprise locale, tous les autres travaux sont réalisés par des chantiers bénévoles

UTILISATION DU SITE RESTAURE

L'année 1983 a vu se réaliser les premières animations naturalistes sur le site du Falguérec. De février à juin les écoles de la région ont fait plusieurs visites guidées et durant l'été une animation permanente a pu être mise en place avec le soutien matériel de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

En 1983, 1518 personnes ont suivi les animations de la S.E.P.N.B. sur le marais de Falguérec.

PARTIE VII

BILAN DE L'ANIMATION

En 1983, douze réserves de Normandie et de Bretagne ont été le cadre d'animations permanentes ou ponctuelles. L'augmentation de ces lieux de sensibilisation n'est pas à relier uniquement à l'élargissement des réseaux de réserves du G.O.Nm. et de la S.E.P.N.B. Elle traduit avant tout la volonté de ces deux associations de concrétiser leurs objectifs de formation et d'animation auprès du public en matière de connaissance et de protection des milieux naturels.

1 - Réserves normandes

Un très gros effort d'animation a été fourni cette année par le G.O.Nm et 84 journées de découverte de la nature ont été assurées, plus de la moitié prenant appui sur ses réserves. Les résultats semblent encourageants, le programme d'interventions sera amplifié l'an prochain.

1.1. Saint-Pierre-du-Mont (Calvados) :

12 journées de la mi-mai à la mi-juillet axées sur l'observation des oiseaux marins.

Une exposition sur cette réserve a été réalisée et présentée au public en Juin à Vierville, en Juillet à Isigny et en août à Courseulles. Cinq soirées de projection-débat ont par ailleurs été organisées sur le littoral du Bessin.

1.2. Nez de Jobourg (Manche) :

11 journées sur les oiseaux et la lande dès la mi-mai.

1.3. La Mare de Vauville (Manche) :

16 journées de la mi-avril à la mi-août axées sur la découverte de la faune et de la flore des dunes et de l'étang.

1.4. Carteret (Manche) :

9 journées de gardiennage-animation de mars à fin avril.

2 - Réserves bretonnes

2.1. Pointe du Grouin / Cancele (Ille-et-Vilaine).

Ce point d'animation rodé les deux années précédentes a été mis en place du 1er juillet au 31 août.

Il a fait l'objet d'un article dans Ouest-France et d'une émission à Radio-Armorique.

Les animateurs ont participé en juillet à l'opération de recherche des mammifères marins coordonnée entre les G.E.M.M. de la S.E.P.N.B. et de Normandie.

2.2. Cap Fréhel (Côtes-du-Nord)

Des deux projets visant à améliorer l'animation sur ce haut lieu touristique et biologique, un seul s'est matérialisé. L'équipe de la S.E.P.N.B. a en effet pu enfin disposer de l'ancienne estafette de la réserve du Cap Sizun pour améliorer la tenue du stand. Par contre, les animations annexes qui devaient avoir lieu dans le cadre du jeune Centre d'Initiation à l'Environnement de Fréhel ont dû être annulées pour des problèmes d'occupation de salles au centre des classes de mer de Plévenon. Une convention devrait être signée pour l'an prochain afin de pallier à ces difficultés et pour assurer projections-débats et expositions. La période de présence du 1er juin au 15 septembre est maintenue.

2.3. Le Verdelet/Pléneuf- Val André (Côtes-du-Nord)

Cette année encore cette réserve "tacite" a fait l'objet d'une surveillance régulière de la part de l'A.P.O.N.

Plusieurs animations à caractère ornithologique se sont tenues sur le parking du port qui fait face au Verdelet.

2.4. Réserve Michel-Hervé Julien/Goulien (Finistère)

La réserve s'est dotée en 1983 d'un nouveau véhicule-exposition "Renault-Master" en remplacement de l'ancienne estafette qui est depuis lors affectée à la réserve de Fréhel. Cette camionnette au volume important apporte des commodités nouvelles pour l'accueil des visiteurs et la diffusion de divers articles.

L'exposition sur les oiseaux de mer a été rénovée et réactualisée. Elle sera plastifiée dans le courant de l'hiver pour en faciliter une utilisation itinérante, en milieu scolaire notamment dans la région du Cap Sizun.

Le Point d'Accueil Jeunes (P.A.J.) n'a réellement commencé à remplir sa fonction qu'en 1983. Les deux animatrices ont été recrutées à Goulien même et rémunérées par la D.D.J.S.29... L'équivalent de 170 nuits sur juillet et août a été assuré.

Les randonnées naturalistes ont connu un succès mitigé. Elles seront recentrées dans le temps à l'avenir, débutant en juin pour finir à la mi-août.

Le nombre des visiteurs est du même ordre qu'en 1983, c'est-à-dire plus de 40.000 personnes. Dans ce domaine, l'évènement restera peut-être la première venue de l'école de Goulien !

2.5. Réserve de Bilhéric/Groix (Morbihan)

Quatre-vingt sorties d'animation ont été assurées par le groupe S.E.P.N.B. de Lorient. 220 personnes dont de nombreux scolaires en ont bénéficié.

2.6. Petit Falguérec/Sené (Morbihan)

Après quatre années d'aménagements et de préparatifs en tous genres, la réserve du petit Falguérec atteint cette année l'objectif fixé par la S.E.P.N.B. : devenir un lieu de découverte des zones humides pour le public. La compréhension et le soutien financier de la Direction Départementale du Temps Libre a rendu possible une ouverture continue cet été et l'accueil de 400 à 1200 personnes par un animateur rémunéré. En cours d'année, 5 écoles, 3 groupes de stagiaires, un groupe de gardes-fédéraux, etc... s'y sont déplacés, montant à 1450 personnes le nombre des visiteurs depuis février. L'écho sur Sené semble tout à fait favorable et la presse a bien suivi la mutation du Petit Falguérec. Pour l'instant en cours d'année, les animations ponctuelles seront prises en charge par la section et les permanents S.E.P.N.B. de Vannes. L'équipe de gestion, pour sa part, diversifie ses activités (historique du Falguérec, botanique, ornithologie, inventaire des invertébrés) et s'apprête à créer un bulletin de la réserve...

2.7. Tourbière de Kerfontaine/Sarent (Morbihan)

Cette nouvelle réserve sert de cadre à des animations ponctuelles. Elles sont le fait des groupes de Ploërmel et de Vannes. Plusieurs stages organisés par les animateurs de la S.E.P.N.B. ont utilisé également ce site durant l'année. Parmi les visiteurs peuvent être cités : le collège de Malestroit, les

"Amis des plantes" de Redon, les stagiaires du stage "Gestion des réserves" FFSPN/SEPNB, etc...

2.8. Koh-Kastell / Sauzon (Morbihan)

Compte tenu des remarques faites l'an passé, la signalétique de la réserve a été revue.

Une baisse de la fréquentation a été enregistrée en juillet-août par les deux équipes d'animation.

Le besoin d'animations sous forme de randonnées de découverte dépassant les limites de la réserve se fait sentir.

Comme pour Falguérec et la tourbière de Sérent, la réserve a fait l'objet d'une information de la part de la Direction Départementale au Temps Libre du Morbihan vers tous les centres et colonies de vacances du département pendant l'été.

II - Réunions de travail

- 19-20 février 1983 Commission réserves à Lorient
- 4 au 8 avril 1983 Stage de regroupement des animateurs et de mise à niveau

Seize personnes ont suivi ce stage de cinq jours qui s'est déroulé à Goulien (Finistère). L'hébergement a été assuré à l'école publique et facilité par la compréhension de la municipalité. La réserve du Cap Sizun a servi de terrain de formation.

- 24 et 25 septembre 1983 Commission réserves à Lorient
Bilan et critique de la saison d'animation

III - Accueil de stagiaires

Trois stagiaires ont été accueillis ce printemps à la réserve du Cap Sizun :

- Patricia KEREBEL, venant du Centre de Formation de Pont-de-Buis
- Christine HUBERT et Isabelle GRAVELEAU, venant du Lycée Sainte-Marie de Cholet.

IV - Visiteurs

Nous avons eu le plaisir de recevoir en 1983 sur les réserves de la S.E.P.N.B.

- Mme Huguette BOUCHARDEAU, Secrétaire d'Etat à l' Environnement lors de l'inauguration de la Réserve Naturelle "François LE BAIL" sur le site de Bilhéric à Groix (Morbihan) le 7 Mai 1983

- Monsieur DERKENNE de la Direction à l'Urbanisme et aux Paysages le 2 Mai 1983 au Petit Falguérec/Sené (Morbihan)

- Monsieur Jacques LECONTE , Directeur de Recherche à l'Institut National de Recherche Agronomique et Monsieur Jean-Claude LEFEUVRE, Professeur au Muséum d' Histoire Naturelle de Paris le 3 Juin sur Banneg/Molène (Finistère).

ainsi qu'en missions de recherche à la réserve Michel-Hervé JULIEN/ Goulien (Finistère) :

- Monsieur Antonio TEIXEIRA, de la Cellule de Recherche sur les Oiseaux de Mer du Ministère de l'Environnement du Portugal en juillet 1983.

- Monsieur et Madame HART, professeurs en virologie à l'Université d' Exeter /Grande-Bretagne accompagnés de

- Monsieur Claude CHASTEL, professeur de Virologie à la Faculté de Médecine de Brest,

- Monsieur Jean-Claude BEAUCOURNU, Professeur en parasitologie à la Faculté de Médecine de Rennes,

- Madame SIMITZIS, maître assistante en Bactériologie/Faculté de Médecine de Brest,

- Messieurs Claude GUIGUEN et COATARMANAC'H assistant en parasitologie à la Faculté de Médecine de Rennes et Monsieur CHABASSE, assistant à la Faculté de Médecine d'Angers

En juin 1983,

- Monsieur Robert HAINARD, peintre-sculpteur animalier en juin sur les réserves du Cap Sizun et du Cap Fréhel.

en novembre 1983

- Monsieur Jean-Claude MASSE, Maître-Assistant en botanique à la Faculté des Sciences de Rennes, en avril 1983

- Monsieur DANCHIN, Attaché de recherche au C.N.R.S. d'avril à août 1983 pour des travaux de thèse sur des aspects comportementaux de la Mouette tridactyle.

V - Editions

- Editions de deux auto-collants :

- Ile des Landes
- Réserve du Cap Sizun

- Edition d'une nouvelle plaquette réactualisée : "LA RESERVE NATURELLE DU CAP SIZUN" 24 pages. Couverture et 5 photos "couleur", 4 photos "noir et blanc", 1 aquarelle de Denis CLAVREUL.

- Edition d'un nouveau dépliant "Réserve de Falguérec" avec le soutien matériel du Crédit Mutuel de Bretagne (qui assure également la ré-édition du dépliant de la Réserve M.H.JULIEN)

VI - Médias

Télévision

F.R 3. : Diffusion le 2 Mai d'un reportage sur Falguérec dans le cadre de la présentation de la S.E.P.N.B. avant son A.G. extraordinaire des "25 ANS" à Lorient.

Rediffusion des versions française et bretonne du magazine "A Tire d'ailes" tourné en 1982

A.2. Reportage le 4 Mai sur la Réserve du Cap Sizun dans le cadre d'un dossier sur le littoral présenté par le journal "C'est la Vie".

Diffusion les 1er et 15 juin du Film de FR 3 "A Tire d'Ailes" à l'émission "Terres des Bêtes".

Presse

Le Chasseur Français / collaboration Alain LE TOCQUIN

Janvier 1983 : 1 page consacrée à Falguérec

Juillet 1983 : un reportage sur quatre pages consacré aux oiseaux marins et présentant le calendrier des périodes d'animation sur les réserves de la S.E.P.N.B.

Ouest -France. Parution dans l' Almanac'h 1984 d'extraits du livre D.F./ Daniel PRIEUR "Connaître et Reconnaître les Oiseaux de Mer" sur les réserves de Fréhel, Belle-Ile et du Cap Sizun.

Le Télégramme. Présentation sur une page couleur des réserves d'oiseaux de mer de la S.E.P.N.B. le 25 juin. Collaboration : Louis-Roger DAUTRIAT et Etienne LE DROFF

La Gazette de Belle-Ile . Un article de présentation de la réserve de Koh-Kastell dans le numéro 47 du 15 Juin 1983.

L' Almanac'h du Marin Breton 1984. 2 pages de présentation du rôle des réserves d'oiseaux de mer de la S.E.P.N.B. avec carte, conseils pratiques,...

ANNEXE

EXTRAITS DE PRESSE ET PUBLICATIONS



**cet
oiseau
est rare !**

LE GRAND CORBEAU

est un oiseau protégé depuis 1972. Actuellement dix couples nichent en Normandie.

Il reconstitue lentement ses effectifs après avoir frôlé l'extinction en raison des préjugés à son égard, des destructions et aussi du dérangement au cours de la nidification.

sachez le reconnaître



- A sa silhouette en croix de Saint-André.
- A sa queue cuneiforme.
- A son bec puissant.
- A son vol acrobatique (vol sur le dos, looping, vrilles).
- A son cri puissant, sonore et métallique.

Service Ornithologique Normandie
Université de CAEN - 14032 CAEN Cedex

Délégation Régionale à l'Architecture
et à l'Environnement - Basse-Normandie



Le GRAND CORBEAU est le plus grand des passereaux : son envergure est égale à celle de la buse : 1,30 m.

**on peut le
confondre avec...**



2 autres espèces très répandues... le CORBEAU FREUX vivant en bande.

Envergure : 0,90 m.



... la CORNEILLE NOIRE, vivant en couple isolé.
Envergure : 0,90 m

Son régime alimentaire* est très varié : cadavres échoués de poissons, charognes, oiseaux et lapins malades (myxomatose), coquillages, végétaux. Ils nichaient en des lieux variés (falaises, arbres, immeubles), mais les persécutions ne l'ont laissé subsister en Normandie que dans les sites les plus inaccessibles : les falaises maritimes. Il y construit son « aire » (à base d'ajoncs et garniture de laine), où il pond fin février début mars de quatre à six œufs. L'incubation et l'élevage dureront assez longtemps puisque les jeunes ne s'envoleront définitivement du nid qu'en mai.

L'espèce est très sensible au dérangement. Ne quittez pas les sentiers, n'escaladez pas les falaises, ne cherchez pas à repérer le nid.

soyez discret !

Dessins de P. DEON - Extraits de journal « La Houlette n° 50 » - Boët-sur-Bois - 98240 BUZANCY
Abonnement : 40 F les 10 numéros

Viv. P.A.C. - CAEN

R. M. M.

Tract (Grand Corbeau) et Dépliant (Mare de Vauville) publiés
par le G.O.N avec le soutien de la DRAE de
Normandie.

QUELQUES OISEAUX QUE VOUS POURREZ OBSERVER...



SUR LA MARE.



DANS LES ROSEAUX.

ET SUR LA DUNE.

RESERVE NATURELLE DE VAUVILLE

Département : MANCHE Création : 1978 Gestionnaire : GROUPE ORNITHOLOGIQUE
Commune : VAUVILLE Superficie : 45 ha NORMAND - Université 14032 CAEN Cedex

SITUATION

L'Anse de Vauville, comprise entre les deux massifs granitiques du Cap de Fiamerville au sud et du Nez de Jobourg au nord, dans le Cotentin, présente sur plus de dix kilomètres de long et un kilomètre de profondeur, un front ininterrompu de dunes littorales.

Ces dunes s'étendent au nord jusqu'au ruisseau de la grande Vallée et au sud jusqu'à celui du Grand Océ. Elles sont établies sur des grès qu'elles recouvrent et peuvent atteindre plus de 80 mètres de haut à Biville par exemple.

D'origine assez ancienne (plusieurs milliers d'années), elles sont fixées par une végétation caractéristique et intéressante.

Dans la partie nord de cet ensemble, près du village de Vauville, entre le pied du coteau portant des prairies pâturées et le cordon dunaire, s'étend une immense mare de 2 000 mètres de long sur 500 mètres de large environ, plus ou moins envahie par une végétation palustre, typique des eaux douces.

La Réserve Naturelle de Vauville comprend 45 hectares de cette zone humide et des dunes adjacentes.

LE MILIEU NATUREL

LA FLORE

Le niveau de la mare varie avec l'abondance des précipitations. En été, période de basses eaux, toutes les associations végétales allant de la pelouse sèche sur le sable de l'arrière dune à la flore aquatique submergée des eaux libres de la mare sont représentées sous forme de bandes parallèles.

La dune, c'est un substrat : le sable, mais c'est aussi et surtout une végétation très riche qui est responsable de la fixation de ce sable grâce à des racines et des tiges sous-marines (ou rhizomes) très développés qui lui permet de résister à l'ensablement et à la sécheresse.

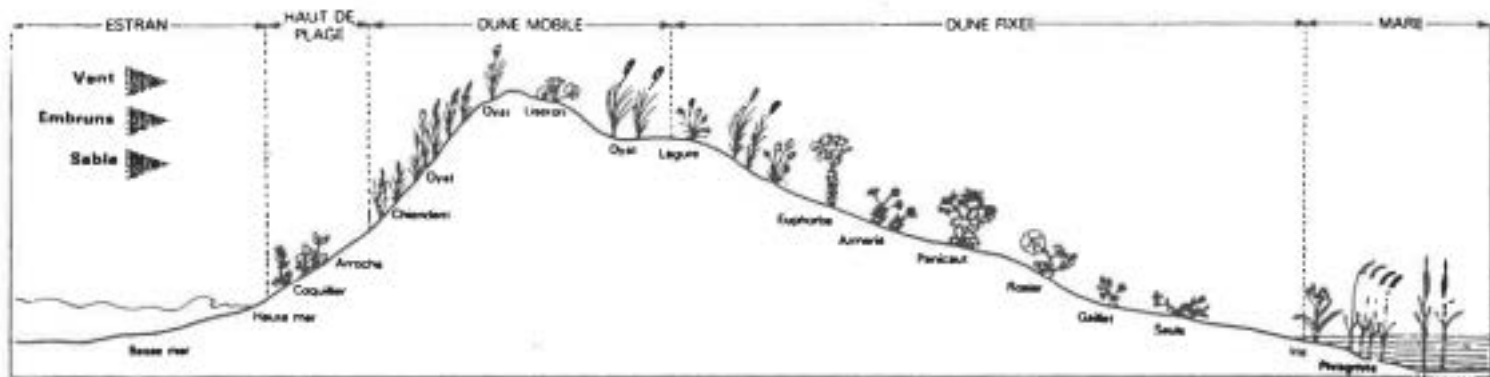
Sur le haut de la plage, là où la mer dépose une laisse de mer, s'installe chaque année une végétation pionnière résistante à la sécheresse et s'accommodant des embruns.

LA FAUNE

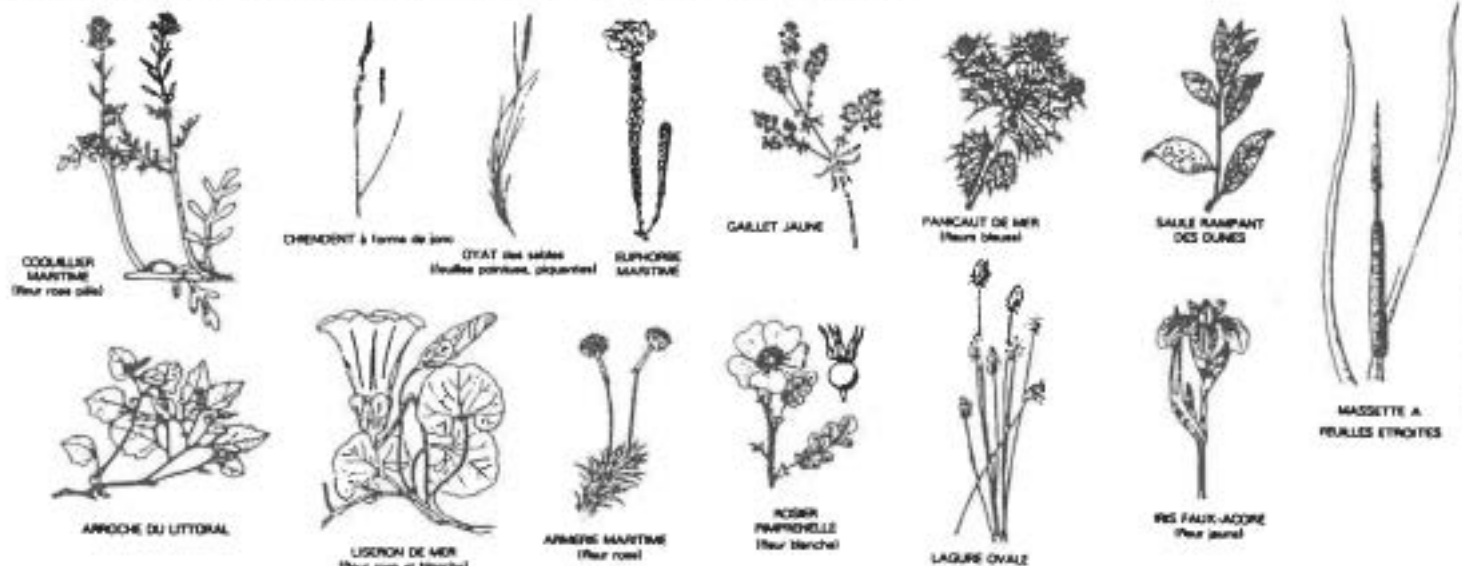
Marais d'eau douce situé à l'extrémité de la péninsule cotoisienne, la Mare de Vauville accueille de nombreux oiseaux migrateurs. Certaines espèces comme le fuligule morillon, une espèce de canard plongeur très rare dans l'ouest de la France, y nichent en densité remarquable.

Dans la mare ou dans les dunes, la faune d'insectes, de batraciens y est tout aussi remarquable.

COMITE DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE GROUPE ORNITHOLOGIQUE NORMAND DELEGATION REGIONALE A L'ARCHITECTURE ET A L'ENVIRONNEMENT



QUELQUES PLANTES QUE VOUS POURREZ RECONNAITRE (COURTESIE INTERDITE)



La « reconnaissance » de la réserve de Groix



Mme Bouchardreau à son arrivée à Groix.



Le secrétaire d'Etat sur le site de Beg-Melen.



Mme Bouchardreau devant la plaque de la rue François Le Bail.

Huguette Bouchardreau s'est fait offrir à Lorient et chalousser entre Lorient et Groix sans qu'il n'y ait pour autant d'une manifestation

du genre de celle qui lui avait été réservée le matin par un groupe d'agriculteurs, à l'aéroport de Gué-
peras

Non, cette fois elle a été saluée par un coup de sifflet strident en l'honneur de la qualité de membres du gouvernement, à bord de la vedette amiral qui l'a conduite à Groix. Et si elle a été chaloussée quelque peu, durant la traversée — elle avoue d'ailleurs ne pas avoir le pied marin — c'est en raison des éboulements.

Sur le terrain

La visite encore entourée d'émotions, le secrétaire d'Etat à l'environnement a été accueilli sur le quai de Port-Tudy par le sénateur-maire Yves, et son fils Dominique, conseiller général et assistant social. S'est rendu à l'éco-gueste et un responsable de la SEPNS locale d'événement et de protection de la nature en Bretagne. Huguette Bouchardreau s'est ensuite rendue sur le site de Beg Melen qui offre l'originalité d'être à la fois une réserve ornithologique et une réserve minéralogique.

Du haut de la falaise, le secrétaire d'Etat a pu apprécier la beauté sauvage de l'endroit et a acquiescé lorsque quelques-uns de la SEPNS a souligné de sa part — une politique volontariste en matière de création de réserves naturelles en Bretagne.

Huguette Bouchardreau, tirant déjà des conclusions de sa visite en

Bretagne, affirmait qu'à cours de la journée, elle avait aperçu les deux aspects complémentaires de la défense de l'environnement : à Breizh le matin, la réalité des travaux scientifiques et à Groix, l'application, la réalité d'une réserve créée grâce à une volonté commune.

A ce moment-là elle est revenue au militant du P.S.U. pour la garde : faire de la politique c'est toujours que les hommes peuvent intervenir dans leur destin.

La protection des richesses naturelles

Au moment des discours, le maire a rendu un vibrant hommage à François Le Bail — inventeur — des richesses minéralogiques de Groix. Une rue de l'île porte d'ailleurs son nom et c'est Huguette Bouchardreau qui, quelques minutes auparavant, avait dévoilé la plaque, perpétuant sa mémoire.

Hommage aussi à la SEPNS avant que le secrétaire d'Etat prenne la parole et s'interroge d'instinct : « Peut-on parler d'inaugurer une réserve naturelle et à plus forte raison une réserve naturelle dont l'intérêt principal est la protection de richesses géologiques ».

Mme Bouchardreau a précisé

l'usage du terme reconnaissance. En connaissance de la valeur exceptionnelle des richesses géologiques de Groix et de leur caractère collectif. « Elles ne pouvaient continuer d'être fragmentées en petits cailloux posés sur des diaprés ».

Reconnaissance aussi du travail des scientifiques.

Huguette Bouchardreau, dont c'était le premier déplacement en province en tant que secrétaire d'Etat à l'environnement, a conclu par une note d'humour concernant la réserve groixienne.

« J'ai même appris que le ministre de la Défense s'associe aux actions de protection de la nature ».

La réserve naturelle François Le Bail

La réserve naturelle François Le Bail, créée par décret en date du 23 décembre 1982, est destinée à assurer la préservation d'un ensemble minéralogique et géologique remarquable dans deux secteurs de l'île de Groix (Beg Melen et la pointe des Chats).

Une vingtaine d'espèces minérales ont pu être dénombrées dont le gîte de Groix est l'un des plus célèbres.

Ces richesses subissent chaque année un pillage important de la part des collectionneurs ou de groupes divers d'amateurs.

Au-delà de l'intérêt minéralogique et géologique qui justifie à lui seul le classement au

titre de réserves naturelles, les falaises de l'île de Groix abritent des colonies d'oiseaux marins nicheurs qui méritent également une protection.

La commune de Groix, propriétaire des parcelles concernées, étant favorable au projet, la procédure de constitution simplifiée a pu être adoptée.

Le nom de François Le Bail a été donné à la réserve en hommage à un éminent géologue qui consacra sa vie à des travaux de recherche minéralogiques en Bretagne et particulièrement à l'île de Groix, travaux au cours desquels il trouva accidentellement la mort en 1979.



La réserve du Falguérec ou la reconversion heureuse d'anciens marais salants.

LA RÉSERVE DU FALGUÉREC...

Nous sommes en 1978. La catastrophe de l'Amoco-Cadiz atterre l'opinion internationale. Devant l'étendue des dommages causés au milieu naturel, un élan de solidarité se traduit sur le champ par un afflux de dons en espèces à l'active Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne. A son conseil d'administration, la décision est prise de réserver ces fonds à l'acquisition de sites naturels en Bretagne.

Cette même année, pour 130 000 francs sont donc achetés 14 hectares d'anciens marais salants sur la commune de Séné dans le département du Morbihan. Ainsi naît la réserve biologique du Falguérec.

La production de sel en moins, la réserve sera maintenue dans l'état originel de marais salants, en favorisant le stationnement des oiseaux. Une période préalable d'observations permet de dresser l'inventaire des espèces présentes et d'étudier leur comportement dans le milieu. Au terme de l'étude, un projet d'aménagement est mis sur pied. Il est actuellement en voie d'achèvement, en partie grâce à l'ouverture d'un chantier de bénévoles.

A l'abandon depuis plus de trente ans, digues et systèmes de circulation des eaux (buses, clapets) sont remis en état. On peut de nouveau contrôler le niveau d'eau de chaque bassin. Talus, clôtures et haies sont mis en

place pour isoler la réserve de l'extérieur et empêcher la divagation des bovins et des chiens. Un mini-parking doit être aménagé pour accueillir les véhicules des futurs visiteurs. Une butte de terre et un mirador de 4 mètres de haut seront érigés pour faciliter l'observation des oiseaux en les dérangeant le moins possible.

Pour la nidification, des palettes et de petites buttes de terre dans les anciens œillets doivent faciliter l'installation de diverses espèces comme les sternes et l'échasse, l'oiseau symbole de la réserve. Le bilan de la reproduction 1982 est bon. Sept espèces ont niché : le canard colvert, le tadorne de Belon, la poule d'eau, le petit gravelot, le vanneau huppé, le chevalier gambette et l'échasse. Quatre autres espèces ont stationné sans succès : le chevalier combattant, la barge à queue noire, le goéland brun et la sterne pierregarin.

De nombreuses espèces ont été observées particulièrement parmi les petits échassiers (chevaliers, bécasseaux, gravelots, pluviers, barges...) et les rapaces, dont le rare faucon pèlerin.

Une fois complètement aménagée, la réserve sera ouverte au public. Celle-ci se fera en fin de semaine, sous forme de visites guidées, par des animateurs de la S.E.P.N.B. Des visites pédagogiques sur la découverte du milieu naturel auront également lieu en semaine.

S.E.P.N.B. : BP 209, 56006 Vannes Cedex.

- FAIT ÉCOLE

L'entreprise tentée par la S.E.P.N.B., à travers la réserve du Falguérec, est donc en bonne voie et apparaît sans surprises. Elle n'est pourtant pas banale puisque pratiquement sans équivalents en France. L'idée a pourtant fait son chemin et un projet national vient de voir le jour. Il témoigne très nettement de la volonté du monde des protecteurs de la nature de prendre complètement en main le sort de sites à sauvegarder, à travers leur acquisition, leur aménagement et leur gestion en tant que réserves biologiques.

La Fédération française des sociétés de protection de la nature lance ainsi la « Campagne pour la sauvegarde des milieux naturels ». Comme dans le cas de la réserve du Falguérec, le projet consiste à acquérir sites naturels menacés (landes, dunes, garrigues, marais...) généralement voués au bétonnage et aux dépôts d'ordures. Ces sites connus pour l'essentiel des associations régionales de protection de la nature ne manquent pas : les bonnes volontés et les compétences pour en assurer la sauvegarde non plus.

Manque le nerf de la guerre. L'opération de la F.F.S.P.N. va y pourvoir. Elle se traduit par la mise en vente de vignettes dont le montant s'échelonne de 10 à 500 F. Au moins 60% des sommes recueillies sur chaque région reviendront à l'association correspondante qui proposera l'acquisition de sites. Dans le cas favorable, la gestion des terrains lui reviendra.

Reconnue d'utilité publique, la F.F.S.P.N. remettra au donateur un reçu : celui-ci pouvant déduire de fait de ses impôts le montant de son don.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la F.F.S.P.N. : 57, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05.

A. LE TOQUIN



Statice - Dessin Y. Guennep

INTÉRÊT BOTANIQUE DE LA RÉSERVE

La réserve de Falguérec est fort intéressante au point de vue botanique par la richesse et la diversité des milieux qu'elle présente : en effet, sur une surface de 14,5 ha, on a pu décrire une dizaine d'associations différentes ; on les a regroupées en 3 grands types de milieux :

- les anciennes salines, encore soumises à l'action des marées ; les salicornes annuelles y gagnent du terrain ;
- les prairies à degré de salinité très variable ; y poussent de nombreuses graminées et joncées ;
- les terrains acides et non salés : prairies, landes et fourrés ; c'est le domaine des bruyères, gentils anglais, ajonc d'Europe envahissant, mais lui-même concurrencé par le saul.

Ces milieux sont en constante évolution, du fait de l'abandon des salines, des travaux effectués à l'intérieur ou à proximité de la réserve et enfin de la variation des facteurs naturels eux-mêmes.

PARTICULARITÉS DU BIOTOPE

De nombreux marais côtiers du littoral atlantique ont été aménagés au cours des siècles précédents dans un but de saliculture.

Les marais de Falguérec représentent une petite partie du complexe des marais salants développés en bordure de la rivière de Noyal.

La cessation de cette activité vers les années 50 conduisit à l'abandon des salines. Depuis, elles évoluent progressivement vers un nouvel équilibre naturel, et font transition entre le milieu maritime ouvert (éiers) et le milieu terrestre.

La flore, par sa grande variété, apparaît l'élément le plus caractéristique. La faune invertébrée, moins riche en espèces, se trouve en densité très élevée et représente un véritable garde-manger pour de nombreux animaux, oiseaux en particulier.

SITUATION SUR LES VOIES MIGRATOIRES

La Bretagne occupe une place privilégiée, au confluent des grandes voies migratoires que les oiseaux empruntent deux fois par an, au cours de leur périple entre les zones estivales de reproduction de l'Arctique et les quartiers d'hiver d'Europe tempérée ou d'Afrique tropicale.

La migration de la plupart des oiseaux d'eau s'effectue par grandes étapes (plusieurs milliers de kilomètres parcourus d'une traite) entrecoupées d'escalas, arrêts obligatoires au cours desquels les oiseaux se reposent et reconstituent leurs réserves.

Les marais côtiers, par la richesse de leurs potentialités, représentent des escalas de première importance pour les oiseaux d'eau.



LA S.E.P.N.B.

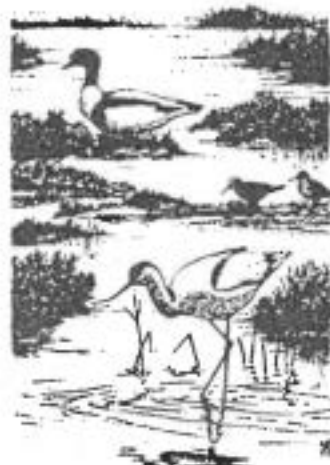
La Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique. Elle regroupe des scientifiques, des naturalistes amateurs et de simples amoureux de la nature.

Parmi ses nombreuses actions pour la préservation du patrimoine naturel de Bretagne, la mise en place d'un réseau de réserves biologiques (dont celle-ci n'est qu'un maillon) est l'un de ses objectifs prioritaires. Cela n'est possible que grâce au soutien grandissant du public.

Enfin, pour rendre compte des travaux effectués, 2 revues sont publiées par la S.E.P.N.B. : ce sont PEN AR BED et OXYGÈNE.

L'adresse est :

École des Quatre Moulins
186, rue Anatole France
B.P. 32 - 29276 BREST Cedex



Forgeron de Reben - Annonce
Dessin Y. Guennep

INTÉRÊT ORNITHOLOGIQUE DU SITE

Les marais de Noyal-Séné, du fait de leur position géographique et de leur grande variété, constituent un sanctuaire ornithologique : la quasi totalité des espèces d'oiseaux d'eau susceptibles d'être vus en Bretagne y ont été observés.

Ces marais jouent un rôle très important pour les oiseaux tout au long de l'année :

zone de reproduction pour canards (colvert, tadoue) et limicoles (vanneau, échasse, gambette, et bientôt peut-être, avocette, barge) ;

escalas au cours des migrations pré- et post-nuptiales ; refuge de marée haute pour les oiseaux hivernant dans le Golfe, en particulier les limicoles (chevaliers, bécasseaux).

RÉSERVE BIOLOGIQUE DE FALGUÉREC-SÉNÉ



Échasse Blanche - Dessin Y. Guennep

édité avec le concours de



Crédit Mutuel de Bretagne

Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne

VISITE

La réserve biologique de Falguérec, élément essentiel de l'ensemble des marais qui bordent la rivière de Noyal, constitue un outil remarquable pour la découverte de la nature, l'étude des équilibres écologiques et une sensibilisation à la protection de l'environnement.

L'accès à la réserve ne peut se faire qu'en groupe de 10 à 20 personnes, guidé par un animateur-nature qui commente le parcours botanique et l'observation des oiseaux d'eau.

Du matériel optique est mis à disposition. Les visites sont possibles de Pâques à la Toussaint.

La participation demandée est une leçon d'aidée : notre association à maintenir cette réserve.

Inscription auprès de la S.E.P.N.B.
B.P. 209 - 56006 Vannes Cedex



Chaparrin - Dessin Y. Guennep

L'ilôt de Falguérec saccagé par des chiens

La S.E.P.N.B. porte plainte

Vendredi 10 juin, des responsables de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) constataient avec consternation le saccage causé à leur réserve de l'îlot de Falguérec (Séné). Les empreintes de chiens étaient très nombreuses et ressemblaient au Grand Falguérec, en face de l'île. Les responsables ont aussitôt alerté le garde-chasse de la lédérion d'été et une réserve de chasse a été ouverte.

Chacun sait, ou peut savoir, que Falguérec a été l'objet d'une action efficace de la S.E.P.N.B. Les évènements y rattachés pour la première fois cette année, de même que les sennes-pêches, les coupes de l'écluse, l'été reçoit la seule coupe de chaudières gambettes de Bretagne, dont les seuls commencent à éclore en ce moment. Les échasses (à coupes l'an dernier, 36 cette année), commencent à nourrir leurs poussins. On devine les ravages causés par les chiens, deux labradors traités en secret.

Des précédents navrants

Le colère est d'autant plus grande à la S.E.P.N.B. qu'un maudit, un prétendu chasseur l'été, a dérangé son chien sur l'île. Plainte avec constitution de partie civile a été déposée. La même procédure est engagée dans l'aire de vendredi dernier, comme elle l'a été dans l'aire de l'été copieux et sur l'île d'Er Lann. On attend la suite de ces trois dossiers.

Rappelons, par ailleurs, qu'un trou de bécasse (espèce protégée) a été condamné à une amende de 100 000 francs, à Vannes. Il a été appelé. Autre affaire à suivre, donc.

Les orphelins de juillet

A la S.E.P.N.B., un problème se pose : le problème de la chasse au gibier d'eau. Elle ouvre temporairement du 17 au 30 juillet, en Morbihan seulement, pour représenter le 11 septembre, M. Fortot souligne l'absence de la chasse de juillet, époque où de nombreux poussins sont encore au nid. L'an dernier, le 19 juillet jour d'ouverture, les protecteurs de la nature avaient compté 30 coups de feu à la minute pendant les deux premières heures de chasse sur le ruisseau de Hénin.

Les gens de la S.E.P.N.B. sont assez choqués des comportements contradictoires sur ce malheureux Golfe du Morbihan. Leur réaction n'est pas tellement sentimentale. Ils contribuent à offrir aux scolaires, aux étudiants qui viennent à Brest et à tous les publics, les meilleures conditions d'observation de la faune et de la flore. C'est à la S.E.P.N.B. offre des animations quotidiennes à Falguérec. Les dessins d'Ivon Guennep sont destinés à un dépliant à paraître pour soutenir cette animation.

La délimitation et le régime des uns sont évidemment très différents de ceux des autres.

Jean PÉRIOT.



Le journal de Vannes

Ouest-France

17 JUIN 1983

VANNES-FLORIMEL

Ces dessins ont été réalisés par Ivon Guennep (Brest) pour le dépliant que la S.E.P.N.B. sortira cet été sur la réserve de Falguérec.

A CRÉATION ET LA GESTION
DES RÉSERVES NATURELLES

par J.-L. CLAVIER

En dépit du nom scientifique qui lui fut jadis attribué à notre espèce (*Homo sapiens* = Homme sage), la sagesse est loin d'être le point fort de l'homme. Il est certain que l'homme est une créature aux dons mais aussi aux ics extraordinaires. La nature n'a très souvent pâti jusqu'en ces siècles notre espèce a été responsable de la disparition de 250 espèces d'oiseaux et de 200 espèces de mammifères. Actuellement, 20 000 espèces de plantes sont menacées de disparition dans le monde et, si l'on arrive pas à casser ce rythme, le nombre des espèces végétales va diminuer, sur notre planète, de 20 % en l'an 2000. C'est un phénomène irréversible car, l'homme peut reconstruire un monument à partir de pierres percées, il ne peut refaire une espèce, fruit d'une évolution qui se compte en millions d'années.

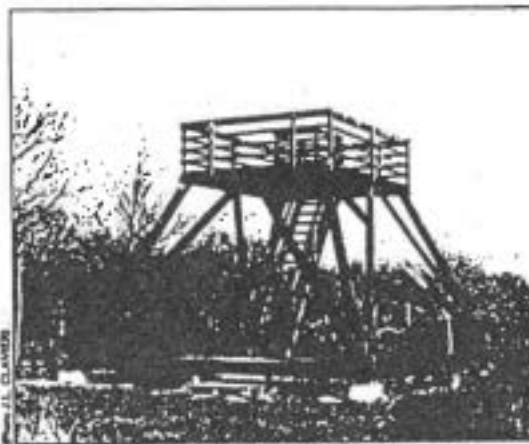
Ce faisant, l'homme travaille contre son propre intérêt puisqu'il est certain que, parmi les espèces qui disparaissent, il y en a qui seraient utiles. Une servante malgache, miraculeusement préservée, est aujourd'hui utilisée avec succès dans le traitement de certaines formes de cancers. Au Mexique, on a réussi à enrayer la maladie d'un défilé de la forêt qui aurait eu pour résultat de faire disparaître une variété sauvage de maïs, laquelle présente le grand intérêt d'être « vivace... ». Ce n'est pas la peine de continuer à citer des exemples, on en connaît partout, en France comme ailleurs. Mais en France comme ailleurs, la nature subit de multiples atteintes qui, en fait, ont pour nom : urbanisation, inflation galopante des réseaux routiers et autres voies de communication, drainage, tourisme, défrichement, assainissement, utilisation massive d'engrais chimiques et de pesticides, extraction de matériaux, abandon du pâturage traditionnel, chasse et pêche excessives, etc.

Certes, il est bien prévu tout un arsenal législatif concernant des listes d'espèces protégées, tant animales que végétales, mais quand bien même on les respecterait à la lettre, il va de soi que les espèces plus ou moins rares ne peuvent se perpétuer qu'à la con-

dition de disposer d'un milieu de vie qui leur convienne. D'où la nécessité, reconnue par tous les esprits clairvoyants, de créer des réserves naturelles partout où on le peut. En France, ces idées se sont cristallisées à l'occasion du début du précédent septennat sous la forme d'une promesse électorale dite des « cent réserves ». Hélas, la trêve volontaire politique et le manque de moyens allés à la lourdeur des démarches administratives firent que la promesse ne fut même pas à moitié tenue.

Pour pallier cette insuffisance, les associations d'étude et de protection de la nature se lancent de plus en plus dans la mise sur pied d'un réseau de réserves naturelles. Cela m'a amené à participer, en avril dernier, à un stage organisé conjointement à Vannes (Morbihan) par la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (F.F.S.P.N.) et la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne (S.E.P.N.B.), deux organismes associatifs reconnus d'utilité publique. Les stagiaires ont ainsi largement profité de l'expérience de la S.E.P.N.B., qui a été cette année ses 25 printemps. Dès 1958 cette association gère déjà 4 réserves et il y en a maintenant 35 qui sont sous son contrôle, dont certaines hébergent quelques-unes des plus belles colonies de reproduction d'oiseaux de mer de France.

Nous avons eu droit, tant en



Un observatoire en construction dans la réserve du Folgoët (Morbihan).

saule que sur le terrain, à des expositions (quandquelles autres) et à des exemples concrets de création et de gestion de réserves. En Bretagne, la S.E.P.N.B. est devenue propriétaire, ou bien loue des terrains à l'administration, ou bien encore passe des conventions avec des propriétaires privés. La suivi des réserves (depuis l'étude scientifique jusqu'au gardiennage) fait appel

à des solutions variées. Compte tenu de la plus ou moins grande fragilité du milieu, le public est ou n'est pas admis à le visiter. Le « record » en matière de fréquentation étant détenu par la réserve du Cap Sion qui a reçu l'an dernier 40 000 visiteurs. Car il faut non seulement protéger pour conserver mais aussi éduquer, et ce n'est pas là la tâche la plus facile.

S.E.P.N.B. : une ancienne saline et deux tourbières
parmi les nouvelles réserves

LORIENT. — Avant que l'homme n'en prenne possession, tout territoire de la future Armorique trop humide pour que la lande s'y plaise, ou trop boueux pour que les arbres s'y accrochent, devenait le domaine des marais et des tourbières. Milieu d'une grouillante richesse biologique servant de « nurserie » à d'innombrables

espèces animales et végétales, en même temps qu'efficaces réservoirs régulateurs du système hydrologique.

Sans ces marais, sans ces tourbières, ni la flore, ni la faune de la Bretagne actuelle ne seraient ce qu'elles sont, y compris les espèces domestiquées ou

cultivées, qui par le jeu de la chaîne alimentaire restent plus ou moins tributaires de l'environnement naturel. Et parmi ces espèces, plutôt maj que bien apprivoisées, le nôtre : à la fois le plus fragile et le plus coriace, et à coup sûr le plus précieux.

D'où le souci de la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) d'ajouter trois nouvelles réserves à la quinzaine de celles qu'elle gère déjà, la tourbière de Cessé-Val, près de Ploërmel, la tourbière de Bénézet et le marais de Folgoët en Morbihan, ancienne saline partiellement restaurée, en bordure du golfe du Morbihan. L'action à mener pour le sauvetage et la maintenance de ces trois zones humides a été l'ordre du jour des séances d'études qui rassemblaient à l'Auberge de Jeunesse de Lorient une quarantaine de responsables de réserve, d'animateurs et de chercheurs de la S.E.P.N.B., autour de leur président et de leur secrétaire général, Jean-Yves Monnat et Max Jonk.

Le maintien de l'équilibre

L'objectif était aussi de dresser le bilan et de faire le point des projets concernant l'ensemble des réserves de la S.E.P.N.B., presque toutes situées sur des pointes ou des îlots rocheux du littoral et vouées à l'étude et à la protection des oiseaux de mer. Pétrels, sternes, macareux, guillemots, corrommes, etc... dont il serait erroné de réduire le rôle à celui de simple ornement de nos paysages marins. Toute cette faune salue témoinne en permanence de l'équilibre — ou du déséquilibre — d'un vaste écosystème inté-

grant de multiples activités humaines, telles que la pêche côtière et la conchyliculture. Autant de notions, autant d'interdépendances difficiles à « faire passer » dans un monde en proie à tant de problèmes immédiats et obsédés par les échéances à court terme. Il n'empêche que bien des textes législatifs protègent aujourd'hui le littoral et cer-

tains « périmètres sensibles » n'auraient jamais vu le jour, sans l'action obstinée, menée depuis vingt-cinq ans, par la S.E.P.N.B. et les diverses associations nées dans son sillage. Le ministère de l'Environnement leur doit son existence, et les 375 000 F de subvention d'Etat perçus cette année par la S.E.P.N.B. (à peu près le salaire des perma-

nents) ne représentent après tout qu'un retour à l'envoyeur. Chiffre qui demeure loin de couvrir les frais, au point que rien ne serait possible sans l'enthousiasme des bénévoles, dont l'action pédagogique auprès des scolaires et des visiteurs des réserves demeure l'activité prioritaire de l'association.

Jean LE BERO



Bretagne

En prologue à son congrès

La S.E.P.N.B. a présenté ses réserves ornithologiques et salines...

VANNES. — En cette fin de semaine, durant trois jours, la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.) tiendra son congrès à Lorient. Mme Huguette Bouchardou, ministre de l'Environnement, invitée d'honneur, inaugurera le réseau d'oiseaux de l'Île de Groix (depuis 1976 aucune réserve de ce type n'a été créée officiellement). Il s'agit, pour cette association, d'un grand moment qui tombe à point, puisqu'elle fête, en même temps, ses 25 années d'existence. Ce lundi, trois de ses responsables, MM. Demare, pour la Loire-Atlantique, Jorin, pour la Finistère,

et Forêt, pour le Pays vannetais, recevront des fonctionnaires du ministère de l'Urbanisme et du Logement. Tous se rendront sur le terrain, le marais à Falgouet, une ancienne saline de 14 hectares, située près de Vannes, reconverte en réserves depuis 1979, et l'après-midi dans la presqu'île guérandaise, plus précisément sur le marais du « Grand Oufflat », en Saint-Molf, où 6 hectares de marais salants ont été acquis et remis en état. Là le métier du sel, grâce à un contrat passé avec un pêcheur, servira d'outil pédagogique pour les visiteurs.

Cette visite in situ permettra à de nombreux représentants, qui sont aussi « bailleurs de fonds », le bien-fondé de leurs subsides.

Achètées au départ avec des fonds provenant des dons de la collecte effectuée après la catastrophe de l'Amoco-Cadiz, ces zones humides sont la deuxième phase de l'effort développé actuellement vers ces espaces du littoral, mais aussi de l'intérieur, ainsi que de landes.

Dans cet esprit, deux tourbières ont été achetées dans le Centre-Bretagne. L'une à Sérant, près de Ploërmel, l'autre à Clessevert, près de Gléno (22). Autour, un travail en profondeur, associant élus et citoyens, va être mis en place.

Ainsi les actions d'animation et de formation déjà entreprises, grâce à la mise en place d'animateurs permanents en Bretagne et Loire-Atlantique, vont encore plus se développer.



Fidèle à son souci de prendre dans leur globalité les problèmes écologiques, la S.E.P.N.B., en son sein, a observé avec attention le choc de Plogoff et analysé son mouvement populaire à travers un débat et une réflexion politiques. Le raz-de-marée pas-

sé, il a fait poursuivre l'action entreprise en faveur de problèmes concrets.

En pleine mutation, elle recherche actuellement son second souffle et, forte de son écoute auprès des pouvoirs publics, elle entend profiter de cette dynamique ascendante pour regrouper ses rangs, qui s'étaient quelque peu amoindris (de 4 000 adhérents, ils ne sont aujourd'hui que 1 200).

Au congrès de Lorient, on parlera sans doute des problèmes naturalistes, mais aussi d'une redéfinition et d'un positionnement de l'association devant des choix de société. Le tout rural, par exemple, sera sans doute un moment fort, avec la centrale d'Érenville qui va fermer (« O.F. » du 30 avril), mais sans remplacer par quoi ? Les thèses d'une énergie décentralisée et diversifiée se font au centre de cette réflexion. À suivre avec attention.

Michel LORET.

Ouest-France / 3 Mai 1983

AUTO-COLLANTS PUBLIES EN 1983

RESPECTEZ LA NATURE !

8/7/83
Presqu'île

Au large de la baie de La Baule, quelques îlots sont devenus le refuge privilégié des oiseaux : des sternes, des goélands y font leur nid au printemps et les ornithologues ont même constaté la présence, cette année, d'un spécimen d'une espèce assez rare, que l'on soupçonnait depuis longtemps de nicher dans notre région. Malheureusement, les penneaux d'information mis en place sur l'île n'ont pas servi à grand chose ; il a suffi d'un week-end aux plaisanciers et pique-niqueurs pour réduire à néant les couvées. Aujourd'hui, on dénombre les dégâts : deux poussins survivants sur 40 nids de goélands, une couvée d'aiders perdus... Bien sûr, les promeneurs n'avaient pas conscience de déranger les oiseaux. Mais il faut savoir que ces derniers sont extrêmement sensibles à la présence de l'homme, surtout en période de nidification.

Les îles, les plages, les marais salants sont le lieu de vie de multiples espèces, animales ou végétales. Leur richesse n'a d'égale que leur fragilité... C'est pourquoi la S.E.P.N.B. invite chacun à observer quelques consignes très simples, « pour le respect de notre bien commun à tous ».

« Amis, touristes, pêcheurs à pied, plaisanciers, photographes, promeneurs... »

Soyez les bienvenus sur nos grèves et dans les marais, mais respectez notre bien commun :

● Pêcheur à pied : limitez votre cueillette à ce que vous pouvez consommer. Ne récoltez pas des animaux trop petits que vous jetterez ensuite.

Si vous retournez des pierres, remettez-les en place, dans leur position initiale. Elles abritent des milliers d'animaux nécessaires à l'équilibre naturel du rivage.

● Plaisanciers : la mer n'est pas une poubelle, ramenez vos déchets au port. Certains îlots abritent des oiseaux protégés qui y nichent. Respectez-les.

● Photographes-promeneurs : dans les marais, respectez le travail des paludiers, ne pénétrez pas sur les salines.

De nombreux oiseaux nichent en certains points du marais, ne perturbez pas leur nidification. Respectez les réserves. Ne stationnez pas à proximité des nids, une photo peut entraîner une couvée. La perturbation créée par votre présence peut provoquer le refroidissement des œufs, la fuite des poussins ou la prédation des goélands et des corbeilles qui profiteront de ce dérangement pour piller les couvées.

Tenez vos amis les chiens en laisse, ne les laissez pas divaguer sur les marais et les îlots.

Si vous désirez observer les oiseaux du littoral, la S.E.P.N.B. qui gère la quasi totalité des réserves du littoral breton, vous offre cette possibilité avec la visite guidée de

3 réserves ornithologiques ouvertes au public :

— Kich Kastell en Belle-Ile (Morbihan) ;

— Cap Sizun (Finistère) 30 000 visiteurs par an.

— Cap Fréhel (Côtes du Nord).

● Pique-niqueurs : vous êtes les bienvenus sur ce sable : attention, il s'agit peut-être d'une dune, mais, sachez que c'est l'une des dernières de Bretagne. Ménagez-la !

Les autres dunes ?... elles ont disparu, éventrées par les carrières ou quadrillées de résidences secondaires.

Sans vous en rendre compte, vous contribuez peut-être à dégrader celle-ci.

Comment l'éviter ?

N'y circulez pas en voiture... Laissez-la au retrait de la dune. A

piéd, vous ne détruisez pas le mince tapis végétal qui retient le sable et vous pourrez respirer les parfums de la dune.

N'arrachez aucune plante... Elles retiennent le sable. Ne laissez pas vos enfants détruire la végétation par jeu : quelques touffes arrachées et le sable apparaît, très vite emporté par le vent ou la mer... des coulées se forment, s'agrandissent, le haut de la plage se désagrège.

Si vous aimez les fleurs, plutôt que de les cueillir, photographiez-les et laissez-les à la contemplation de tous.

N'y jetez pas vos détritus... la dune n'est pas une décharge publique : regardez les emballages plastiques qui s'accumulent d'année en année... A ce rythme, nous serons bientôt submergés. Portez vos déchets dans les poubelles...

La S.E.P.N.B. (Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne), est une association régie par la loi de 1901, et reconnue d'utilité publique. Elle s'occupe notamment de la gestion des réserves biologiques bretonnes (près de 40 à ce jour, dont 6 en Presqu'île Guérandaise). Vous pouvez l'aider en signalant vos observations ornithologiques (oiseaux bagués, blessés, mazoutés, etc...) et pour tout ce qui concerne la protection des milieux naturels, à l'adresse suivante : C. Thomas, 22, rue de Stalingrad, St-Nazaire. Tél. 66-35-97.



Vacances utiles

Découverte de la Brière, en travaillant pour des adolescents : camp, chantier de la S.E.P.N.B. à Bois-Joubert

CONSTRUIRE UN MIRADOR d'observation pour les oiseaux, dégrader le tour et les murailles de la propriété, débroussailler les chemins piétonniers, nettoyer le verger, mais aussi découvrir le marais breton en chaland, observer les oiseaux et la flore, étudier les écosystèmes et censez, tel est le programme du Camp-chantier pour adolescents, organisé, du 4 au 24 juillet, par l'Association briéronne pour les randonnées, les camps et les chantiers, en collaboration avec la société pour l'Étude et la protection de la nature en Bretagne.

Ce temps se déroulera, au sein du parc naturel régional de Brière, au domaine de Bois-Joubert, légué à la S.E.P.N.B. L'année dernière,

Vingt-cinq garçons et filles de 14 à 16 ans sont ainsi invités pendant 21 jours à s'initier à l'environnement tout en participant à des travaux utiles à tous.

Prix du stage : 1 510 F. Pour tous renseignements s'adresser à l'A.R.C.C. du Marais, la Ville Camille, 44410 Herbignac ou à Pascal Beaufretton, Nantes. Tél. (40) 47.03.84.

En bottes dans la tourbière de Claire-Fontaine

Avez-vous déjà vu une droséra avaler un insecte ? Cette scène extrêmement rare a pour décor la tourbière de Claire-Fontaine, située à 3,5 kilomètres environ du bourg de Sérent, sur la petite route de Ruffiac. Minuscule plantée verte, la droséra est l'une des deux seules espèces végétales carnivores à vivre en Bretagne.

Tel fut au départ le raisonnement de la Municipalité de Sérent qui avait racheté ce terrain d'une vingtaine d'hectares à l'association foncière, à la suite du remembrement. La commune projetait d'y aménager un complexe touristique autour d'un plan d'eau dans

le cadre d'une coopération intercommunale. Comme les autres communes ne se montraient pas très favorables au projet, les choses en restèrent là, et le terrain fut remis au Groupement syndical forestier.

Un milieu désormais protégé

C'est ainsi que la S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) apporta l'expertise de cette tourbière, qui se révèle être l'une des plus intéressantes du Morbihan intérieur. L'association, qui a déjà en charge la gestion d'un site domanial à proximité de Vannes, prit alors contact avec le groupement forestier et la Municipalité de Sérent. A la suite de nombreuses discussions, une convention amiable vient d'être signée entre la commune, le groupement forestier et la S.E.P.N.B., confiant la gestion de la tourbière à cette dernière.

La tourbière de Claire-Fontaine est considérée désormais comme réserve naturelle. La faune et la flore y sont protégées. Les opérations d'aménagement et d'entretien auront pour objet « le maintien ou l'amélioration de l'intérêt biologique du site », et uniquement cela. Ainsi, les redoutables

droséras pourront continuer à prospérer aux côtés des sphagnums, linagelles et autres plantes qui ne poussent que dans ces lieux humides très spécifiques. C'est la nouvelle section de la S.E.P.N.B. créée à Ploërmel, il y a quatre mois que s'occupera de la gestion quotidienne.

La tourbière ne sera pas pour autant un lieu fermé et inaccessible. Bien au contraire, la S.E.P.N.B. organise déjà des stages de découverte à l'intention des jeunes et des adultes intéressés par ce milieu naturel. La semaine dernière, une vingtaine de personnes l'ont visitée à l'occasion d'un stage organisé à Vannes par la S.E.P.N.B. sur « la gestion des réserves naturelles ». Le maire de Sérent, M. Roger Gahviat, leur a fait un petit exposé sur les lieux-mêmes, suivi de la visite proprement dite, dirigée par Marc Bonno, président de l'association.

Cette curiosité n'est pas, loin s'en faut, le seul intérêt de la tourbière de Claire-Fontaine. Jusqu'à une date récente, tous les lieux humides en général et les tourbières en particulier, étaient considérés comme des lieux insalubres et malsains, un peu maudits même, à supprimer à tout prix.



Ouest-France / 20.04.1983

Gérer les réserves naturelles

Quatre journées d'étude à Vannes

VANNES. - Les représentants d'une vingtaine d'associations de Lorraine, du Poitou, de Bourgogne, d'Ile de France, de Haute-Normandie et de Bretagne participent à 4 journées d'étude à Vannes du mercredi 13 au samedi 16. A l'ordre du jour : la gestion des réserves naturelles.

Une loi du 10 juillet 1976 détermine le droit touchant aux réserves officielles. Les réserves volontaires ou contractuelles (entre une collectivité et une association) et les réserves propres à des associations sont régies par d'autres dispositions. Le stage a permis de mettre en évidence la faiblesse de l'arsenal législatif en matière de protection des espèces et des milieux naturels. En outre les textes réglementaires (notamment les arrêtés préfectoraux) ne sont pas toujours appliqués. Enfin, il n'y a pas beaucoup de fonctionnaires ni de magistrats à faire du zèle en faveur de l'écologie.

A Vannes, on se souvient

d'un rôle à sterner (espèce protégée), saignée par l'hélicoptère de « La Course au soleil » (Antenne 2). L'affaire sera tranquillement classée sans suite si la Société pour l'étude et la protection de la nature (S.E.P.N.B.) ne se constitue pas partie civile. Il est pourtant bon de préserver un terrain d'observation unique pour les scientifiques qui viennent dans le golfe.

A l'inverse, quelques « contractuels » intéressants ont vu le jour en pays vannetais. Entre la S.E.P.N.B. et la municipalité de Sérent une convention a été passée pour la sauvegarde d'une tourbière. La S.E.P.N.B. possède un îlot sur Séné (Ploërmel) dans le Golfe du Mor-

bihan : elle a réussi à le faire reconnaître comme réserve de chasse approuvée par l'association de chasse maritime. Il y a des projets de réserves officielles en Bretagne, dans le cadre de la loi de 76, notamment dans le golfe du Morbihan.

Les stagiaires ont fait des sorties sur ces terrains. Ils ont vu le film de Thierry Raimbault sur les marais de Guérande.

Les écologistes se savent mal perçus dans le public. Ils veulent mettre à profit les réserves pour former l'opinion, les élus, le voisinage, à l'idée d'un nécessaire équilibre au sein de la nature. « Hormis quelques cimes et certains îlots maritimes, il n'y a plus de milieu à l'état sauvage en Europe. C'est donc de la santé des milieux exploités que nous devons nous occuper. Arriver à faire comprendre que l'urbanisme, l'agriculture et l'industrie ont intérêt, à terme, à respecter les capacités de la nature à se renouveler, est une tâche ardue. Elle est de plus en plus nécessaire », déclarait un militant de Bretagne.

Jean PRIVIDIC

Ouest-France / 15.04.1983

Le nez dans le ciel et les pieds dans la bruyère



Sous la houlette du guide, des marcheurs orthopédiques

1106



Une entreprise bretonne procède actuellement à la construction d'un premier point d'accueil pour les sur le Cap-Sic. A Goulven, c'est un terrain à l'embranchement de la route menant à la réserve ornithologique qui a été choisi pour recevoir l'abri entièrement construit en bois, de chemin de fer. Les grands randonneurs y trouveront toutes les commodités : point d'eau potable livrés, W.C. il ne s'en, par contre, pas possible d'y passer.

Des aires du même type seront bientôt construits à Plogoff et Plogzé.

